HAL
open science

Autour des grammaires de constructions et de patterns

Jacques François, Dominique Legallois

To cite this version:

Jacques François, Dominique Legallois. Autour des grammaires de constructions et de patterns. Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 21, pp.1-73, 2006. hal-01870472

HAL Id: hal-01870472

https://hal.science/hal-01870472v1

Submitted on 19 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahier du CRISCO n°21

janvier 2006

AUTOUR DES GRAMMAIRES DE CONSTRUCTIONS ET DE PATTERNS

Dominique LEGALLOIS
&
Jacques FRANÇOIS
(dir.)

CRISCO
Université de Caen (Bât. Sciences Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
Courriel direction : jacques.francois@crisco.unicaen.fr
Courriel secrétariat : greneche@crisco.unicaen.fr

SOMMAIRE

Introduction 1

Chapitre I : *La Grammaire de Construction* (D. Legallois & Ph. Gréa) 5

I─0. Un tournant phraséologique de la linguistique 5

I─1. Un préambule : Bolinger (1975) 6

I─2. La Grammaire de Construction 9

I─3. G. Nunberg et la compositionnalité 11

I─4. Synthèse intermédiaire 15

I─5. A. Goldberg et la notion de *Construction* 16

I─6. La notion d'*entrenchment* dans le cadre des linguistiques cognitives 18

I─6.1. Définitions de la notion d'*entrenchment* 18

I─6.2. Applications en sémantique 20

I─6.3. Bilan général sur la notion d'*entrenchment* 26

I─6.4. *Entrenchment* et *Construction* 26

I─7. Conclusion 27

Chapitre II : *La phraséologie dans la linguistique contextualiste* (D. Legallois) 28

II─1. Présentation 28

II─2. J. Sinclair 29

II─2.1. Le principe de l'idiomaticité / le principe du libre choix 30

II─2.2. La différenciation entre mots et items lexicaux en rapport avec la prosodie sémantique 31

II─3. Pattern Grammar 33

II─4. Comparaison entre *pattern* et *construction* 36

II─5. M.Hoey et le lexical priming 42

II─5.1 Présentation 42

II─5.2 Les dix thèses 43

II─5.3 La grammaire émergente 47

II─6. Conclusion générale 48

Chapitre III : ***Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole*** (J. François & M. Sénéchal) 49

III–1. La notion de 'construction' appliquée aux structures argumentales par Adele Goldberg 49

III–2. Les verbes de production de parole, primaires ou dérivés ? 52

III–3. Les types d'emploi fondamentaux des verbes de production de parole primaires 52

III–3.1. *hurler* et *crier*, verbes à emploi primaire d'élocution 54
III–3.2. *appeler*, verbe à emploi primaire d'appel 56
III –3.3. *dire*, verbe à emploi primaire de déclaration 57
III –3.4. *demander*, verbe à emploi primaire de questionnement ou de requête ? 59

III–4. Trois cadres prédicatifs des verbes de production de parole susceptibles de constituer des 'constructions prédicatives' 61

III–5. Conclusion 69

Bibliographie 70

Introduction

Les apports des Grammaires de Construction[1] dont le programme se dessine à la fin des années quatre-vingt chez Charles Fillmore et Paul Kay, puis chez Adele Goldberg, restent encore relativement peu exploités par l'analyse linguistique française. Même si la linguistique cognitive, dans laquelle s'inscrit cette grammaire, prête de plus en plus souvent son cadre aux travaux de sémantique grammaticale et lexicale, la syntaxe reste encore marquée ou bien par les approches formelles et compositionnelles, ou bien par l'approche traditionnelle. Les Grammaires de Construction n'opèrent pas de coupure radicale entre les deux orientations : elles ne manquent pas de formalisme ni de compositionnalité (Chez Fillmore et Kay en particulier) et soulignent parfois que la notion de *construction* est relativement proche de la *construction* de la grammaire traditionnelle. Néanmoins, la perspective qu'elles offrent va dans le sens d'une renégociation de la coupure entre syntaxe et sémantique. Il est vrai que souligner les rapports entre syntaxe et sémantique est devenu une sorte de *topos* ; pourtant, les analyses qui réclament une appréhension d'ensemble de la forme et du contenu laissent toujours persister une indépendance entre les deux niveaux : elles ne font que mieux identifier l'interface.

Les grammaires de constructions vont plus loin puisqu'elles conçoivent que les cadres syntaxiques sont dotés d'une signification, rappelant par là-même l'indistinction entre sens et forme dans la théorie de la Gestalt. D'ailleurs, elles partagent avec cette théorie la composition holiste des structures. Surtout, les Grammaires de Constructions plaident pour un traitement phraséologique des formes. En effet, la notion de *construction* est redevable, comme l'expose le chapitre 1 de ce Cahier du CRISCO, à l'analyse du phénomène phraséologique : l'idiosyncrasie des comportements, la fréquence (*l'entrenchment*) des formes sont autant de propriétés qui permettent d'appréhender la grammaire comme un champ d'unités symboliques (au sens de Langacker). Mais les Grammaires de Construction ne sont pas les seules à partager cette vision phraséologique de la langue. La linguistique anglaise, marquée par une longue tradition contextualiste, a récemment apporté une contribution importante au débat. Les travaux très peu connus en France de John Sinclair, Michael Hoey et Susan Hunston et Gill Francis, fortement appuyés sur des corpus, ont mis en évidence la dimension idiomatique de la grammaire et du lexique. Hunston et Francis (2000) ont même identifié des « patterns » grammaticaux communs aux *constructions* des linguistes américains. Ce qui est remarquable (et ce dont rend compte le chapitre 2), c'est que les travaux britanniques et américains, pour des raisons épistémologiques et de tradition, se sont superbement ignorés. Lors d'un récent colloque à Louvain-La-Neuve (octobre 2005) consacré à la phraséologie, J. Sinclair avouait dans sa conférence connaître qu'approximativement les

[1] On peut préférer le pluriel au singulier dans la mesure où plusieurs conceptions du phénomène de *construction* existent.

Grammaires de Construction, tout en pressentant dans ces dernières des points communs avec sa conception idiomatique de la langue.

Les chapitres 1 et 2 du Cahier, écrits par Dominique Legallois, et, pour l'exposition de la notion d'*entrenchment*, par Philippe Gréa, présentent donc les deux perspectives grammaticales – chaque perspective présentant d'ailleurs des conceptions variables – et discutent de leur points communs et de leurs différences, en proposant comme fil conducteur, l'usage de la phraséologie dans l'argumentation de ces deux théories.

Le chapitre 3 est une version développée de la communication de même intitulé, présentée par Jacques François & Morgane Sénéchal au colloque *La prédication* organisé par J.M. Merle à Aix-en-Provence en décembre 2004. La longueur des contributions au volume d'actes de ce colloque étant strictement limitée, la diffusion d'une version téléchargeable sur le site du CRISCO a été annoncée dans l'article issu de la communication.

Dans ce chapitre, J. François & M. Sénéchal testent sur une classe de verbes français la thèse d'Adele Goldberg (1995) selon laquelle certains types de structures argumentales (appelées ici « *cadres prédicatifs* » dans le prolongement de François 2003) présentent un sémantisme propre, en sorte que différents types de polysémie verbale – que D. Willems (2005) classe comme « *réguliers* » et « *syntaxiques* » – sont analysables en termes de greffe entre deux cadres prédicatifs, l'un primairement attaché au verbe et l'autre fonctionnant comme greffon. Les auteurs s'attachent particulièrement à la greffe d'une construction verbale à un cadre prédicatif divalent (lui-même éventuellement issu de la greffe d'un actant à un cadre prédicatif monovalent) dans le domaine des verbes de production de parole, par exemple :

Marie crie (qch) (à qn)
→ *Marie crie à qn <u>de faire qch</u> ;*

Paul demande (qch) (à qn)
→ *Paul demande à Marie <u>de faire qch</u>*
→ *<u>Cela</u> demande qch {un effort / de la bonne volonté /* etc.*} à Marie.*

Ce chapitre 3 reprend sans modification les sections I et II de l'article, mais les sections III et IV suivent le détail de la communication. Le chapitre délivre de nouvelles observations sur un point important : la communication présentait une disparité en matière d'analyse quantitative de données textuelles, car la section III sur les types d'emploi fondamentaux des verbes de production de parole primaires exploitait comme corpus l'année 1993 du *Monde*, alors que la section IV sur les cadres prédicatifs des verbes de production de parole susceptibles de dégager des « constructions prédicatives » exploitait la méthode de requête délexicalisée (c'est-à-dire comportant uniquement une chaîne de classes syntaxiques) élaborée par J.L. Manguin dans la syntaxe de la base FRANTEXT catégorisée. Entre-temps, la communication à paraître de M. Sénéchal au colloque des jeunes chercheurs de Paris 10 en juin 2005, consacrée à la polysémie du verbe *investir*[2], a mis en évidence la répartition disparate des cadres prédicatifs (i) selon le type de texte constitutif du corpus textuel étudié et (ii) selon les périodes.

Pour les cinq verbes de production de parole étudiés, les auteurs ont donc mis en contraste la répartition des cadres prédicatifs dans l'année 1993 du *Monde* et dans la rubrique 'romans' (période 1990-97) de la base *FRANTEXT* catégorisée. Cette confrontation révèle des disparités criantes, qui ont permis d'associer à chaque verbe un profil énonciatif pour les deux types de texte, romanesque et journalistique.

[2] « Distribution des emplois d'un verbe polysémique français à travers la base FRANTEXT par périodes et par types de textes »

Si le chapitre 3 rédigé par Jacques François et Morgane Sénéchal évalue la notion *de construction* appliquée à des structures du français, la méthode employée dans l'étude (analyse automatique des corpus, identification exhaustive de classes verbales), et les résultats obtenus, démontrent que ce travail constitue également une première application au français de la Grammaire des patterns. Ce chapitre 3 illustre en fait la compatibilité et la complémentarité des approches constructionnelles et contextualistes, compatibilité et complémentarité (mais aussi différence) soulignées sur le plan théorique par les deux premiers chapitres de ce cahier.

Chapitre I

La Grammaire de Construction

D. Legallois & Ph. Gréa

I–0. Un tournant phraséologique de la linguistique

On pourrait parler d'un tournant phraséologique de la linguistique ; non pas parce que, au regard des publications et des colloques, la phraséologie est devenu un objet de plus en plus fréquent d'analyse – il n'y aurait là qu'une « institutionnalisation » d'un thème de recherche parmi d'autres – mais bien plutôt parce que la phraséologie, obligeant il y a peu la théorie à un détours, est devenue la matière première de certaines conceptions linguistiques : elle propose un renouvellement de l'analyse syntaxique, sémantique, textuelle et psycholinguistique sur la base d'observations plus empiriques, grâce, notamment, au recours aux corpus de grandes dimensions.

Ce travail constitue une présentation des théories ou conceptions linguistiques anglo-saxonnes accordant une attention particulière aux phénomènes de l'expression idiomatique[1], de la *construction*, de l'*entrenchment*, de la *collocation*, de la *colligation*, de *pattern grammar* et du *priming*. Phénomènes certes différents, mais relevant tous d'une manière ou d'une autre, de la phraséologie, si on veut bien étendre son champ d'action à des aspects moins éclatants que l'expression figée, mais plus permanents, diffus et systématiques. Phénomènes, encore, dont les désignations peuvent paraître quelque peu déroutantes : *construction* sonne familier, mais sa polysémie oblige à des précautions ; *entrenchment* et *colligation* n'ont pas d'équivalents directs en français, *pattern grammar* est difficilement traduisible, et *priming* beaucoup plus encore. Quant à *collocation*, son extension peut recouvrir également les simples phénomènes de co-occurrences.

Ces termes et concepts définissent non pas une mais des conceptions des formes linguistiques holistes, globales, s'opposant aux théories « compositionnelles » fondées sur la distinction entre lexique et grammaire.

Deux approches « globales » sont présentées ici, l'une s'inscrivant dans le paradigme de la linguistique cognitive américaine : la grammaire de construction ; l'autre, britannique, fondée sur l'analyse de corpus : la grammaire contextualiste. Notons, et cela a son importance, que les deux approches ne font jamais référence l'une à l'autre pour des raisons

[1] Désormais EI.

que nous expliquerons, et que dans leur sein même, résident des conceptions quelque peu différentes dont nous essayerons de donner des aperçus.

Nous commencerons donc en reprenant un ensemble d'hypothèses formulé par D. Bolinger dans un article de 1975 ; dans ce travail clairvoyant, Bolinger pose les questions que reprendront plus tard, sciemment ou non, les analyses cognitivistes et contextualistes. Ensuite, nous examinerons comment la Grammaire de Construction use de ce que N. Ruwet appelait, à propos de la Grammaire Générative, le *bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation grammaticale* : c'est par le filtre de la phraséologie que nous donnons notre lecture, en nous appuyant d'ailleurs à la fois sur N. Ruwet qui éclaire, de façon paradoxale[2] quelques points décisifs de cette approche ; nous nous appuierons également sur le travail de Croft et Cruse (2004)[3] qui propose une articulation entre analyse de l'EI et phénomène de construction. Nous en viendrons alors à un examen des thèses développées par Fillmore et Goldberg, et nous consacrerons une partie assez conséquente au phénomène d'*entrenchment*, phénomène complexe de fréquence et de « renforcement » qui explique la façon dont les constructions sont ancrées dans notre savoir grammatical[4].

Le deuxième chapitre est consacré à la présentation de l'école contextualiste. Nous montrerons en quoi les réflexions d'un de ses représentants les plus influents, J.Sinclair, nous paraissent particulièrement fructueuses. Puis nous nous intéresserons plus longuement à la notion de *pattern grammar* de Hunston et Francis. Nous esquisserons alors un tableau permettant la comparaison entre la notion de *construction* chez les cognitivistes et la notion de *pattern grammar* chez les contextualistes. En particulier, nous examinerons les similitudes et les différences de traitement de la construction ditransitive en anglais. Nous aborderons enfin la théorie du *priming* (amorçage) lexical de M.Hoey, théorie récente et qui semble radicaliser l'approche phraséologique du langage.

I–1 Un préambule : Bolinger (1975)

Dans chacune de ses différentes versions, la Grammaire Générative reste par essence compositionnelle[5] et réductionniste : il s'agit de déterminer des principes généraux et universels rendant compte de la génération de phrases ou au moins de leur représentation. Grammaire et lexique sont deux phénomènes distincts et irréductibles l'un à l'autre, composant d'ailleurs, au niveau psychologique, des modules différents. En ce sens, les EI ne peuvent pas constituer un corpus pertinent pour la théorisation linguistique.[6] W.Chafe (1968) a été l'un des premiers à noter l'incapacité du modèle générativiste à traiter de la non-compositionnalité et de l'agrammaticalité, du déficit des propriétés transformationnelles. Mais c'est aux réflexions de D. Bolinger (1975), auteur important aux Etats-Unis, que nous nous intéresserons ici.

Bolinger plaide pour un modèle hétérogène du système linguistique, c'est-à-dire à la fois constitué de règles génératives pour les expressions libres, et de *prefabs*[7] pour les expressions

[2] Paradoxale, car l'article est antérieur aux études de la Grammaire de Construction et qu'il s'inscrit dans le paradigme qu'il critique, la Grammaire Générative.
[3] On peut lire J. François (2005) pour une présentation de l'ouvrage de Croft et Cruse.
[4] Cette partie sur l'*entrenchment* est développée par Philippe Gréa.
[5] Des modules indépendants (sémantique, syntaxique, phonologique) gouvernés par un ensemble de sous-systèmes ayant des éléments de base et des règles générales
[6] Cette idée est encore formulée par S. Pinker, 1994 : 90.
[7] Erman B & Warren B (2000) s'inspireront de ce terme pour une analyse de la phraséologie dans les textes.

plus ou moins fixes ; mais il ne s'agit plus de marginaliser ce dernier aspect. Au contraire: "*speakers do at least as much remembering as they do putting together »* (1975 : 2). L'idée que la remémoration participe à la production des énoncés, au même titre que le processus de génération, oblige à une réévaluation des qualités mémorielles souvent sous-estimées dans le contexte chomskyen.

Les *prefabs* sont donc pour Bolinger présents de façon manifeste dans notre expérience linguistique. Par exemple :

out of patience

constitue pour Bolinger une unité polylexicale. Face à des constructions semblables (*out of time, out of money*), on perçoit des différences de comportements ; ainsi, on ne peut trouver **don't be so out of money / time*

alors que

don't be so out of patience est fréquent. Ceci confirme que *out of patience* forme une seule séquence mémorisée comme telle possédant sa propre idiomaticité.

La question que pose alors Bolinger est : *jusqu'où les expressions dites libres sont-elles libres ?* La réponse à cette question doit s'inspirer, pour l'auteur, de la tradition britannique[8]. Pour Bolinger, le concept fondamental apporté par les contextualistes est celui de *colligation* ; il est la clé de la réponse à la question de la liberté combinatoire. Car la *colligation* est un phénomène distributionnel qui doit se comprendre non pas en terme de règles structurales mais plutôt en terme de préférence[9] ; il permet donc d'établir un continuum entre une certaine liberté combinatoire (en fait illusoire) et les distributions fixes :

> *The selectional restrictions of generative grammar are some kind of collocational restriction, a special kind that can be described in relation to a category of some type, which Mitchell and others call colligation* (Bolinger, 1976 : 8).

Les restrictions de sélection gagneraient à être envisagées en fonction d'une observation plus réaliste des combinatoires ; elles y perdraient certes en systématicité car sur le terrain des textes attestés, les combinatoires semblent répondre à une logique particulière : elles possèdent leur propre idiomaticité que l'on ne peut – en tous cas dans un premier temps – que constater. Il faut préciser que la notion de *colligation* que Bolinger semble attribuer implicitement à Mitchell mais qui en fait a été proposée par Firth[10], est certainement fonctionnelle mais manque d'une définition précise. C'est en opérant un retour sur la *colligation*, que les linguistes anglais ont récemment proposé des définitions plus précises. Nous retiendrons celle de Hoey qui semble faire autorité (nous citons Hoey (2005 : 43), mais la définition a été formulée plus tôt) :

---

[8] Il est difficile d'évaluer aujourd'hui, surtout d'une position non anglo-saxonne, la portée de cette orientation ; la référence à la tradition linguistique contextualiste parait cependant constituer un mouvement d'une originalité certaine, mais qui n'aura pas de suite. Linguistes américains et linguistiques britanniques travailleront en parfaite ignorance

[9] Le terme de préférence est omniprésent dans les définitions de la *colligation* sans que sa portée soit discutée.

[10] La définition extensionnelle de Firth ne permet pas de distinguer, selon Hoey (2005), entre colligation et grammaire, nous reproduisons la définition de Firth citée dans Hoey (2005 : 42) : « *the statement of meaning at the grammatical level is in terms of word and sentence classes or of similar categories and of the inter-relation of those categories in colligation. Grammatical relations should not be regarded as relations between words as such – between « watched » and « him » in « I watched him » – but between a personal pronoun, first person singular nominative, the past tense of a transitive verb and the third person singular in the oblique or objective form*. » (Firth, 1951, 1957: 13).

1 *the grammatical company a word or word sequence keeps (or avoids keeping) either within its own group or at a higher rank ;*

2 *the grammatical functions preferred or avoided by the group in which the word or word sequences participates ;*

3 *the place in a sequence that a word or word sequence prefers (or avoids).*

La colligation est donc un phénomène de comportement grammatical préférentiel, de la même façon que la collocation est un phénomène de comportement lexical préférentiel. Ce même fonctionnement permet de supposer un « comportement » général incident aussi bien au niveau syntaxique qu'au niveau lexical, comportement de cooptation, de préférence mesurée statistiquement à partir de corpus, sans, encore une fois, qu'il soit redevable à quelque principe structural. Nous verrons que chez Hoey, la colligation (comme la collocation) a une portée non pas seulement propositionnelle, mais également textuelle. Bolinger donne plusieurs exemples de colligation, dont celui-ci : *to look at* et *to regard* sont synonymes. On trouve aussi bien :

He looked at me strangely

que

he regarded me strangely.

Mais on aura

*He looked at me for 5 minutes / * he regarded me for 5 minutes*
*He looked at me / * he regarded me*

To regard a un emploi colligationnel avec un adverbe de manière, emploi qui, pour Bolinger, ne peut être prédit par une règle générale.

Autre exemple, illustrant cette fois-ci la faillibilité du processus tranformationnel :

the love I bear them

ne peut être une séquence résultant d'une transformation de

I bear them love

puisque cette dernière phrase est impossible en anglais, bien que soit possible

I bear them no love

the love I bear them est donc le résultat d'une colligation, qui pour un esprit « compositionnaliste » apparaît sûrement comme une combinaison arbitraire. C'est justement le propos de Bolinger que de montrer que ce genre de phénomène n'est pas exceptionnel mais régulier. Et ce sera, à partir des années 90, le propos des contextualistes britanniques que d'affirmer que la colligation est la règle.

Ainsi, l'idée que l'on puisse rendre compte des restrictions sélectionnelles non pas seulement en termes de règles génératives mais également en termes de *colligation* constitue une remise en cause, certes partielle mais effective, des théories syntaxiques compositionnelles ou réductionnistes. Bolinger (déjà précédé par Firth en Angleterre) annonce quinze ans plus tôt, non pas seulement le tournant phraséologique actuel de la linguistique anglaise, mais également la prise en compte, par la linguistique cognitive américaine, du phénomène des EI au sein de la théorisation.

I–2 La Grammaire de Construction

Nous nous inspirons, dans cette présentation, de la discussion de Croft et Cruse (chapitre 9 de leur *Cognitive Linguistics,* 2004) sur les contributions de Fillmore et de Nunberg à la constitution d'une théorie syntaxique d'obédience cognitive[11]. Nous commencerons par exposer le travail de Fillmore et de ses collaborateurs, avant de montrer en quoi la critique de la non compositionnalité des EI par Nunberg et al. est un apport important en faveur d'une perspective constructionnaliste du savoir grammatical.

L'article de Fillmore et al. 1988 a fait date ; il s'agit de la première argumentation en faveur de la notion de *construction.* L'article consiste en un examen serré du phénomène de l'EI (Fillmore et al. analysent plus spécifiquement le connecteur *let alone*). Sur la base des classifications traditionnelles des EI (notamment celle de Makkay 1972), Fillmore et al. proposent une classification plus fonctionnelle (d'ailleurs toute EI appartient à plusieurs classes), justifiée par une série d'oppositions. Ainsi :

1) Les *encoding / decoding idioms*. C'est une opposition en termes de plus ou moins grande opacité proposée par Makkai 1972 dans la perspective de la *stratification linguistics.* Les *encoding idioms* constituent la classe des EI dont les locuteurs peuvent deviner le sens (*answer the door, bright red, how old are you ? serial killer,* etc.). La signification peut être appréhendée à partir du sens des constituants, mais un locuteur doit avoir été exposé au préalable à ce type d'expressions pour savoir les produire de façon pertinente. Au contraire, les *decoding idioms* se caractérisent par le fait que la somme de leurs parties n'est pas égale au tout : il y a donc opacité (*kick the bucket*, en français, *casser sa pipe, prendre la mouche,* etc.).
2) Les *grammatical idioms / extra grammatical idioms.* C'est une opposition de nature syntaxique. Les *grammatical idioms* sont analysables par des règles syntaxiques générales, mais sont sémantiquement irréguliers (*kick the bucket*[12]*, spill the beans*). Les *extra grammatical idioms*, au contraire, échappent aux règles syntaxiques générales *(sight unseen, by and large*)
3) *Les substantive / formal*[13] *idioms* ; c'est une opposition sur la saturation lexicale. Pour les *substantive idioms*, tous les lexèmes sont fixes et déterminés. Dans les *formal idioms*, une partie au moins est variable *(I blew my nose*, *they all blew their nose*). Un *substantive idiom* peut saturer un *formal idiom* : *the bigger they come, the harder they fall* - le *substantive idiom* remplissant le schema « the X –er, the Y-er ».
4) Les EI avec un objectif pragmatique / sans objectif pragmatique : certaines EI sont employées avec un but pragmatiquement marqué (*How do you do ? Autant pour moi)*, d'autres non.

---

[11] Nous resterons silencieux sur les apports de Langacker, Lakoff et Talmy, plus ancrés encore dans la perspective cognitive, et dont un grand nombre de propositions sont en adéquation avec celles des « syntacticiens cognitifs » (essentiellement ici Fillmore et Goldberg). A noter que la contribution de Nunberg, tout en constituant une argumentation décisive en faveur de la notion de construction, reste indirecte. Il serait abusif de considérer que le travail de Nunberg, essentiellement sémantique et lexical, s'inscrit dans la théorie de la construction. Dans l'article de 1994, l'auteur ne fait qu'une allusion à la notion de « construction » en soulignant son accord avec les perspectives de Fillmore et Goldberg.

[12] *Kick the bucket* est une expression composant le bagage idiomatique des locuteurs anglophones, mais elle est statistiquement rare.

[13] Le terme de *formal* est synonyme de celui de *schematic* chez Langacker.

Classification fonctionnelle donc, qui permet, face à l'hétérogénéité du phénomène, de distinguer trois caractéristiques différentes des EI :

1) les expressions lexicalement, sémantiquement et syntaxiquement irrégulières (*unfamiliar pieces unfamiliary arranged*) : il s'agit des hapax (*kith and kin*, « *the Xer, the Y er* » qui est une expression combinée idiomatiquement puisque *the* est ici un démonstratif instrumental).
2) Les expressions lexicalement régulières mais sémantiquement et syntaxiquement irrégulières (*familiar pieces unfamiliar arranged*): ce sont les expressions extragrammaticales (*all of a sudden, in point of fact*)
3) Les expressions lexicalement et syntaxiquement régulières et sémantiquement irrégulières (*tickle the ivory*)

De façon très pertinente, Croft et Cruse complètent ces trois classes par une quatrième :

4) les constructions lexicalement, syntaxiquement et sémantiquement régulières (donc, les expressions dites « libres »).

On aperçoit alors un continuum se dessiner entre les expressions entièrement irrégulières et les expressions entièrement régulières. Mais ce continuum montre également l'hétérogénéité du système linguistique pour les locuteurs, cette hétérogénéité même qui était au cœur de l'article de Bolinger. Pour Fillmore et al., le seul moyen de rendre compte des connaissances phraséologiques du locuteur est la notion de *Construction*. Ainsi une construction est une EI formelle (ou schématique au sens de Langacker)[14] : les éléments de la construction sont lexicalement non saturés. Il y a donc apparemment une différence entre les EI substantielles et les EI formelles : les premières appartiennent au lexique, au répertoire ; les autres sont des entités plus ouvertes, plus accueillantes, et ne pouvant être prédites à partir de règles générales. Leurs propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques sont appariées à la forme (en tous cas, pour les *constructions* les moins générales). Mais cette différence entre les deux types de EI est théorique ; empiriquement, les EI peuvent certes être saturées par des éléments lexicaux déterminés, mais ce cas reste marginal. Le plus souvent, une variation est possible (par exemple, un morphème de temps). Le raisonnement vaut également pour les EI formelles : elles peuvent être lexicalement ouverte, mais également contenir quelques éléments déterminés. D'où un second continuum, allant de l'indétermination lexicale à la saturation.

Constructions formelles (schématiques) ⟶ **constructions substantielles**

Tableau I─1 : *Continuum entre constructions formelles et substantielles*

Parmi les EI formelles (les constructions), certaines possèdent un haut degré de généralité ; par exemple, en anglais, une tête lexicale précède ses compléments (V + OBj / N+ Cpl / ADJ.+ CPL, etc.). Dans la grammaire de Fillmore, une construction plus déterminée hérite de constructions plus générales. Par exemple, la construction

WHAT's X doing Y ?

que l'on a dans

[14] Pour Jackendoff (2002), ces EI schématiques sont intégrées au lexique.

What do you think your name is doing in my book ? / what is this scratch doing on the table ?

et qui exprime un jugement d'incongruité, hérite de constructions plus « réduites », plus générales[15] :

- l'interrogatif WHAT
- la « left isolation », c'est-à-dire l'extraction
- une construction SV
- l'inversion sujet-auxiliaire déclenché par WHAT
- une construction sujet-prédicat

Cette dernière construction, l'inversion de l'ordre sujet –auxiliaire, permet de produire des constructions plus spécifiées :

Did you understand what I said ?
Boy, was I stupid
Don't you even touch that !
May I live long enough to see the end of this job?

Chaque phrase hérite de la construction générale, sans qu'il y ait ici d'appariement sémantique dans la mesure où ces phrases ont des emplois différents.

Dans la construction

why did she leave him ?

il y a un mot interrogatif et une inversion sujet-auxiliaire. De ce fait, cette construction hérite à la fois d'une construction dite *left isolation* (pour *why*) et d'une construction *subject-auxiliary inversion*.

La *Construction Grammar* de Fillmore et Kay développe donc un modèle hiérarchique d'héritage entre constructions (une partie d'une construction peut être « la fille » d'une autre construction et hérite donc de ses traits), les constructions pouvant être associées ou non à une valeur sémantique. Pour citer Yvette Yannick Mathieu (2003 : 43) qui donne une présentation plus précise que nous ne le faisons ici de la grammaire de construction fillmorienne, « *la grammaire est un ensemble de constructions hiérarchisées qui peuvent être unifiées pour créer l'ensemble des énoncés acceptables d'une langue. En ce sens, c'est une grammaire générative* ». Nous noterons donc que la Grammaire de Construction de Fillmore et Kay propose de considérer la combinaison d'un ensemble de « blocs » grammaticaux : elle consiste en des strates d'unification (ce dont, d'une certaine façon, témoigne son formalisme conséquent), et en ce sens, il nous semble que le mot *construction* doit être entendu à la fois dans sa signification dynamique et résultative.

I–3. G. Nunberg et la compositionnalité

Le premier travail influent de Nunberg sur les EI date de 1978[16] ; Ruwet (1981) s'en inspira ainsi que Moeschler (1996). Nous nous intéresserons cependant à l'article collectif de 1994 qui aura une influence certaine dans l'argumentation sur la notion de *construction.*

[15] Pour plus de détails, cf. Kay & Fillmore (1999)

[16] Travail redevable pour certains aspects à F.J. Newmeyer (1974), en particulier l'idée que le comportement syntaxique des EI peut être prédit, au moins en partie, sur la base de leur sens.

Comme signalé plus haut, Ruwet et Croft & Cruse apportent des compléments intéressants à la lecture.

Nunberg et al.relèvent six propriétés généralement attribuées aux EI :

- la conventionalité : le sens de l'EI n'est pas prédictible à partir des connaissances conventionnelles des parties quand celles-ci sont employées de façon indépendante.
- les contraintes syntaxiques
- le caractère figuratif
- la « proverbialité », c'est à dire la capacité à exprimer des situations différentes.
- le caractère informel (le registre de langue)
- le caractère affectif (nombre de EI impliquent une évaluation ou un certain rapport à la chose dénotée).

Toutes ces propriétés ne sont pas nécessairement présentes en même temps : seul le caractère conventionnel est commun à toutes les EI. *Les expressions idiomatiques sont donc conventionnelles : leur signification ou leur usage ne peuvent être prédits, ou entièrement prédits, sur la base des connaissances des conventions indépendantes qui déterminent l'usage de leur constituants lorsqu'ils sont employés de façon isolée. La conventionalité est une affaire de degré.*

Cette focalisation sur la conventionnalité permet de remettre en cause un trait apparemment indiscutable : la non-compositionnalité (la compositionnalité étant la relation entre le sens d'une expression et le sens de ses parties en vertu de leur combinaison grammaticale).

Ruwet (p.33) se fondant sur Nunberg (1978), nous éclaire sur ce sujet : *le comportement des expressions idiomatiques ne peut se comprendre ni par leur forme seule, ni par leur sens seul, mais par la relation entre leur forme et leur sens – ce qui revient à dire que les expressions idiomatiques sont, à des degrés divers, analysables et que le sens littéral (ou le sens littéral de leur constituants) restent presque toujours pertinent*s.

Cette remise en cause permet d'analyser un certain type d'EI de la même façon que l'on analyse les expressions régulières ; par un retour théorique, les expressions régulières bénéficient de certaines propriétés propres aux EI (nous l'avons vu avec la *Construction Grammar* de Fillmore). Nunberg part de l'exemple :

*Spill the beans (*litt. *Répandre les haricots,* fig. *vendre la mèche)*

qu'il considère comme une *idiomatically combining expression* (expression compositionnellement idiomatiques, désormais ECI) et qui constituerait 75 % des EI de l'anglais. En effet, dans *spill the bucket,* « spill » correspond à « divulguer » et « the bucket » à « le secret » ; ce même type de correspondance peut être effectué pour les EI en français *Briser la glace* (rompre le silence), *marcher sur les brisées* (concurrencer sur le terrain), etc.. Il y a bien une relation entre le sens de l'expression et la constitution de l'EI. Evidemment, le sens « divulguer l'information» est *conventionnel* dans la mesure où il ne peut être prédit par la signification littérale – ce qui marque une différence avec les expressions régulières. Il ne s'agit donc pas de confondre, comme le font, pour Nunberg, nombre de linguistes, *conventionalité* et *compositionnalité*.

En revanche, une expression comme *kick the bucket* (*casser sa pipe*) serait un *idiomatic phrase* qui ne répond pas aussi facilement au principe de compositionnalité, dans la mesure où il n'y a pas de correspondance entre les parties de l'EI et les parties de l'interprétation.

Cependant, Ruwet et Moeschler (et paradoxalement Nunberg, 1978), plaident pour une constitution compositionnelle de ces *idiomatic phrases.* En suivant l'argumentation de Nunberg (1978), Moeschler indique que le rapport entre forme et sens des EI permet de conclure à leur compositionnalité ; ainsi, même s'il n'est pas possible pour cet auteur de réduire l'interprétation d'une EI à une paraphrase, *casser sa pipe* implique un procès équivalent à peu près à « mourir brusquement » ; de ce fait, « sa pipe » spécifie le sens de *casser*, à savoir une action faite brusquement[17]. On n'aura pas :

** Max a cassé sa pipe lentement / à petit feu*

alors que

il est mort lentement / à petit feu

est possible ainsi que

il a cassé les liens petit à petit avec sa famille
il a cassé des cailloux lentement.

Cette compositionnalité, à savoir l'influence de l'objet sur le prédicat, est bien sûr générale et vaut pour les expressions régulières : *l'interprétation est donc le produit d'un calcul basé sur la relation entre constituants* (Moeschler, 1996 : 100). De même, pour Ruwet

foutre le camp

est opaque, mais la valeur dépréciative est déjà dans *foutre* que l'on rencontre dans nombre d'expressions qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici.

On retiendra donc que la notion de conventionnalité est directement reliée à celle d'opacité : plus une EI est opaque, plus elle est conventionnelle. La notion de compositionnalité est différente : elle désigne la « participation » des parties constitutives de l'EI dans le calcul interprétatif, sans pour autant que le tout soit égal à la somme des parties.

L'argument de la compositionnalité des expressions idiomatiques permet de considérer qu'elles ne se démarquent pas véritablement des expressions libres, et qu'elles ne constituent donc pas un corpus à part dans la théorisation linguistique. L'article de Ruwet est très convaincant sur cet aspect ; en critiquant l'approche de Chomsky (1981) qui considère que les expressions idiomatiques ont leurs propriétés (par exemple le blocage du passif) définies par des règles « idiomatiques », N.Ruwet met en évidence le fait que les blocages syntaxiques ne relèvent pas généralement de ce type de règles, mais sont la conséquence de contraintes qui touchent aussi bien les constructions figées que les constructions libres : par exemple, là où on pense que le passif est impossible, c'est en fait pour des raisons qui ne tiennent pas au caractère idiomatique de l'expression :

Tenir le crachoir. →

? le crachoir a été tenu par Paul toute la soirée.

Mais

A la chambre des députés, pendant quelques semaines, le crachoir a été systématiquement tenu par des députés de l'opposition.

De même :

[17] Comme au début de *The stranger* (*Le criminel)*, film de commande de O. Welles, où on voit le détective Wilson casser littéralement et malencontreusement sa pipe. Le spectateur (français) pourrait y voir un mauvais présage ; heureusement, le personnage réussira après quelques encombres, à démasquer l'ancien nazi joué par O. Welles.

**Le coche a été raté par Pierre.*

mais

Dans ces circonstances, le coche a été raté par tous les participants[18].

→ Si l'objet possède une valeur locative, le passif n'est naturel que si le référent du sujet (de l'actif) occupe en quelque sorte une « place » substantielle.

Pour une construction libre :

Pierre habite Caen.
**Caen est habité par Paul.*

mais

Caen est habité par de nombreux anglais.

Autre cas :

Le pape a cassé sa pipe.
**Sa / la pipe a été cassée par le Pape.*

→ la référence au SN *sa pipe* est dépendante de celle du SN *le pape* ; dans ce cas, le passif est impossible ; de même dans une expression non idiomatique :

Adolphe a levé le bras droit.
**le bras droit a été levé par Adolphe.*

Pour le clivage, on peut difficilement avoir :

? *C'est la glace qu'il a brisée*.

pour des raisons pragmatiques : on ne voit pas, en effet, ce qui pourrait être mis en concurrence avec *glace*.

Les remarques de Ruwet (dont nous ne donnons qu'un simple aperçu), plus argumentées encore peut être que celles de Nunberg et al., permettent de rétablir l'équilibre entre EI et expressions libres ; plus exactement, elles permettent de s'affranchir des distances entre les deux types d'expression, et de concevoir une analyse homogène. C'est là le point de vue de Nunberg et al. qui, à propos d'une ECI comme *Spill the beans* rejettent la théorie de la non compositionnalité, et considèrent que les restrictions sélectionnelles qui « frappent » les expressions libres, sont de natures sémantiques ou conceptuelles (par exemple : *La voiture éclabousse* / ? *La montagne éclabousse*). Ce sont ces mêmes contraintes sémantiques, conceptuelles (voire pragmatiques) qui affectent les blocages syntaxiques à la fois des EI et des expressions libres. Autrement dit, le traitement classique de l'EI *spill the beans* conclurait à la non- compositionnalité de l'expression ; il en découlerait que le sens ne peut se conformer aux règles sémantiques des expressions comme [Verbe + objet]. On l'a vu, pour Nunberg, il y a bien compositionnalité non pas avec le sens « littéral » mais avec le sens idiomatique. *Spills the beans* est bien une instance de [Verbe + objet] (et non pas une locution verbale), mais les règles d'interprétation sont conventionnelles, elles sont liées *seulement* à cette construction. Dans la mesure où les restrictions sélectionnelles pour Nunberg sont avant tout sémantiques (ou conceptuelles) - il faut qu'il y ait une compatibilité entre un verbe et son sujet, un verbe et son objet. On repère là encore un continuum entre expressions libres (compositionnelles, mais non conventionnelles car transparentes) et

[18] Pour cet exemple, et pour le précédent, le jugement d'acceptabilité incombe à N. Ruwet. Il n'est pas sûr que ce jugement fasse l'unanimité.

expressions idiomatiques (compositionnelles, mais conventionnelles car opaques), continuum redevable au caractère graduable de la conventionnalité.

L'argument de la compositionnalité des EI montre donc qu'une représentation homogène du savoir grammatical est possible[19].

I─4. Synthèse intermédiaire

Cette synthèse reprend celle de Croft et Cruse (2004) et découle des observations faites plus haut. Elle prendra la forme –c'est une habitude – d'un continuum entre types de constructions censées représenter le savoir grammatical des locuteurs. Le tableau part des constructions complexes (c'est-à-dire là où il y a combinaison) pour aboutir aux constructions atomiques (les mots et les catégories syntaxiques). La dernière colonne présente des exemples illustrant le type de construction.

	TYPE DE CONSTRUCTION	NOM TRADITIONNEL	EXEMPLES
construction complexe	formelle	syntaxe	sujet V obl (path/loc)
	substantielle verbale (non conventionnelle)	cadre de sous-catégorisation	Sujet *consume* objet
	substantielle (conventionnelle)	EI	*kick the bucket*
	morphologique	morphologie	le morphème {s} du pluriel
construction atomique	formelle	catégorie syntaxique	nom, adjectif, verbe
	substantielle	mot / lexique	*this*, *green*

Tableau I─2 : *Continuum selon Croft et Cruse (2004 : 255) entre les types de constructions*

Les constructions formelles complexes correspondent au type travaillé par Goldberg (voir plus bas). Ce sont des configurations syntaxiques dotées d'une signification qui correspondent aux EI formelles ou schématiques. Les constructions substantielles verbales correspondent aux conditions de formation des SV, conditions de nature conceptuelle. On pourrait dire qu'en principe chaque verbe possède ses propres conditions, ses propres classes d'objets. Dans l'exemple, le verbe *consume* sélectionne un objet direct compatible (un référent « consommable »). Les constructions substantielles complexes sont donc ce que l'on nomme communément EI. Les constructions morphologiques complexes sont inhérentes à l'appariement morphème lié- signification (ici la signification pluriel). Les constructions atomiques formelles correspondent aux catégories syntaxiques qui, dans le paradigme cognitiviste, « profilent » différemment l'expression de nos expériences. Les catégories syntaxiques sont donc par elles-mêmes significatives. Enfin, les constructions atomiques

[19] Cette thèse est partagée par R. Jackendoff (2002).

substantielles correspondent à l'appariement mot- signification. En ce sens, les mots sont eux-mêmes des constructions.

Cette généralisation de la notion de *construction* est manifeste dans plusieurs modèles que nous ne pouvons traiter ici (par exemple chez Jackendoff[20], chez Langacker, dans la *Radical Construction Grammar* de Croft, la *Word Grammar* de R.Huston, etc.). Nous présenterons cependant les travaux de Goldberg parce qu'ils constituent un point de comparaison très intéressant avec les travaux des contextualistes britanniques. Cette conception de la Grammaire de Construction étant assez bien connue, nous nous limiterons ici à l'essentiel.

I–5. A. Goldberg et la notion de *Construction*

Le point de départ de Goldberg est une critique de la position lexicaliste (et non pas véritablement de la position générative orthodoxe). Cette position[21] stipule que la représentation sémantique du verbe est projetée sur la configuration propositionnelle à partir de règles générales ; autrement dit, le verbe impose sa structure interne à la proposition. De ce fait, puisque qu'un verbe est susceptible d'appartenir à des configurations différentes, il faut postuler des représentations sémantiques différentes. Ce postulat apparaît cependant *ad hoc* et oblige à une prolifération de la polysémie. Ainsi pour

He sneezed the napkin off the table

la position lexicaliste propose de considérer un sens particulier du verbe *sneeze* (en principe intransitif) à trois arguments « X CAUSES Y to MOVE Z by sneezing ». Pour Goldberg, il s'agit plutôt non pas de considérer la présence d'un nouveau sens « causatif », mais d'associer certains aspects de la signification directement à la configuration syntaxique : « X CAUSES Y to MOVE Z » relève de la signification même de la construction et non du verbe. Une construction se définit alors de la façon suivante :

> « *a construction is […] a pairing of form with meaning/use such that some aspect of the form or some aspect of the meaning/use is not strictly predicable from the component parts or from other constructions already established to exist in the language*" (Goldberg, 1998 : 205).

Cette définition, qui fait intervenir le rapport entre les éléments constitutifs de la construction, pourrait plaider pour une conception non compositionnelle des faits grammaticaux. Mais le caractère non prédictible doit être attribué non pas à la non-compositionnalité, mais à la conventionnalité (cf. la thèse de Nunberg plus haut). Ainsi, la théorie de la construction reste compositionnelle :

> *« By recognizing the existence of contentful constructions, we can save compositionality in a weakened form: the meaning of an expression is the result of integrating the meanings of the lexical items into the meanings of constructions. In this way, we do not*

[20] Nous traduisons Jackendoff : « S'il y a des constructions défectives (par exemple une structure qui manque de phonologie), pourquoi ne pourrait-il pas y avoir des constructions doublement défectives : qui manquent de phonologie et de sémantique ? De telles constructions seraient les règles de structures syntagmatiques (phrase structure rules). De là un continuum entre règles de structures syntagmatiques qui encodent des syntagmes sans association phonologique et sémantique et les mots ordinaires qui encodent des unités phonétiques, syntaxiques et sémantiques. Dans cette approche, la seule règle est « unifie les pièces », les pièces étant enregistrées dans un même format pour l'unification ». (Jackendoff, 2002 : 180)

[21] Position dont S. Pinker est une des figures principales.

need to claim that the syntax and semantics of the clause is projected exclusively from the specifications of the main verb» (Goldberg, 1995 : 16).

Le rapport entre la construction et la phraséologie n'est que peu théorisé chez Goldberg. Cependant, si nous examinons la définition donnée ci-dessus, il est indiscutable qu'elle pourrait s'appliquer à n'importe quel cas de phraséologie : le caractère non prédictible, conventionnel, est ici tout à fait fondamental.

Nous donnons ci-dessous quelques exemples de constructions privilégiés dans ses études par Goldberg[22] :

EXEMPLES DE CONSTRUCTIONS	SIGNIFICATION	FORMES
Intransitive motion *The fly buzzed into the room*	X moves$Y_{path/loc}$	Subj V $Obl_{path/loc}$
Caused-Motion *Pat sneezed the foam off the cappuccino*	X causes Y to move $Z_{path/loc}$	Subj V Obj $Obl_{path/loc}$
Double Objet (ditransitive) *She faxed him a letter*	X causes Y to receive Z	Subj V Obj Obj 2
Resultative *She kissed him unconscious*	X causes Y to become Z	Subj V Obj RP
Transitive *Pat cubed the meat*	X acts on Y	Subj V Obj
Possessive *Sam landed / secured a good job*	X acquires / possesses Y	Subj V Obj

Tableau I─3 : *Exemples de constructions*

Une construction peut être polysémique ; par exemple, la construction ditransitive (que nous comparerons dans une section ultérieure au « pattern » **vnn** de Francis et Hundson) :

A) X causes Y to receive Z (sens central) : *Joe gave Sally the ball*

B) X causes Y to Receive Z (avec des conditions de satisfaction) : *Joe promised Bob a car*

C) X enables Y to receive Z : *Joe permitted Chris an apple*

D) X causes y not to rceive Z : *Joe refused Bob a cookie*

E) X acts to cause Y to receive Z at some future time : *Joe bequeathed Bob a fortune*

F) X intends to cause Y to receive Z : *Joe Baked Bob a cake*

La «création linguistique » trouve une explication dans les processus de « coercition[23] » et d'extension métaphorique ; l'explication est en fait en elle-même classique, mais elle s'applique ici à des objets quelque peu différents : ainsi, dans

*We will **overnight** you that package as soon as it comes in*

[22] Voir aussi J.François (2003).
[23] Sur la notion de coercition, on lira avec beaucoup de profit J.Taylor (1998).

Nous vous transmettrons ce paquet du jour au lendemain (tr. de J.François, 2003)

Il n'y a pas interprétation d'une construction nouvelle ; au contraire, il y a exploitation d'une construction stable, dans laquelle est insérée de façon « créative » *overnight* et qui conduit donc à une nouvelle interprétation de l'emploi du mot : d'adverbe, *overnight* devient verbe. Il est alors versé dans la classe verbale ditransitive exprimant l'idée d'envoi : *mail, fax, e-mail, ship*, etc.

L'extension peut être métaphorique : par exemple, parce que nous pouvons comprendre la cause d'un effet en termes de transfert de cet effet, l'énoncé suivant est le résultat d'une extension métaphorique se faisant généralement du sens le plus concret au sens le plus abstrait :

The music lent the party a festive air
≈ *La musique a prêté un air festif à la fête*

Puisque les constructions ont les mêmes propriétés que les lexèmes (forme et sens), il est naturel qu'elles exploitent les modes de production lexicale.

Dans la partie suivante, nous présentons les effets de phénomène d'*entrenchment* sur l'enracinement des unités grammaticales et lexicales dans notre compétence linguistique.

I─6. La notion d'*entrenchment* dans le cadre des linguistiques cognitives

La question de l'acquisition de ces « structures » reçoit deux réponses ; une cognitive : notre expérience la plus fondamentale génère des « scénarios » que reflète le niveau actanciel de la construction et sa dimension holiste (cf. Goldberg, 2004) ; l'autre, psycholinguistique, s'appuie sur le phénomène d'*entrenchment.* C'est ce phénomène que présente et discute Ph. Gréa ; nous reviendrons brièvement, à l'issue de cette partie, sur les rapports entre *entrenchment* et *construction*.

I─6.1 Définitions de la notion d'*entrenchment*[24]

I─6.1.1 Entrenchment et figement

Le terme *entrenchment* (en anglais) est aujourd'hui inévitable dans la plupart des linguistiques cognitives et se trouve au centre de la problématique du figement et de la lexicalisation. Cela est d'autant plus frappant que nous ne bénéficions, en français, d'aucune traduction satisfaisante pour ce mot qui désigne à l'origine le processus par lequel *une idée devient fixée et ne peut plus être changée* (ce qu'on appellerait en français une *idée reçue* ou une *idée toute faite*). Or la terminologie détermine en grande partie la structuration d'une problématique et cette simple divergence sur les notions utilisées ne peut qu'aboutir à des champs théoriques différents. Pour comprendre comment la problématique du figement et de la lexicalisation est actuellement constituée dans le cadre des linguistiques cognitives, il est donc nécessaire d'analyser cette notion en détail. C'est à Langacker que l'on doit l'utilisation du terme *entrenchment* dans un cadre proprement linguistique :

> « *Linguistic structures are more realistically conceived as falling along a continuous scale of entrenchment in cognitive organization. Every use of a structure has a positive impact on its degree of entrenchment, whereas extended periods of disuse have a*

[24] Philippe Gréa est l'auteur des sections I-6.1 à I-6.3.

negative impact. With repeated use, a novel structure becomes progressively entrenched, to the point of becoming a unit; moreover, units are variably entrenched depending on the frequency of their occurrence (driven, for example, is more entrenched than thriven). » (Langacker 1987, pp. 59)

L'*entrenchment* permet de mettre en relation la notion de fréquence d'occurrence avec celle, beaucoup plus abstraite, d'unité linguistique. Plus la fréquence d'occurrence d'une structure est grande, plus son degré d'*entrenchment* est grand, et plus elle est perçue comme unité à part entière. Dans ce cadre, « une unité linguistique n'est rien d'autre qu'une structure qu'un locuteur maîtrise de fond en comble de telle sorte qu'il peut l'employer de manière largement automatique, sans avoir à concentrer spécifiquement son attention sur ses parties dans leur individualité ou sur leur arrangement.[25] » (Langacker 1987, p. 57).

En outre, le caractère continue d'une mesure comme la fréquence d'occurrence détermine une conception graduée de l'*entrenchment* et donc, du statut d'unité linguistique lui-même :

« *Is there some particular level of entrenchment, with special behavioural significance, that can serve as nonarbitrary cutoff point in defining unit? There are no obvious linguistic grounds for believing so. Provisionally, then, I assume a graduation, with greater entrenchment implying greater centrality and linguistic significance. The absence of a sharp division between units and nonunits has the consequence that the scope of a grammar is not precisely delimited. I find this conclusion both acceptable and realistic.* » (Langacker 1987, pp. 59-60)

Dans cette optique, il est impossible de délimiter de façon précise l'ensemble des unités d'une langue donnée. La langue et sa grammaire se caractérisent alors comme un inventaire ouvert et limité d'unités conventionnelles qui se répartissent sur une échelle[26].

Si l'on en restait à cette définition, la notion de *figement* constituerait sans doute une traduction satisfaisante de l'*entrenchment*. Le problème, c'est que cette notion s'applique non seulement à des syntagmes mais aussi à des règles. Par exemple, la flexion verbale *-ed* en anglais [Vb ---> Vb-ed] est d'autant plus *entrenched* qu'elle est fréquente en anglais :

« *A derivationnal relation may be entrenched in the following complex unit [[play]-->[play-ed]]. […] played is sufficiently frequent that it is likely to be entrenched as a unit itself, although both component morphemes, the verbal root play and the past tense suffix /-ed/, occur regularly in many other environments and so are also entrenched in their own right. On the other hand, [demythologize] ---> (demythologized) is probably not stored.. […] the derivation occurs by novel computation, rather than by activation of a pre-existing unit*. » (Clausner & Croft 1997, p. 252)

Or il semble très difficile, dans le contexte de la linguistique française, de parler de figement dans le cas de la morphologie flexionnelle. De même, il n'est pas possible de considérer une règle flexionnelle (ou dérivationnelle, ou phonologique, ou encore syntaxique) comme une unité linguistique. Pourtant, dans tous ces cas, les linguistiques cognitives utilisent le terme *entrenchment*. Ce dernier présente donc une originalité qu'il faut expliciter.

---

[25] « A unit is a structure that a speaker has mastered thoroughly, to the extent that he can employ in largely automatic fashion, without having to focus his attention specifically on its individual parts or their arrangement. »

[26] Inventaire où le fameux rapport de schématicité énoncé dans *Cognitive Grammar* joue le rôle d'une relation d'ordre, raison pour laquelle on parle d'un inventaire structuré.

I─6.1.2 Un concept d'origine psychologique et neurobiologique

Les synonymes proposés dans (Langacker 2000, p. 96) sont de ce point de vue significatifs : *routinisation*, *automatization* et *habit formation*. Ils montrent qu'il faut aller chercher l'origine de ce concept dans la psychologie cognitive :

« *The hypothesis is that each time a word (or construction) is used, it activates a node or pattern of nodes in the mind, and frequency of activation affects the storage of that information, leading to its ultimate storage as a conventional grammatical unit.* » (Croft & Cruse 2004, p. 292)

En effet, au-delà d'une simple mesure statistique (la fréquence d'occurrence), la notion d'*entrenchment* désigne surtout un processus de stockage (*storage*) de l'information et prend de la sorte une dimension véritablement cognitive. Or si l'on peut stocker en mémoire des syntagmes figés (par exemple *pomme de terre*), on peut aussi stocker des règles (flexionnelles, dérivationnnelles, phonologiques, syntaxiques). De ce fait, l'*entrenchment*, contrairement à la notion de figement, est susceptible de s'appliquer à toute structure mémorisable par l'esprit et dont le stockage sera facilité par une fréquence importante. Sont alors concernées l'ensemble des règles grammaticales régulières (et donc nécessairement fréquentes) mais aussi toutes les entités conçues et élaborées dans le cadre des linguistiques cognitives : cela va, entre autres, des cadres sémantiques de Fillmore (*frames*) aux espaces mentaux de Fauconnier et Turner en passant par les métaphores conceptuelles de Lakoff et Johnson.

Un dernier élément permet de préciser le caractère neurobiologique de la notion d'*entrenchment*. Cette notion trouve en effet une formulation mathématique tout à fait adéquate dans le paradigme connexionniste :

> « *Entrenchment is staightforwardly identifiable as an adjustment in connection weights, brought about by the occurrence of a pattern of activation, which renders more likely the re-occurrence of the same or comparable pattern. With respect to the system's movement through state space, entrenchment amounts to the emergence of an attractor. The term fits quite well with the topolographical conception of state space, where attractors of different strength are thought of as wells or valleys of varying depth that the system tends to settle into as it relaxes into a state of minimum energy.* » (Langacker 2000, p. 96)

Sans entrer dans les détails techniques, précisons simplement les points suivants : dans un réseau de neurones, les liens entre neurones sont pondérés et ces pondérations s'ajustent en fonction d'un algorithme d'apprentissage. Or cet algorithme est justement sensible aux régularités internes des patrons d'activation. Du coup, l'*entrenchment* peut être identifié à l'émergence d'un attracteur. En outre, le caractère gradué de l'*entrenchment* trouve lui aussi une reformulation évidente dans la « profondeur » de cet attracteur. L'*entrenchment* est donc un concept qui se veut neurobiologiquement plausible, ce qui est assez inédit dans un cadre linguistique traditionnel.

I─6.2. Applications en sémantique

I─6.2.1. Notation

Afin d'illustrer l'intérêt de cette notion, nous allons voir comment les linguistiques cognitives traitent trois phénomènes distincts (quoique reliés) : il s'agit de la lexicalisation, de

l'opposition entre métaphore conventionnelle et expression idiomatique, et pour finir, de l'opposition entre métaphore conventionnelle et vive. Avant cela, quelques précisions notationnelles sont nécessaires.

>	opérateur de succession temporelle
[A]	structure *entrenched*, statut d'unité
(A)	structure peu ou pas *entrenched*, pas de statut d'unité
A → B	B est conforme aux spécifications de A mais se caractérise par une granularité plus fine (catégorisation non conflictuelle, B est une élaboration particulière de A)
A– –>B	B n'est pas totalement conforme aux spécifications de A (catégorisation conflictuelle, métaphore par ex.)

I–6.2.2. Lexicalisation

L'*entrenchment* permet de rendre compte de manière directe du phénomène de lexicalisation. Langacker propose de traiter l'exemple de *souris* (*mouse* en anglais) qui présente aujourd'hui deux sens distincts : rongeur ou périphérique informatique. Si cette dernière acception est considérée comme lexicalisée, elle constitue dans ce cadre l'étape finale d'un processus que la grammaire cognitive décrit comme suit[27] :

1. A l'origine, nous disposons d'une unité [[SOURIS]/[souris] dont la structure sémantique [SOURIS] désigne un rongeur. Cette unité est *entrenched*, c'est-à-dire stockée en mémoire comme une unité (d'où l'utilisation des crchets).
2. A un moment donné, un locuteur utilise cette unité pour désigner un certain périphérique d'ordinateur. Cette nouvelle interprétation est alors représenté de la façon suivante : ((SOURIS')/[souris]). Cette expression se compose d'une structure sémantique (SOURIS') qui n'a pas le statut d'unité (d'où l'utilisation de parenthèses) et qui désigne un certain référent (un système de pointage pour ordinateur), ainsi que d'une forme phonologique [souris] (*entrenched*).
3. Il existe une relation sémantique entre les structures [SOURIS] et (SOURIS'), relation qui se caractérise dans une approche traditionnelle comme une métaphore fondée sur une analogie de forme[28]. La grammaire cognitive, quant à elle, y voit un rapport de sanction partielle entre un schéma (abstrait) et son élaboration (plus spécifique). Ce rapport sera donc noté de la façon suivante : ([SOURIS] – –> (SOURIS')). Cette expression indique que la structure sémantique (SOURIS') est une élaboration particulière du schéma [SOURIS], mais que cette élaboration ne respecte pas l'ensemble des paramètres propres à ce schéma (ctégorisation conflictuelle). En outre, cette catégorisation n'est pas *entrenched* puisqu'il s'agit, à cet instant encore, d'un emploi peu fréquent.
4. C'est la répétition qui va avoir un impact positif sur le stockage d'une telle expression. La catégorisation d'un périphérique par l'unité *entrenched* [SOURIS] doit donc se reproduire régulièrement : ([SOURIS] – –> ($SOURIS_1$')) > ([SOURIS] – –> ($SOURIS_2$')) > ([SOURIS] – –> ($SOURIS_3$')) etc. Cette répétition a un double effet : *entrenchment* de [SOURIS'] (d'où les crochets) qui est peu à peu stocké comme une

[27] D'un point de vue strictement rhétorique, *souris* (au sens de système de pointage informatique) est un exemple de catachrèse par métaphore.
[28] Précisons qu'en français, le terme *souris* a sans doute pris son sens de périphérique informatique par imitation de l'anglais. La lexicalisation du terme français n'a donc pas suivi le même processus que *mouse*.

unité à part entière et *entrenchment* de la catégorisation de [SOURIS'] par [SOURIS] : [[SOURIS] – –> [SOURIS']].

La lexicalisation est donc réduite ici à un *entrenchment* progressif des rapports de schématicité. On peut alors souligner deux conséquences importantes : (i) puisque l'*entrenchment* est une question de degré, on dispose par la même occasion d'un degré de lexicalisation ; (ii) puisque le seul paramètre déterminant pour la lexicalisation d'un emploi particulier, c'est une fréquence d'occurrence élevée, on peut en conclure que n'importe quel emploi nouveau a autant de chance d'être lexicalisé qu'un autre, pour peu que les locuteurs y soient régulièrement exposés[29].

I–6.2.3. De la métaphore conventionnelle à l'expression idiomatique

Dans le cadre de la grammaire cognitive, le rapport entre la fréquence et l'*entrenchment* est un rapport simplement proportionnel : plus un emploi est fréquent, plus il est *entrenched* et plus il est stocké sous forme d'unité linguistique.

Clausner et Croft (1997), en s'inspirant des travaux de Bybee, complexifient ce dispositif en intégrant un nouveau paramètre : la productivité. Ils appliquent alors ce dispositif théorique à la métaphore (Clausner & Croft 1997)[30] et obtiennent une tripartition des métaphores fondée sur une combinaison des deux critères (entrenchment et productivité) : métaphores productives, semi-productives et non productives.

Les métaphores productives sont celles dont le schéma est plus fréquent et *entrenched* que ses élaborations (*token*). Les métaphores conceptuelles de Lakoff et Johnson illustrent parfaitement cette configuration (Lakoff & Johnson 1986).

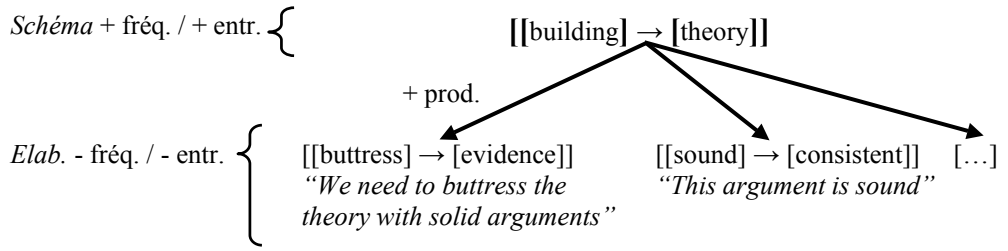

Figure I–1 : métaphores productives (métaphores conceptuelles)

A l'inverse, les métaphores semi-productives sont des métaphores dont le schéma est moins fréquent et moins entrenched que ses élaborations. Les expressions idiomatiques illustrent ce cas[31].

[29] Cela implique qu'il n'y a pas de critères formels (morphologique, phonologique ou autre) qui favoriseraient la lexicalisation d'un emploi particulier et d'autres qui, au contraire, l'entraveraient.

[30] Et plus récemment, ils l'élargissent à la morphologie et la syntaxe (grammaire de construction) dans le cadre d'une approche *usage based* (Croft & Cruse 2004).

[31] Il est à noter que l'expression *cat out of the bag* est traitée dans (Langacker 1987) et constitue un cas de catégorisation conflictuelle.

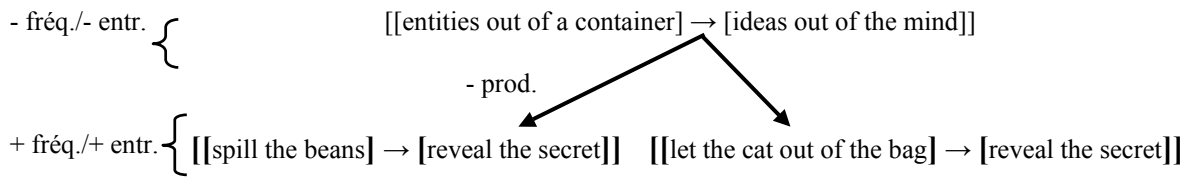

Figure I–2 : métaphores semi-productives

Cet exemple permet de revenir sur une erreur couramment faite et qui consiste à penser que plus un schéma est abstrait, plus il est *entrenched*. Langacker lui-même indique que les schémas les plus abstraits ne sont pas les plus fondamentaux :

> « *Finally, there is reason to believe that lower-level schemas, expressing regularities of limited scope, may on balance be more essential to language structure than high-level schemas representing the broadest generalizations*. » (Langacker 2000, pp. 92-93)

Pour finir, les métaphores non productives se caractérisent par une absence de motivation entre le domaine source et le domaine cible. C'est le cas, par exemple, de l'expression *kick the bucket* (traduisible par *casser sa pipe*) qui n'entretient en anglais aucun rapport schématique avec le fait de *mourir*. Contrairement, aux autres métaphores, il n'existe ici aucune relation de schématicité entre la source (le fait de taper dans un seau) et la cible (le fait de mourir). Par conséquent, c'est l'association des deux qui est *entrenched*.

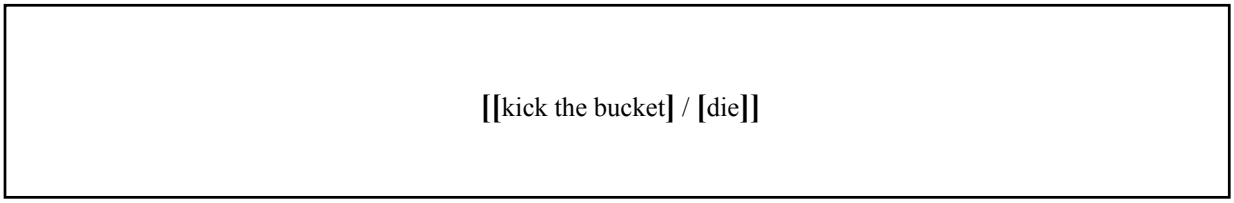

Figure I–3 : métaphores non productives

Cette approche, qui combine l'*entrenchment* et la schématicité, constitue l'une des origines de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les modèles fondés sur l'usage (Barlow & Kemmer 2000) ainsi que les grammaires de construction. Ce dernier cadre théorique, en particulier, s'inspire en grande partie des travaux de Langacker, de Bybee et de Croft. Ainsi, une expression verbale comme [[send][NP][NP]] se situe à un certain niveau de schématicité et se caractérise par un certain degré d'*entrenchment*. Par conséquent, elle est perçue comme une unité linguistique à part entière (une construction), dont le statut exact – lexical ou grammatical – nous importe peu, et qui tient une place particulière dans une taxinomie ayant des propriétés formelles directement héritée de la schématicité Langackerienne (inventaire structuré, héritage multiple, etc.).

I–6.2.4 Métaphore vive et conventionnelle

Un dernier exemple d'application sémantique de la notion d'*entrenchement* concerne ce qu'on appelle traditionnellement métaphore vive et métaphore conventionnelle. Cette opposition est principalement abordée dans le cadre de l'intégration conceptuelle (Fauconnier & Turner 1994, Fauconnier & Turner 2002), dont le positionnement théorique est

parfaitement représentatif des approches cognitives, puisqu'elle neutralise l'opposition métaphore vive – conventionnelle et la ramène à une simple différence d'*entrenchment*. Dans cette approche, les métaphores (qu'elles soient conventionnelles ou non) sont décrites à l'aide d'un réseau de relations (dit réseau d'intégration) représenté dans la Figure I–4 : deux espaces d'entrée sont mis en relation via des projections conceptuelles et ces relations sont compressées dans un autre espace, l'espace intégrant, qui présente de ce fait une structure logico-pragmatique originale[32].

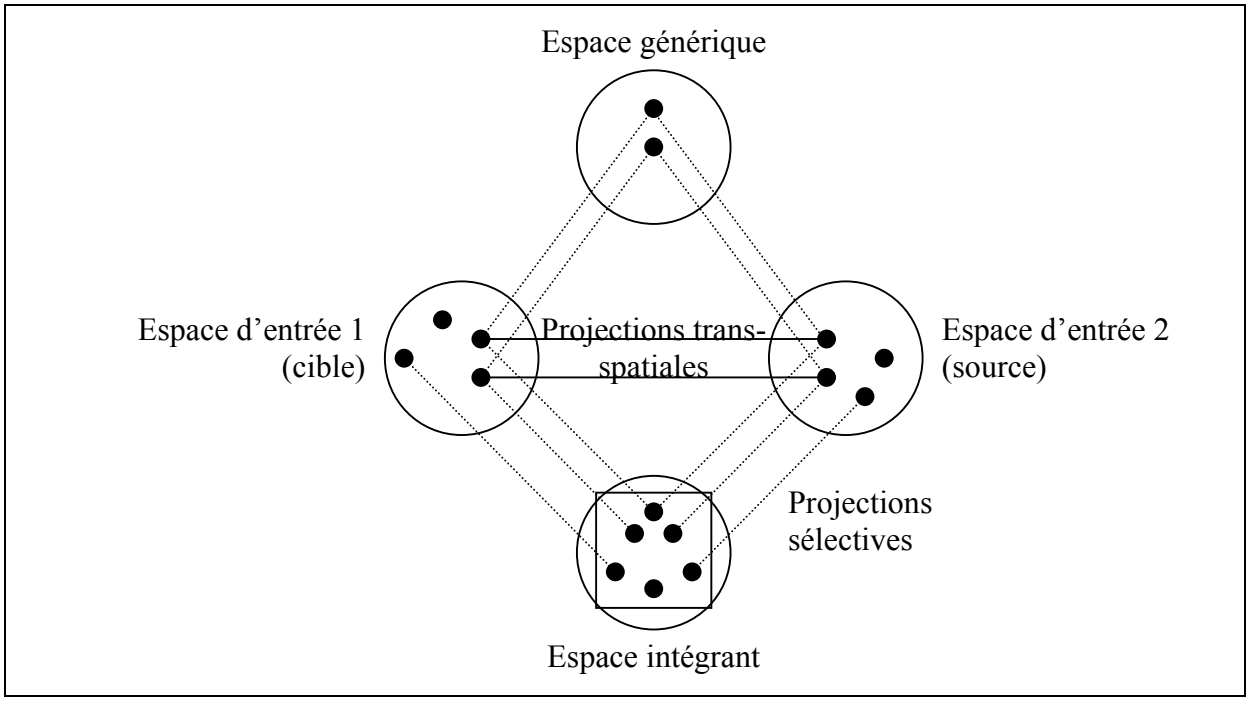

Figure I–4 : réseau d'intégration (configuration typique)

Le fait que nous ayons affaire à une métaphore conventionnelle ou novatrice n'amène aucun changement dans les représentations adoptées. Le seul point permettant de les distinguer tient dans le fait qu'un réseau d'intégration induit par une métaphore conventionnelle est *entrenched*. Dans ce cas, la métaphore n'exige aucun calcul de la part du locuteur. En raison d'occurrences fréquentes, la structure représentée dans la Figure I–4 est mémorisée de façon globale par les locuteurs et se trouve disponible sous cette forme à chaque nouvelle occurrence. Parallèlement, chaque nouvelle occurrence augmente un peu plus le caractère *entrenched* de cette structure, et confirme d'autant son statut d'unité linguistique. Ainsi, une expression verbale comme « creuser sa propre tombe »[33] renvoie à un réseau déjà constitué et mémorisé, une sorte de structure à trous réutilisable à volonté et que certains éléments de l'espace cible vont se contenter d'instancier en précisant par exemple la nature de ce creusement de tombe (engagement dans une relation affective, consommation excessive de tabac ou investissement financier comme c'est le cas dans l'exemple 0) :

(1) *A chaque investissement que tu fais, tu creuses un peu plus ta propre tombe.*

[32] Dans ce cadre, la polysémie la plus avérée et les métaphores les plus novatrices sont traitées de la même façon. Pour les problèmes que cela peut soulever, Gréa (2003).
[33] Fauconnier (1984)

Cet *entrenchement* du réseau d'intégration détermine des contraintes structurelles que toute occurrence doit respecter. Par exemple, le creusement de la tombe impose un caractère graduel aux processus hérités de l'espace cible (le fait de faire des investissements, de s'engager dans une relation affective ou de fumer cigarette sur cigarette). Ce trait graduel, en effet, est « empaqueté » dans un réseau d'intégration lui-même mémorisé et conçu comme un tout. Par conséquent, toute violation de cette contrainte produirait des énoncés beaucoup moins conventionnels, comme dans l'exemple 4)(2) où le décès consécutif à l'électrocution n'a rien de graduel :

(2) *? En plaçant tes doigts dans cette prise électrique, tu creuses ta propre tombe.*

Si les métaphores conventionnelles impliquent donc un réseau déjà constitué et mémorisé sous la forme d'une unité linguistique « à trous », les métaphores vives, à l'inverse, exigent un calcul complet afin de créer toutes les relations conceptuelles requises et de développer ainsi l'ensemble du réseau d'intégration. Dans cette configuration, le réseau d'intégration n'a pas le statut d'unité et se caractérise au contraire par une importante complexité interne. Un tel réseau présente alors un certain nombre de propriétés qui sont les conséquences directes d'un degré d'*entrenchment* nul : (i) il est beaucoup moins stable qu'un réseau induit par une métaphore conventionnelle et fait preuve d'une certaine déformabilité, du moins dans les limites de ce que Fauconnier & Turner appellent les contraintes d'optimalité ; (ii) puisque le réseau induit par une métaphore nouvelle n'est pas compacté, on peut facilement le développer selon sa propre logique interne. Dans le cas de la métaphore, un tel développement se traduit par une métaphore filée. A l'inverse, le filage d'une métaphore conventionnelle sera perçu comme moins naturel. En effet, le décompactage (induit par le filage) d'une unité auparavant mémorisée sous la forme d'une unité linguistique oblige les locuteurs à reconstruire toute la complexité interne de la métaphore. Cela lui donne alors un caractère innovant qu'elle n'a pas dans des conditions classiques d'utilisation. Ce genre de mécanisme relève typiquement du registre humoristique :

(3a) *J'ai acheté une pelle en solde pour creuser ma propre tombe.*

(3b) *En creusant toutes ces tombes vous creuser un peu plus la votre (un médecin à son patient fossoyeur).*

(3c) *Tu as creusé ta propre tombe, débrouille-toi désormais pour y vivre (un père à son fils prodigue).*

(3d) *Une Belge de 33 ans a littéralement creusé sa propre tombe samedi au petit matin en allant se soulager dans un cimetière de la localité de Pulle après une soirée bien arrosée. N'ayant pu conserver son équilibre en position accroupie, elle a cherché à se raccrocher à une stèle, mais celle-ci a cédé en retombant lourdement sur la noctambule, qui est morte suffoquée (Reuters).*

Dans ces différents exemples[34], le réseau d'intégration induit par l'expression « creuser sa propre tombe » (et qui compte comme unité linguistique à part entière) est redéployé dans toute sa complexité interne. Par conséquent, de nouvelles projections peuvent être établies, et certaines contraintes peuvent être violées avec beaucoup plus de facilité. C'est par exemple le cas de l'énoncé 0d : si la chute de la stèle (et par conséquent le décès de la malheureuse) n'a rien de graduel, il peut être néanmoins utilisé dans ce contexte sans soulever les mêmes réserves que dans l'exemple (2).

[34] Dont certains sont analysés en détail dans Gréa (2004).

I–6.3. Bilan général sur la notion d'*entrenchment*

L'*entrenchment* traverse l'ensemble du courant de la linguistique cognitive et si les différentes théories ne convergent pas vers un modèle unique de description, elles se caractérisent toutes par une utilisation plus ou moins explicite de cette notion. Cette utilisation a plusieurs conséquences originales par rapport au champ théorique que nous connaissons en France : (i) Dans le cadre des linguistiques cognitives – et contrairement à l'approche structuraliste – un élément quelconque n'acquiert pas son statut d'unité à partir de sa valeur à l'intérieur d'un système mais à partir de sa fréquence d'occurrence. La définition de l'unité linguistique n'a donc ici à peu près rien à voir avec celle que l'on connaît dans le paradigme structuraliste ; (ii) Il n'existe aucune différence de principe ou d'interprétation entre une structure *entrenched* et une structure qui ne l'est pas. En revanche, la première est mémorisée comme un tout, de telle sorte que l'activation d'une partie provoque l'activation du reste de la structure. N'importe quel contexte permet toutefois de « décompacter » cette structure et de lui redonner une complexité interne[35] ; (iii) Dans ce cadre, c'est la performance, c'est-à-dire la régularité des occurrences et l'exposition d'un locuteur à ces occurrences, qui crée la compétence. Cette dernière est alors conçue comme un inventaire structuré d'unités récurrentes, et non comme un système de production (Chomsky). C'est cette hypothèse, initialement exposée par Langacker en 1987, qui fonde une grande partie des linguistiques cognitives contemporaines.

I–6.4 *Entrenchment* et *Construction* (Dominique Legallois)

Ce qui vaut pour les unités lexicales, vaut également pour la syntaxe ; le chapitre 11 de Croft et Cruse (2004) constitue une démonstration fournie de l'effet d'*entrechment* sur les phénomènes grammaticaux. Deux exemples :

1) La construction interrogative en anglais. Les verbes auxiliaires ont une fréquence très importante par rapport aux autres verbes. De ce fait, la construction [*Have Sbj… ?*] est beaucoup plus *entrenched* que (par exemple) [*Eat Sbj… ?*] ; il y a beaucoup plus d'instances de constructions en *have* que de constructions en *eat*. En anglais moderne, une construction générale formelle (schématique) comme [*verb + Sbj … ?*] s'est raréfiée, alors que [*do Sbj Verb … ?*] s'est répandue et s'est ancrée dans la savoir grammatical. L'*entrenchment* très faible de [*Eat Sbj… ?*] (ou de n'importe quel autre verbe non auxiliaire) a produit l'effet suivant : [*Eat Sbj… ?*] a disparu pour laisser la place à [*do Sbj Verb … ?*]. [*Have Sbj… ?*] a survécu grâce à son haut degré d'enracinement.
2) Les constructions ditransitives. Bybee et Thompson (1997)[36] discutent des différents degrés de productivité de ces constructions travaillées par Goldberg. Soit les exemples

   he told the news to the woman («cause motion construction»)
   he told the woman the news (construction ditransitive)

Si les deux constructions partagent un certain nombre de verbes, la construction ditransitive en « possède » beaucoup moins que la «cause motion construction» qui se révèle donc être plus productive. Cependant, la construction ditransitive prototypique [Sbj cause Obj 1 to receive Obj 2] possède une fréquence beaucoup plus importante que les autres constructions ditransitives, et donc, une productivité plus forte. Ainsi, ce type de construction peut-il accepter des nouveaux verbes, comme dans

[35] Précisons que cette compositionnalité n'est pas nécessairement de la même nature que celle qui existait avant *entrenchment*. On explique de la sorte les phénomènes d'étymologie populaire (cf. exemples 0).
[36] Nous nous fondons toujours sur Croft et Cruse (2004).

Chris e-mailed/radioed/arpanetted him a message

alors qu'une autre construction ditransitive moins productive comme [*Sbj enable Obj 1 to receive Obj 2*] n'intègre qu'un ensemble restreint de verbes :

Sally permitted/allowed Bob one Kiss
**Sally let/enabled/ Bob one kiss*

On voit donc comment, à partir des exemples recensés par Croft et Cruse dans la littérature, une construction peut posséder (ou non) une certaine productivité qui s'enracine à la fois dans le savoir grammatical et dans les discours. Nous verrons plus loin que la notion de fréquence chez les contextualistes constitue également une réponse à l' « enracinement » des patterns. Elle est également le résultat d'une vision « phraséologique » de la grammaire, puisque toute phraséologie est redevable, sinon à la fréquence, en tous cas à la répétition et à l'ancrage dans le discours et la compétence discursive.

I—7 Conclusion

Les Grammaires de Construction ancrent leur argumentation dans l'observation des cas de phraséologie « classique » ; plus encore, une construction est une généralisation des caractéristiques de la phraséologie. La perspective est holiste malgré le caractère compositionnel de la forme qui joue en fait, non pas dans la configuration, mais dans l'interprétation. L'usage de l' «argument de l'EI » permet donc de considérer que :

- les formes grammaticales sont des EI formelles, c'est-à-dire non lexicalement saturées ;
- elles n'échappent pas au principe de compositionnalité sur le plan interprétatif (ce qui permet d'établir un tableau homogène du savoir grammatical des locuteurs), tout en formant des structures unitaires ;
- elles sont conventionnelles (non prédictibles).
- elles sont de nature lexicale.
- la fréquence de leurs occurrences dans les discours est déterminante pour leur ancrage dans le savoir grammatical ;

Nous voudrions maintenant présenter les travaux des contextualistes britanniques pour lesquels la phraséologie est le mode fondamental de l'organisation linguistique, tant au niveau du système lui-même, qu'au niveau discursif. A l'issu de cette présentation, nous proposerons des points de comparaison entre tradition cognitive américaine et tradition contextualiste.

Chapitre II

La phraséologie dans la linguistique contextualiste

D. Legallois

II–1 Présentation

L'anthropologue Malinowski[1] et le linguiste Firth ont orienté la linguistique anglaise de la deuxième moitié du 20e siècle, vers une approche contextualiste des faits linguistiques, en affirmant que le langage humain est nécessairement fonctionnel et qu'un énoncé ne peut être étudié que dans son contexte d'emploi. Cette conception coïncidait avec l'approche pragmatique de la philosophie analytique d'Austin. De ce fait, le structuralisme continental n'a eu qu'une influence modeste sur la linguistique anglo-saxonne, et la déferlante générativiste des années 60-70 a trouvé une résistance. Nous employons les termes *école contextualiste, grammaire contextualiste* de façon arbitraire, par simple commodité : il n'y a en fait aucune dénomination précise pour une tendance qui n'a pas fait *école*, qui n'a pas donné lieu a une véritable théorie unifiée, mais qui a seulement constitué un point de vue relativement homogène sur la méthode linguistique. De plus, le contextualisme en question s'est exprimé également dans la grammaire fonctionnelle systémique de Halliday, point de référence certes, des contextualistes, mais qui apparaît de plus en plus en retrait dans les récentes publications. La meilleure façon de présenter le contextualisme linguistique britannique[2], est donc d'analyser les traits déterminants qui le constituent.

Dans les années 70, l'Université de Birmingham a été le théâtre d'un intérêt marqué pour l'analyse de discours[3] ; ainsi J. Sinclair et R. Coulthard (1975) sont les auteurs d'un travail sur l'étude du discours en classe qui aura une influence certaine par la suite. L'objet même du discours en classe partageait parfaitement les préoccupations didactiques encore très présentes aujourd'hui chez les linguistes anglais[4]. E. Winter est à l'origine de travaux sur la

[1] Cf. Adam (1990) pour une présentation et une discussion sur la conception « pragmatique » du langage chez Malinowski, conception qui annonce celle de Austin.
[2] On pourra lire sur ce point le travail de G. Williams (2003) plus détaillé et documenté que le nôtre sur les aspects historiques.
[3] Ce que nous appellerions en France, « linguistique textuelle ».
[4] Le clivage entre théorie linguistique et didactique de la langue est malheureusement beaucoup plus marqué en France.

subordonnée qui adoptent une analyse sinon textuelle, en tous cas contextuelle : la relative est un moment du texte qu'il convient d'expliquer en termes de cohérence ou de *replacement*) par sa position et ses effets dans un contexte minimal. Winter sera aussi à l'origine de travaux sur les schémas textuels que développera M. Hoey (1983, 2000) et M. Jordan (1984). Tous ces travaux défient les clivages habituels entre linguistique grammaticale et linguistique du texte : la grammaire ne peut être qu'une grammaire appliquée et fonctionnelle et doit pouvoir être observée au niveau du texte et non de la phrase inventée. On notera surtout que dès le début des années 90 (bien après que ces linguistes se sont dispersés dans des institutions différentes), l'influence de l'école de Birmingham allait s'étendre à la linguistique informatisée de corpus, dont Sinclair est encore aujourd'hui la figure de proue dans le milieu angliciste[5].

Nous nous intéresserons d'abord à ce dernier, pour analyser ensuite la notion de *pattern grammar* de Francis et Hunston. Enfin, les travaux récents de M.Hoey, parce qu'ils méritent par leur radicalité et leur originalité une attention particulière, feront également l'objet d'une présentation.

II–2 J. Sinclair

Il n'est évidemment pas question d'analyser en détail le travail, souvent d'ailleurs très varié (syntaxe, analyse du discours, lexicologie), de J. Sinclair[6]. La publication récente de *Trust the text* (2004) – la collection de plusieurs articles courant sur une vingtaine d'années – constitue bien plus qu'une introduction à ce travail. Nous nous intéresserons à quelques notions et à quelques idées présentées par l'auteur dans le cadre qui nous intéresse ici, la phraséologie. Chez Sinclair, et chez les contextualistes en général, la phraséologie forme un principe organisateur à la fois du discours et de la langue ; les notions que nous retiendrons sont : *le principe de l'idiomaticité vs le principe du libre choix, la différenciation entre mots et items lexicaux, et la notion de prosodie sémantique.*

Pour Sinclair, l'analyse linguistique des corpus permet surtout de se débarrasser de tout *a priori* théorique sur la langue ; par exemple, Sinclair refuse l'étiquetage catégoriel des corpus, considérant que cette pratique est méthodologiquement critiquable dans la mesure où elle reproduit une épistémè et un point de vue trop marqué sur l'objet analysé. De même, la lemmatisation, si elle n'est pas rejetée, est sans cesse relativisée. L'outil privilégié est donc le concordancier ; le corpus de référence est généralement le *Bank of English Corpus* (plusieurs millions de mots) qui sert de base à la fois à la plupart des travaux contextualistes, et au travail lexicographique sur le dictionnaire Cobuild (Collins Birmingham University International Language Dictionary), dans lequel il s'agit de décrire les structures grammaticales dans lesquels un mot cible est employé.[7]

[5] Le virage informatique de la linguistique anglaise a été négocié avec un succès incontestable dans la mesure où ce sont les linguistes eux-mêmes qui ont pris les initiatives de la recherche informatisée. Ainsi, il n'y eut pas de confusion entre linguistique informatique des corpus et traitement automatique de la langue, ce qui a été quelque peu le cas en France.
[6] Sinclair fut étudiant de Firth à l'université de Londres.
[7] Réalisation semblable au *Dictionnaire explicatif et combinatoire de* Mel'cuk, Clas et Polguère.

II–2.1 Le principe de l'idiomaticité / le principe du libre choix

Sinclair postule que deux principes sont en œuvre dans le discours : le principe de l'idiomaticité (*the idiom principle)* et celui du libre choix *(the open-choice principle)*. Voici ses définitions :

> ***The open-choice principle*****:** *this is a way of seeing language as the result of a very large number of complex choices. At each point where a unit is completed (a word or a phrase or a clause), a large range of choice opens up and the only restraint is grammaticalness… Virtually all grammars are constructed on the open-choice principle* (Sinclair, 1991: 109-110).
>
> ***The idiom principle***: *the principle of idiom is that a language user has available to him or her a large number of semi-preconstructed phrases that constitute single choices, even though they might appear to be analysable into segments*. (Sinclair, 1991 : 110)

Le second de ces deux principes se révèle prioritaire sur le premier :

> *For normal texts, we can put forward the proposal that the first mode to be applied is the idiom principle, since most of the text will be interpretable by this principle. Whenever there is good reason, the interpretative process switches to the open-choice principle, and quickly back again. Lexical choices which are unexpected in their environment will presumably occasion a switch; choices which, if grammatically interpreted, would be unusual are an affirmation of the operation of the idiom principle* (Sinclair 1991, 114).

La conception de la phraséologie, non plus seulement comme catégorie mais comme principe de fonctionnement des discours, conduit à reconsidérer bien des aspects en linguistique. Le mot *idiom* dans *idiom principle* n'est pas métaphorique : il indique bien qu'il y a un fonctionnement que la linguistique de corpus permet d'observer, propre au discours, qui se caractérise par la routine, l'habitude, la globalité, l'usage. Toutes ces caractéristiques sont certes inhérentes à l'EI, et à la phraséologie en général, mais elles s'appliquent également à la fois à un type de rapport du locuteur au discours, et à l'organisation même de ce discours : l'EI est alors conçue plus ou moins explicitement comme révélateur d'un fonctionnement plus fondamental - d'autant plus fondamental, que le principe de l'idiomaticité est prioritaire sur le principe du libre choix. Par exemple, cette illustration empruntée à Hunston & Francis (2000 : 23) :

> *Arthur blinked at the screens and felt* ***he was missing something important****. Suddenly he realized what it was. "Is there any tea on this spaceship?"* (Adam, The hitchhicker's guide to the Galaxy)

Deux interprétations sont possibles ici pour *to miss* : 1) « not understand » et 2) « to be without ». A la première lecture, c'est la première interprétation qui est activée, mais la question *"Is there any tea on this spaceship?"* oblige à une réinterprétation. En fait, le lecteur interprète d'abord *he was missing something important* selon le principe de l'idiomaticité et ensuite réinterprète la phrase selon le principe du libre choix. En regardant dans le Bank of English Corpus, on constate que la collocation *missing something* est extrêmement fréquente (avec éventuellement des modifications adjectivales) et signifie « ne pas comprendre quelque chose ou rater quelque chose (une expérience) ». Beaucoup plus rare est l'emploi « to be

without » où *missing* est suivi par un GN (*her jacket is missing a button*)[8]. Le lecteur privilégie donc l'emploi le plus fréquent, qui se révèle être le plus idiomatique[9]. Nous verrons que le principe de l'idiomaticité est fondamental dans la théorie des *patterns* de Hunston et Francis, et qu'elle est, d'une certaine manière, à l'origine de la théorie du *lexical priming* de Hoey

II–2.2 La différenciation entre mots et items lexicaux en rapport avec la prosodie sémantique

Un autre apport de Sinclair à la problématique de la phraséologie concerne la répartition de la signification lexicale dans les énoncés, qui n'est pas sans relation, pensons-nous, avec la notion de construction des cognitivistes. Sinclair fait une critique de l'organisation des dictionnaires comme modèle de la sémantique lexicale. Les dictionnaires ont une fonction pratique, et assignent, de ce fait, une signification à un mot (ou plusieurs significations) : le mot est alors le dépositaire de cette signification. Or, en pratique, la signification se répartit de façon plus complexe. Pour Sinclair, la signification lexicale n'est pas déposée dans le mot, elle se distribue sur les co-occurrents du mot en question. Par exemple, pour le verbe *to budge,* le dictionnaire *français-anglais Hachette-Oxford* propose l'entrée suivante[10] :

> *budge*
>
> **I *transitive verb***
>
> *1* literal *: bouger;*
>
> *2* figurative *: faire changer d'avis à.*
>
> **II *intransitive verb*** literal *bouger (from, off de);* figurative *: changer d'avis (on sur); he won't budge from his position.* figurative *: il ne changera pas d'avis; she will not budge an inch figurative : elle ne changera pas son opinion d'un iota (on sur).*
>
> • *budge over, budge up se pousser.*

Comme *le Longman Dictionnary of Contemprorary English,* le dictionnaire *français-anglais Hachette-Oxford* propose des définitions et des exemples, qui ne sont pas en totale adéquation. En effet, les exemples sont tous à la forme négative ; or, rien dans la définition ne rend compte de cette caractéristique.

Remarquons qu'en premier lieu, les exemples correspondent à une réalité : dans un corpus de 20 millions de mots, *budge* apparaît (seulement) 31 fois. Mais sur ces 31 fois, la quasi-totalité des occurrences est employée dans des phrases négatives (que la négation soit marquée grammaticalement ou lexicalement n'importe pas). La négation fait donc partir intégrante de la signification. Elle constitue (dans l'exemple de *budge*) la préférence sémantique du verbe. A côté de cette préférence sémantique, Sinclair distingue la « prosodie

---

[8] D'où la méfiance envers les formes lemmatisées, car ce sont bien deux emplois de *missing* qu'il s'agit de comparer et non deux emplois de *to miss.*

[9] Cet exemple suggère qu'il y a une corrélation entre *fréquence* et *idiomaticité.* Le principe de l'idiomaticité inspire l'analyse Erman et Warren (2000) déjà signalée plus haut : dans une analyse portant sur un ensemble de textes oraux et écrits, les auteurs montrent qu'entre 40 et 60 % du matériel linguistique est constitué de *prefabs*, c'est-à-dire de séquences d'au moins deux mots enregistrés en mémoire selon le principe de l'idiomaticité. Ces *prefabs* ont une conséquence importante sur la cohésion textuelle. Malheureusement, la définition du *prefab* est quelque peu floue chez les auteurs, et surtout, son repérage reste assez intuitif (pas de fondement statistique à partir d'un corpus de référence). L'article laisse entrevoir cependant des résultats très intéressants.

[10] Dans le texte de Sinclair (2004 : 142), l'auteur reproduit la définition du *Longman Dictionnary of Contemporary English.*

sémantique » (*semantic prosody*[11]). L'examen des contextes d'emploi de *budge* montre que les locuteurs utilisent le verbe (et non pas *move*, par exemple) pour exprimer l'idée d'une frustration ou d'une irritation face à l'objet qui soit ne bouge pas, soit ne change pas d'avis. Avec l'emploi littéral ou figuré, on retrouve la même préférence sémantique, et la même prosodie sémantique. Il y a donc lieu de différencier le mot (*budge*) et l'item lexical (*lexical item*) qui possède une forme et une limite beaucoup plus floues: Sinclair considère que *budge* est le *core* d'un item lexical se caractérisant par une préférence sémantique (emplois négatifs) et une prosodie sémantique (contexte de frustration, d'irritation)[12]. Ainsi, le sens ne se distribue pas sur des unités discrètes, mais sur un continuum.

Autre exemple : le lemme *CAUSE* est le plus souvent utilisé en co-occurrence avec des mots dénotant quelque chose de désagréable (contrairement à *PROVIDE)*. Ce phénomène reflète celui de la prosodie sémantique, c'est-à-dire le rapport psychologique des locuteurs à l'événement.[13]

Dernier exemple, la description de l'expression *naked eye* (Sinclair, 2004 : 33) doit tenir compte de plusieurs facteurs que révèle le concordancier : une telle expression est employée le plus fréquemment dans des phrases comme

it is not really visible to the naked eye.

L'item lexical se compose alors de

[« Difficulté » + « visibilité » + préposition + the + naked + eye].

The naked eye constitue le *core* de l'item. L'idée de visibilité participe à la préférence sémantique et celle de difficulté à la prosodie sémantique : on n'emploiera guère *naked eye* lorsque l'objet en question est facilement visible[14]. Ainsi, ce type d'analyse mène à plusieurs remarques :

- le début d'un item est difficile à déterminer, mais sa fin est fixe et évidente
- l'item est le résultat d'un choix contraint selon le principe de l'idiomaticité, avec néanmoins des variations possibles (par exemple, l'idée de difficulté peut être exprimée de façon différente, ainsi que celle de visibilité),
- le choix initial de la prosodie sémantique est un choix fonctionnel qui relie la signification à l'objectif pragmatique,
- les notions de préférence sémantique et de prosodie sémantique permettent d'apprécier le champ d'action de la phraséologie (ou du principe de l'idiomaticité) : non pas seulement une séquence polylexicale, mais des champs sémantiques et pragmatiques réguliers, articulés avec une certaine variation (mais toujours identifiable), se distribuant sur un ensemble dépassant la simple expression emblématique du tout (le *core*, le mot ou l'expression).
- Ce type de structures, pour Sinclair, est omniprésent dans les textes. Il constitue la norme.

Certains rapprochements avec la notion de *construction* peuvent être avancés ; par exemple, la prosodie sémantique représente un phénomène semblable aux significations

[11] Le terme de *semantic prosody* est attribué à Sinclair, mais Halliday (1981) utilise le mot *prosody* pour désigner les phénomènes qui ne peuvent être compris en termes d'unités discrètes.
[12] Autre exemple de prosodie sémantique : 84 % d'occurrences de « can seem » apparaissent dans un contexte négatif. (Hunston 2002)
[13] Nous empruntons cet exemple à M. Stubbs (2001 : 65) qui parle plutôt de *discourse prosody*.
[14] Ce qui semble constituer une différence notoire avec l'expression française *à l'œil nu.*

pragmatiques attachées à certaines constructions. Dans la construction *WHAT's X doing Y ?*(cf. ci-dessus), la structure d'ensemble exprime l'idée d'un jugement d'incongruité et définit donc une prosodie sémantique. Autre rapprochement possible : la répartition diffuse de la signification. L'idée d'un transfert intentionnel dans

Pat baked Chris a cake

n'est pas marquée par le verbe mais par la construction ; de façon assez semblable (même s'il travaille sur des objets plus « lexicaux »), les items de Sinclair transmettent un complexe d'informations peu localisable sur des points précis.

Dernier rapprochement enfin : les items lexicaux constituent des EI à mi-chemin entre les EI « entièrement » formelles (ou schématiques) et les EI « entièrement » substantielles. En effet, le *core* représente la partie fixe, et le reste de l'item, la partie formellement variable.

On voit donc sans grand effort d'imagination que les deux types de travaux partagent certains points, même si les notions de constructions et d'items lexicaux ne sont pas à confondre.

II–3 Pattern Grammar[15]

Dans un ouvrage récent (2000), Hunston et Francis introduisent la notion de *pattern grammar* (ou plus simplement de *pattern*), à la suite, d'ailleurs, d'un travail pionnier du didacticien Hornby (*A guide to patterns and usage in English*, 1954). Le travail de Hunston et Francis s'inscrit dans une perspective lexicologique, dans la continuité des analyses phraséologiques de Sinclair. Il consiste à identifier et à étudier les patrons distributionnels des mots. Un *pattern* est simplement une configuration syntaxique, un patron distributionnel qu'intègrent certaines classes sémantiquement homogènes de mots. La dimension de ce patron est indépendante de la notion de syntagme.

Pour identifier les patterns grammaticaux, il faut en fait deux étapes : la première repose sur l'observation du comportement grammatical et lexical des mots (noms, adjectifs, verbes, adverbes). Il s'agit exactement d'identifier l'association fréquente entre un mot cible et d'autres mots (collocation) dans des structures (colligation) contribuant à l'interprétation de ce mot. La deuxième étape consiste à recenser les patterns grammaticaux récurrents : puisque un mot peut avoir plusieurs patterns, un pattern grammatical peut être considéré comme associé à différents mots[16]. Quelques exemples (parmi les dizaines données dans l'ouvrage) :

Le pattern **v-link ADJ about n**[17] (2000 :.87)

Everything is excellent about this golf course

comprend les mots :

adult, beastly, brave, brilliant, cool, excellent, fine, foolish, funny, good, gracious, great, heavy, lovely, marvellous, mature, nice, odd, ok / okay, reasonable, sweet.

[15] Nous n'abordons pas dans ce travail les rapports que pourraient avoir la théorie des Patterns avec le Lexique Grammaire de M. Gross. Il y a évidemment des convergences : l'attachement à la description de patrons syntaxiques associés à des lexèmes. Mais il y a également des différences de fond : la théorie des patterns n'est ni dérivationnelle, ni transformationnelle, elle « lexicalise » (quand cela est pertinent) les patterns, elle identifie des classes sémantiques de verbes partageant le même pattern.

[16] Ces deux étapes montrent que le travail est « corpus driven » plutôt que « corpus based ».

[17] ***V-link*** symbolise un verbe d'état, ***n*** symbolise un groupe nominal, ***v*** un groupe verbal, etc.

Apparemment ces mots ne partagent pas de propriétés sémantiques communes ; néanmoins, employés dans ce pattern, ils indiquent tous que quelqu'un réagit d'une certaine façon à une situation. Ce ne sont pas les mots de la liste qui possèdent ce sens, mais la structure entière dans laquelle ils sont employés. Donc, au pattern **v -link ADJ about n** est associé un sens pragmatique défini.

V *way* prep/adv.[18] tend à signifier que quelqu'un utilise un discours tortueux ou « rusé » en s'extrayant généralement d'une situation difficile ou pour atteindre une situation désirable :

He was more able than anyone else to ***argue his way out of tough situations***

L'analyse de ces deux patterns ne doit pas mener à des conclusions trop enthousiastes, qui consisteraient à affirmer l'univocité sémantique du pattern.

Le pattern suivant, **V of n** (2000 :83), comprend une liste de 32 verbes hétérogènes. Il n'est pas possible de distinguer une seule valeur commune à ce pattern ; et s'il est possible de proposer certaines classes de verbes (verbes de paroles, d'activités mentales, d'activités de « rendre évident », de connaissance (ou de « rendre connaissable »)), certains verbes (5 à 7) ne peuvent être classés. Cependant, dans tous les patterns examinés, il est toujours possible d'établir ce type de classes pour les verbes les plus fréquents.

Les patterns sont caractérisés à partir des classes grammaticales et non à partir des fonctions (par exemple *verbe + objet direct*). Pour les auteurs, une caractérisation en termes de fonction n'apporte rien de significatif et tend même à compliquer la méthode d'investigation. Il est donc préféré une analyse linéaire, non « fonctionnelle » et non hiérarchique : l'analyse hiérarchique en constituants immédiats (donc, en termes syntagmatiques) n'est pas véritablement remise en cause par les auteurs ; plutôt, ils considèrent que ce type d'analyse correspond à un objet différent. Sur ce point, leur argumentation se fonde sur celle de Brazil, 1995 : 37-38, que nous reproduisons ici :

> *When analysing a piece of language we can, if we wish, assume – and most grammarians do assume – that the object we are analysing already exists in its entirety…To insert brackets or draw the tree diagram, one needs to have everything there in place beforehand…What we propose in this book is something different… We are trying to think of a discourse as something that is now-happening, bit by bit, in time, with the language being assembled as the speaker goes along. This means that we can no longer use the essentially static concept of "constituent structure", because the function of one structure with the organisation of larger structures can be explored only if everything is present simultaneously*[19]

Ainsi, une analyse en constituants immédiats suppose que l'objet analysé soit donné, déjà conçu. Au contraire la théorie des patterns porte d'une certaine manière sur la production *on line* de la phrase. Le chapitre 8 de l'ouvrage décrit ce phénomène à partir de textes attestés, en privilégiant donc l'examen linéaire des données. Les patterns ne correspondent évidemment pas à des constitutions syntagmatiques.

Les cas de changement lexicaux peuvent également être expliqués à partir de la notion de pattern (p. 96) par le phénomène d'analogie : un mot « possédant » un pattern peut servir

[18] Etrangement, Hunston et Francis restent silencieuses sur les autres emplois (c'est-à-dire sans verbes de parole) de ce *pattern* (par ex. *he dug his way out of* prison) que la Grammaire de Construction (Jackendoff, 1990, Goldberg, 1995) a étudié de façon privilégiée. Il se peut que seuls les emplois où figure un verbe de parole sont présents dans le corpus des auteurs, et que les exemples de Jackendoff et Goldberg sont marginaux.

[19] Cf. M. Tomasello (2000) pour l'analyse de la production « non syntagmatique » enfantine.

de modèle à un autre mot synonyme n'intégrant pas ce pattern : par exemple, le verbe dénominal *to impact on* (construit à partir de la verbalisation de *an impact on*), devient transitif direct : *to impact something* – et cela, à partir du modèle offert par *affect* : *an affect on, to affect on, to affect something.* On peut également parler de coercition (le terme n'est pas employé par les auteurs) au sujet du caractère non prédictible de l'emploi particulier d'un mot dans un pattern, qu'il ne possède « normalement » pas.

Dans une structure employée pour l'évaluation (**there v-link *something* ADJ *about* n),** un adjectif relationnel peut être inséré :

*there is something almost **American** about the minister's informality.*

L'interprétation évaluative résulte du pattern lui-même : nous retrouvons là les observations de Goldberg au sujet des constructions verbales.

D'un point de vue didactique, la notion de pattern fournit des avantages considérables ; en effet, il est tout à fait possible de lister les verbes synonymes pour établir des groupes notionnels. En relevant leurs différents patterns, on peut constituer une sorte de grammaire du sens (Chap 5 de l'ouvrage). Par exemple, parmi les relations « logiques « be evidence for » est exprimé par plusieurs patterns :

V n : *the latest experiments have also confirmed earlier results*

V to n : *all the evidence points to her guilty*

etc.

Les implications didactiques sont considérables car en privilégiant la notion de pattern, on peut enseigner les constructions les plus fréquentes, accompagnées de listes de verbes (ou plus généralement de mots), permettant d'exprimer une idée générale. Les perspectives communicationnelles et grammaticales sont ainsi liées.

Dernier point abordé ici : l'observation des patterns permet d'affiner les catégories grammaticales. Nous ne prendrons qu'un seul exemple (que nous avons-nous même travaillé par ailleurs, cf. Legallois (à par.2006b)) du chapitre 7 consacré à ce thème. Depuis Vendler (1968), certains linguistes ont mis en évidence une catégorie nominale que la tradition britannique (après nombre de dénominations différentes) désigne par le terme de *shell noun*[20]. Ces noms apparaissent dans le pattern **n that** et constituent deux classes : 1) la classe des noms dénotant quelque chose d'écrit ou exprimé oralement : *accusation, excuse, explanation, order, plea, request, resolution*, etc.(une petite centaine de noms) ; 2) la classe des noms dénotant des objets de pensée ou de croyance (*acceptance, intuition, supposition, vision, etc.*- là encore, une centaine de noms). A ces deux classes, viennent s'ajouter le nom *fact* et d'autres noms qui possèdent une fonction d'organisateur textuel (*problem, solution, question…*).

Tous ces noms sont sous-spécifiés sémantiquement ; autrement dit, ils acquièrent leur épaisseur sémantique grâce à la *that clause* qui les suit et spécifie leur sens (d'où d'ailleurs, chez les générativistes l'emploi du terme de « phrases à copule dites spécificationnelles » pour désigner les structures dans lesquels apparaît ce type de noms). En étant spécifiés sémantiquement par la proposition, ces noms ont également pour fonction d'hypostasier le sémantisme de cette proposition qui devient, d'entité de 2e ou 3e ordre, une entité de 1er ordre (cf. Schmid, 2000). De ce fait, la catégorie des *shell nouns* constitue bien une sous catégorie nominale, ayant un comportement syntaxique et des caractéristiques d'emplois en commun.

[20] Le terme a été proposé par le linguiste allemand (mais travaillant sur l'anglais) H.J. Schmid (2000) qui a fait une étude exhaustive de ces noms. Nous ne commenterons pas la métaphore de la coquille ici.

II–4 Comparaison entre *pattern* et *construction*

A notre connaissance, une étude comparative entre *patterns* (Hunston et Francis) et *constructions* (Goldberg) n'a pas encore été établie. Nous voudrions ici introduire de façon schématique quelques éléments :

► La méthode

La méthode d'analyse diffère radicalement entre contextualistes et constructionnalistes. Pour les premiers, il n'y a pas de données véritables en dehors de celles fournies par les corpus de grande ampleur ; aussi, la méthode consiste-t-elle à relever la fréquence des patterns dans les textes, et à considérer implicitement que les corpus reflètent nos expériences verbales (ou du moins, en constituent des traces fiables). Pour les constructionnalistes, la méthode est beaucoup plus intuitive : ni corpus, ni aide informatique. On travaille donc sur des données construites ou identifiées de façon éparse au fil des rencontres. Pour cette raison, le nombre de configurations recensé par les constructionnalistes est restreint en comparaison des dizaines de patterns identifiés par informatique ; de même, les listes de verbes employés dans un même pattern restent-elles limitées, tandis que l'on peut les considérer comme exhaustives chez les contextualistes. On notera cependant que Goldberg et al (2004) se fondent récemment sur des corpus de conversations mères-enfants pour montrer que la fréquence de certaines constructions prototypiques permet aux enfants d'acquérir la signification d'une construction (un argument contre l'idée de la pauvreté des stimuli). Les travaux inspirés d'une conception de la grammaire fondée sur l'usage (*usage-based grammar*- dont Joan Bybee est la représentante la plus fervente) permettront sans doute aux linguistes cognitivistes de s'appuyer plus souvent sur les corpus. Les effets de la fréquence pour l'acquisition des formes grammaticales ont cependant été théorisés en linguistique cognitive, en particulier par Langacker avec la notion d'*entrenchment* et d'exposition à une structure comme base de son appropriation (cf. la contribution de Philippe Gréa plus haut).

► Face au « lexicalisme » :

La position des deux théories face au « lexicalisme » diffère également quelque peu. Rappelons que les « lexicalistes » voient la structure syntaxique de la phrase comme la projection de la structure sémantique du verbe. La critique de Goldberg porte essentiellement sur le manque de plausibilité de cette thèse : face aux diverses configurations auxquelles un verbe peut appartenir, il est peu réaliste de concevoir à chaque fois des structures sémantiques différentes. La thèse lexicaliste est contre-intuitive et ad hoc.

Il est intéressant de considérer l'argumentation de Hunston et Francis à ce sujet (p. 142). Pour ces auteurs, l'idée qu'une signification est associée à une forme syntaxique est déjà présente, plus ou moins explicitement, dans la grammaire transformationnelle. Mais c'est surtout en considérant les travaux de Levin (1993) que les auteurs démontrent la supériorité de leur méthode. Levin, dans un cadre lexicaliste, affirme que le comportement syntaxique d'un verbe est dérivé de ses propriétés sémantiques. Aussi, il suffit d'analyser très précisément la structure sémantique du verbe, pour prédire ses comportements. Et l'analyse très fine de Levin permet, assez semblablement aux études contextualistes, d'établir des listes de verbes partageant une même structure sémantique et ayant donc le même comportement syntaxique. On voit donc que syntaxe et sémantique sont associées : une structure syntaxique est conditionnée par un ensemble identifiable de propriétés sémantiques. Dans ce cadre, pour

Levin[21], dire qu'une structure syntaxique est dotée d'une signification est en quelque sorte un raccourci ; il faudrait dire, que la structure est le résultat d'une projection d'un ensemble de propriétés sémantiques. Cependant, l'argumentation de Hunston et Francis ne porte pas sur cet aspect, mais sur la portée de l'analyse. Pour ces auteurs, la théorie des *patterns* ne peut s'intéresser, non pas à ce qu'il est possible de dire, mais à ce qui est dit. Elles donnent un exemple significatif : Levin, à partir d'une analyse sémantique profonde, recense les verbes entrant dans la structure **V n N/adj** et refusant **V n as N/adj[22] ;** quelques exemples : *adjudge, anoint, crown, name, vote, warrant…* Dans le corpus de Hunston et Francis (Bank of English, 300 millions de mots), certains des verbes donnés par Levin ne sont jamais employés dans **V n N/adj** (*adjudicate, assume, avow, stamp, warrant*). D'autres verbes de la liste ne sont employés que très rarement dans le pattern : *decree, suppose*. Et les verbes *amoint, brand, dub, fancy, label, stamp* et *term* apparaissent, au regard du corpus, dans les deux patterns. Autrement dit, l'analyse de Levin peut prédire ce qui est grammaticalement possible – mais qui éventuellement ne se produira jamais ; celle de Hunston et Francis, décrit ce qui existe en anglais. On pourrait dire que les conclusions de Goldberg d'une part, et de Hunston et Francis, d'autre part, sur la « question lexicaliste » sont similaires : chacun plaide pour une conception plus réaliste ; l'argumentation en est pourtant différente : il y a un rejet théorique de la part de Goldberg, et un rejet méthodologique de la part de Hunston et Francis.

► Cadre d'analyse

Les cadres d'analyse sont fort différents. Les constructionnalistes inscrivent leurs travaux dans la linguistique cognitive. Les contextualistes, dans la lexicologie / lexicographie et la didactique. De ce fait, les premiers affirment avec conviction la dimension théorique de leurs travaux ; pour les seconds, cette dimension n'est assurée que de façon modérée, le contextualiste privilégiant par principe une méthode a-théorique. En revanche, les conséquences didactiques (en particuliers pour les apprenants étrangers) sont longuement exposées – ce qui est une constante aussi bien chez les contextualistes en général, que chez les partisans de la grammaire fonctionnelle systémique[23]. Il faut également mentionner l'arrière-plan des études contextualistes : non seulement la grammaire mais également le texte. Aussi, l'analyse des patterns peut-elle s'appliquer à l'objet texte (un chapitre entier de *Pattern grammar* est consacré à cet aspect[24]) : cette dimension est évidemment complètement absente des Grammaires de Construction.

Toutes ces différences ont des conséquences épistémologiques. Dans le paradigme constructionnel, la théorie est dotée d'une capacité explicative : l'origine des *constructions* est cognitive. Elles sont acquises à partir de l'expérience, générées par des archétypes conceptuels (Goldberg 1998, 2004). Un travail de collaboration est donc mené entre linguistes et psychologues (cf .les travaux en psycholinguistique de Tomasello, emblématiques de la percée cognitive dans le domaine de l'acquisition[25]). On peut donc dire que la Grammaire de Construction occupe le terrain aussi bien de l'analyse linguistique, que de celui de l'analyse cognitive ou de celui de l'acquisition ontogénétique de la langue. Elle tire d'ailleurs ses arguments de ces deux dernières spécialités dont certains des éléments généraux de la

[21] Évidemment, nous extrapolons, Levin ne pouvant connaître en 1993 les travaux de Hunston et Francis
[22] la symbolisation des patterns est bien sûr de Hunston et Francis, et non de Levin.
[23] Nous l'avons dit, Halliday est considéré par les contextualistes comme l'influence principale de leurs travaux.
[24] Là encore, le cahier des charges contextualiste est respecté : un chapitre semblable est systématiquement présent dans les ouvrages de cette école. La perspective reste communicationnelle, donc textuelle avant d'être purement grammaticale.
[25] Au détriment, bien sûr, des thèses innéistes, modularistes et chomskyennes, toujours dominantes.

cognition lui permettent de revendiquer une application universelle : les constructions sont dans toutes les langues.

La perspective contextualiste est totalement imperméable à toute velléité d'explication de l'origine des *patterns,* et toute interprétation en termes de conceptualisation est totalement ignorée : la perspective reste essentiellement descriptive et linguistique, c'est-à-dire lexicographique et grammaticale. Cependant, il n'y a aucune incompatibilité de principe entre désir d'explication de l'émergence des *patterns* et méthode descriptive : on peut considérer que le phénomène des *patterns* est encore trop récent pour faire l'objet d'une étude explicative. On a rappelé plusieurs fois que le contextualisme était attenant à la grammaire fonctionnelle systémique ; il s'agira donc, pour les contextualistes, de mettre en évidence les relations fonctionnelles entre *patterns* et besoins / situations communicationnels pour voir se dessiner des rapports explicatifs.

Pour résumer ce point, la « vérifiabilité » des deux entreprises sont radicalement différentes : la Grammaire de Construction est « contrôlée », pour ainsi dire, par les analyses en psychologie cognitive ; la Grammaire Contextualiste étudie des données de grandes ampleurs, objectivables par la statistique et l'informatique. Elle n'a donc pas besoin, épistémologiquement, d'être contrôlée de l'extérieur puisqu'elle met, pour ainsi dire, l'évidence en évidence. Ainsi, les contextualistes ne pourraient en principe être d'accord avec l'affirmation de Croft (1998 : 90-91), reproduite ici à partir de la traduction de J. François (2003) :

> « *Jusqu'à un certain point, tout mot peut être employé en principe dans n'importe quelle construction. De ce fait les patrons distributionnels n'établissent pas de catégories grammaticales au sens strict. Ce qui compte, c'est l'interprétation sémantique d'un mot dans une construction particulière (..) cette interaction entre les constructions grammaticales et les mots que les locuteurs y insèrent est la source de la richesse et de la flexibilité du langage comme moyen de communiquer le vécu. La flexibilité de la grammaire est limitée à un certain point par nos attentes sur ce à quoi ressemble le monde et sur la manière dont différents types d'événements peuvent être construits mentalement de manière plausible* ».

Face à « l'idéalisme » (*tout mot peut être…*), l'empirisme contextualiste répondrait que la réalité linguistique des corpus prouve au contraire que tout mot *n'est pas* employé dans n'importe quel pattern ou construction, et que cela est d'avantage redevable à nos *habitus* linguistiques qu'à nos attentes sur *ce à quoi ressemble le monde.*

► La conception de la grammaire

La comparaison des rapports entre grammaire et lexique est assez difficile à établir. Ce sujet mériterait une réflexion beaucoup plus nourrie, et gagnerait substantiellement à convoquer d'autres théories (par exemple, le lexique grammaire de M. Gross ou la grammaire systémique de Halliday et sa notion de *lexicogrammar*[26]). Cependant, une conclusion se dégage avec évidence : le traitement lexical de la structure syntaxique. Mais, là encore,

[26] La démarche de Halliday est différente de celle de Hunston et Francis (et de Sinclair) : l'unité lexicale produite est l'aboutissement d'un réseau complexe de choix lexicaux et grammaticaux, de sorte qu'il n'y a pas de véritable sens à poser une distinction entre grammaire et lexique. L'unité est lexique et grammaire. La perspective contextualiste est différente, puisqu'elle prend l'unité lexicale comme point de départ, et non comme aboutissement. C'est pour cette raison, d'ailleurs, que la perspective hallidayenne est fonctionnelle et cognitive, alors que la perspective contextualiste n'est que descriptiviste.

l'argumentation est bien différente ; en effet, pour Goldberg, la grammaire doit être étudiée de la même façon que le lexique parce qu'elle possède des unités signifiantes :

> *"Both words and larger phrasal patterns are constructions in [the] technical sense: both pair form with meaning or conditions of use. In this view, the syntax or grammar of a language is represented in the same general ways as the words of the language, although there are clearly differences in internal complexity, degree of phonological specificity, and so on. The entire language is captured by an extended lexicon, or "construction""* (A.Goldberg, 1998 : 205).

Pour les contextualistes, les choses sont quelque peu différentes ; la propriété signifiante de la structure n'est pas mise au premier plan. S'il n'y a pas de distinction entre forme et sens, c'est parce qu'il est impossible de distinguer ce qui relève de la collocation (voire, de la colligation), de ce qui relève de la syntaxe à proprement parler. Par exemple (Hunston et Francis, 2000 : 251) : si *want* est souvent suivi par une proposition infinitive, il n'est pas possible de décider s'il s'agit là d'un fait lexical (la collocation de *want* et de *to*) ou d'un fait grammatical (la distribution des propositions infinitives). Autrement dit, la manifestation des patterns est d'une telle ampleur que si on veut conserver la notion de grammaire, il faut considérer qu'elle traite aussi bien du lexique que de la syntaxe : « *syntactic structures and lexical items (or strings of lexical items) are co-selected and [...] it is impossible to look at one independently of the other. Particular syntactic structures tend to co-occur with particular lexical items, and – on the other side of the coin – lexical items sems to co-occur in a limited range of structures. The interdependence of syntax and lexis is such that they are ultimately inseparable*. (G. Francis, 1993 : 147).

Donc, si la distinction entre grammaire et lexique est remise en cause par les deux perspectives, une lecture minutieuse indique que les points de vue sont différents ; pour résumer : chez les constructionnalistes, la construction est une sorte de lexème sans phonologie ; chez les contextualistes, le lexème possède aussi bien un sens qu'un pattern (ce pattern n'étant pas le résultat de règles génératives) – on ne peut donc penser le lexème en distinguant les deux aspects, le sens du lexème étant d'ailleurs distribué sur le pattern.

On admettrait que ces deux conceptions, malgré leurs différences, auraient légitimité à rejeter la notion même de grammaire, chargée lourdement à la fois de l'héritage traditionnel et générativiste. Il n'en est rien. Le terme est simplement redéployé. Pour les constructionnalistes, la grammaire s'identifie au savoir linguistique des locuteurs, c'est-à-dire à la totalité du réseau des constructions que l'on pourrait désigner par le terme de *construct-i-con* (A. Goldberg, 2003 : 219). Pour les contextualistes, plutôt qu'un réseau, la grammaire est une accumulation[27]. Hunston et Francis (p.206) citent Sinclair (1991 : 100) :

> *"The new evidence suggests that grammatical generalizations do not rest on a rigid foundation, but are the accumulation of the patterns of hundreds of individual words and phrases".*

► L'argument phraséologique

L'argument phraséologique diffère également selon les perspectives. Chez les constructionnalistes, on l'a vu, l'analyse de l'EI permet d'abstraire un modèle transposable à la syntaxe : les constructions sont des EI schématiques, donc, des objets globaux (mais non

[27] C'est sûrement là l'un des points de différence fondamentale entre une grammaire réticulaire (*grammar consists of a network of interrelated constructions* – Goldberg, 1998 : 205) et une grammaire cumulative – toutes deux se distinguant des « grammaires compositionnelles ».

dénués de compositionnalité). L'argument est à la fois structural et cognitif, et la définition de la notion de *construction* chez Goldberg – nous l'avons signalé - pourrait s'appliquer sans grand aménagement à la notion d'EI. Chez les contextualistes, la phraséologie est un principe organisateur de la langue ; ce principe, nommé principe de l'idiomaticité (*idiom principle*) est mesurable statistiquement lorsque le point de vue de l'analyse porte sur le lexème. Ce même principe est quelque peu diffus lorsque le point de vue porte sur des patterns ; cependant, la complexité compositionnelle de certains patterns prouve qu'ils constituent également des sortes d'EI schématiques.

► Patterns / Construction

Les notions de patterns et de constructions semblent similaires (notamment en ce qui concerne leur aspect global), mais sont le résultat d'une enquête différente. Les constructions sont relevées comme telles, alors que les patterns sont des généralisations des comportements colligationnel et collocationnel du lexique – la perspective étant toujours lexicographique. Mais plusieurs points communs fondamentaux sont partagés : l'observation des constructions et des patterns permet de constituer des listes de verbes sémantiquement apparentés ; les deux types de structures permettent de distinguer les emplois d'un mot à travers sa polysémie (ce mot étant invariablement un verbe pour la Grammaire de Construction). Les structures sont dotées d'une signification (ce point étant beaucoup plus fondamental chez les constructionnalistes). Une remarque est nécessaire ici, sur la conception commune d'une conjonction entre sens et forme (autrement dit, de la corrélation sémantique d'une structure syntaxique) : nous mettons en question, sans pouvoir répondre nous-mêmes, le fait que cette conception commune attribue une signification à une configuration de manière immanentiste : la structure est significative, de la même façon qu'un lexème est significatif : elle possède un sens inhérent. Nous admettons volontiers l'attribution d'une signification à une telle forme, mais on peut discuter l'immanentisme de cette thèse ; on pourrait raisonnablement penser que cette signification est le résultat d'une sorte de trace mémorielle que nous conservons des emplois du pattern ou de la construction ; autrement dit, le sens serait inféré (donc inférenciel plutôt qu'immanent). Prenons un exemple :

She faxed him a letter

La signification *X causes Y to receive Z* est-elle vraiment *dans* la structure ; n'est-elle pas plutôt inférée (sachant que la construction *she faxed a letter to him* focalise la scène autrement) des multiples emplois que le locuteur a rencontré ? La structure peut être « dédiée » à cette signification sans la « porter » elle-même. Cette dernière serait alors hors structure, mais toujours liée inférenciellement[28]. La question ne semble pas avoir été posée, ni par les constructionnalistes, ni par les contextualistes. Mais nous pensons qu'une réflexion est nécessaire sur ce point, et plus largement sur la notion (langackerienne) de symbole en grammaire cognitive.

Le problème de la polysémie des constructions est un point développé chez Goldberg ; chez Hunston et Francis, on remarque que différentes classes sémantiques de verbes peuvent « posséder » le pattern : mais on ne parle pas alors de polysémie de la structure (encore moins, bien sûr, d'extension métaphorique) dans la mesure où là encore, le point de vue porte d'abord sur le lexème cible.

Mais d'autres différences sont plus prononcées. La plus évidente : les patterns sont des structures attachées à tout type de mots. Chez les constructionnalistes, la perspective reste

[28] La structure pourrait être considérée comme instructionnelle dans une conception pragma-cognitive.

verbo-centrée, même s'il s'agit d'affirmer que les arguments appartiennent à la structure et non au verbe. Par ailleurs, il y a une ambiguïté manifeste dans l'expression « association entre forme et signification » qui peut conduire à des malentendus. En effet, cette association est comprise de façon assez différente chez Hunston et Francis. Elle est, chez ces auteurs, principalement entendue comme conséquence 1) de la possibilité de dresser des listes de mots partageant des traits sémantiques communs (le pattern permet de distinguer des groupes de mots sémantiquement homogènes) 2) de la possibilité de distinguer, à partir d'une différence de patterns, les sens différents des unités polysémiques. Le rapport *association sens-forme* doit donc dans ce contexte être envisagé autrement que chez les constructionnalistes : *sens* et *forme* sont associés dans la mesure où l'observation montre qu'il n'y aucune légitimité à les dissocier. Le pattern est une unité lexicale dont le mot cible est le *core.* Il ne s'agit donc pas d'un appariement entre une forme et un sens. Cependant, ce type d'appariement que met en valeur la Grammaire de Construction est également reconnu, on le sait, par Hunston et Francis pour certains patterns (cf. plus haut). Une lecture trop rapide des deux types de travaux conduirait à conclure à la même identification d'un appariement forme- sens. Cette identification existe bien, mais est en quelque sorte secondaire chez les contextualistes : les rapports formes-sens sont avant tout indiscernables, un lexème possédant en même temps une signification et un pattern. Les conséquences sémiologiques sont très intéressantes (et n'ont pas véritablement été étudiées par les contextualistes, sauf peut-être par Sinclair 2004) : chez les constructionnalistes, un lexème est une construction en ce sens qu'il est le résultat de la conjonction d'une forme et d'un sens. C'est là en somme, l'idée de construction mise à part, une conception très traditionnelle du signe lexical. En revanche, pour les contextualistes, un lexème est le résultat d'un appariement entre une forme et un ou plusieurs complexes indiscernables composés de signification et de structure (le pattern du lexème). On est là dans une autre sémiologie.

Nous donnons, pour terminer cette section, une comparaison succincte de la même structure étudiée par les deux perspectives (la structure à deux objets directs) :

Construction Ditransitive	**Pattern Vnn**
A. X causes Y to receive Z (sens central) : *Joe gave Sally the ball*	1) donner ou refuser quelque chose à quelqu'un : *accord, deny, advance serve, …*
B. X causes Y to receive Z : *Joe promised Bob a car*	2) faire quelque chose pour quelqu'un *: to book someone a room, order, prescribe, cook, …*
C. X enables Y to receive Z : *Joe permitted Chris an apple*	3) communiquer quelque chose à quelqu'un : *ask, fax, kiss someone goodbye, mail*
D. X causes Y not to receive Z : *Joe refused Bob a cookie*	4) faire à quelqu'un une faveur ou une défaveur *to cause someone harm* ; *to dock someone money*
E. X acts to cause Y to receive Z at some future time : *Joe bequeathed Bob a fortune*	5) verbes de sentiment ou d'attitude : *forgive, excuse …*
F. X intends to cause Y to receive Z *Joe baked Bob a cake*	6) autres et *phrasal verbs* : *bear, bet wish*, let off, put off

Tableau II-1 : *Comparaison constructions / patterns*

Pour les contextualistes, **Vnn** est multiple car il caractérise aussi bien les structures ditransitives[29], que les constructions à attribut de l'objet (*she called them all idiots*), voire les constructions avec pour **n2** un nombre (*they beat us three-nil*) : rappelons que la perspective est non transformationnelle, et que la distinction entre les deux ou trois emplois du pattern s'opère par la différence des verbes identifiés pour chaque emploi. Au vu de la caractérisation sémantique des constructions et des exemples donnés, on peut dire que le type 1) de Hunston et Francis recouvre les types A, B, C, D, E. Tous les verbes donnés en exemple par Goldberg dans A, B, C, D, E figurent dans la liste 1) de Hunston et Francis[30]. La classe des verbes entrant dans le type F est assez ouverte, mais pourrait elle aussi correspondre au type 1 de Hunston et Francis. Les significations données par Goldberg sont relativement abstraites et analytiques (la distinction entre « donner » et « refuser », par exemple, n'est peut-être pas pertinente) ; elles permettent donc de dégager des types qui en fait relèvent essentiellement du type 1) de Hunston et Francis. Chez ces dernières, en revanche, la perspective principale étant là encore la constitution de classes de verbes à partir de corpus, les significations identifiées sont plus précises, spécifiques et plus différenciées ; ce qui donne un tableau plus harmonieux du pattern. On notera encore que Hunston et Francis ne discernent pas un emploi central à partir duquel seraient générés les autres. De plus, elles recensent deux groupes 5) et 6) ignorés de Goldberg ; ces deux groupes sont restreints et dénués de signification, mais certains des verbes qui les composent sont fréquents dans **Vnn.** Il y a donc un « reste », reste qui est constant dans les patterns relevés par les auteurs.

Nous proposons à présent une dernière étape dans la présentation des thèses contextualistes : le modèle développé récemment par M.Hoey.

II–5 M.Hoey et le lexical priming

II–5.1 Présentation

L'ouvrage de M. Hoey (2005) est marqué par un radicalisme qui en fait un livre à la fois déconcertant, décapant, et très stimulant.

L'auteur[31] a travaillé essentiellement en linguistique du texte sur les phénomènes de cohésion et cohérence (à travers les phénomènes de répétitions lexicales, de matrices organisationnelles, d'interaction auteur / lecteur). Mais la théorie du *lexical priming*[32] présentée dans le dernier ouvrage de Hoey, est beaucoup plus ambitieuse.

Pour Hoey, l'observation du phénomène de collocation permet de conclure que tout mot est amorcé pour un usage collocationnel. Parce qu'un lexème est acquis grâce à ses occurrences dans les discours et textes, il se charge cumulativement des contextes et des co-textes dans lesquels il est « rencontré ». Ainsi, selon les contextes, il connaît des collocations différentes. Le même phénomène se produit pour l'ensemble de la collocation (nommé *nest* – nous traduisons par niche lexicale) qui est amorcé pour être employé avec d'autres collocations. Ainsi, l'amorçage, notion psychologique mais travaillée ici par la linguistique lexicale, syntaxique et textuelle, constitue-t-il un principe fondamental à la fois

[29] Seules celles-ci sont données dans la colonne gauche du tableau.
[30] Ces auteurs reconnaissent qu'il y a toujours une part d'arbitraire et de subjectivité dans la reconnaissance des classes.
[31] Dont les travaux sont malheureusement ignorés par la linguistique française. Voir nos travaux sur la répétition lexicale dans les textes à partir des remarques de Hoey dans Legallois (2004 et 2006a).
[32] Nous traduirons, en suivant la tradition psycholinguistique, par *amorçage*, sans être certain que le mot français évoque les mêmes propriétés.

de la compétence et de la performance[33]. « Connaître un mot », c'est savoir pour quelle collocation il est amorcé. De ce fait, l'amorçage est un phénomène universel (comme principe linguistique fondamental) mais aussi individuel dans la mesure où il est dépendant des expériences linguistiques de chacun. Chaque locuteur possède une compétence d'amorçage propre (qui formerait son idiome) ; une généralisation est cependant possible, bien que toujours relative, grâce à l'analyse de corpus, et grâce au fait que nous partageons des expériences linguistiques communes dans des institution sociales comme la scolarisation, ou dans des pratiques ritualisées. Sur la base de l'exploration du journal anglais *the Guardian* (95 millions de mots), Hoey propose de mesurer l'effet du principe d'amorçage sur plusieurs objets. Face à la richesse de l'ouvrage, nous ne pouvons donner là encore, que les points essentiels. Dix thèses ressortent, que nous illustrons à partir des exemples de Hoey :

II–5.2 Les dix thèses

► **Tout mot est amorcé pour être employé spécifiquement avec d'autres mots (ses « collocations »).**

Collocation est à prendre ici dans un sens plus large que de coutume en français – peut-être devrions nous parler de fréquence de co-occurrences, rarement décelable par l'intuition. Par exemple, dans la phrase :

> *In winter Hammerfest is a thirty-hour ride by bus from Oslo* (B. Bryson *Neither Here Nor There*, 1991, exemple de Hoey),

au regard du corpus de référence de Hoey, *hour* a pour collocation *thirty*, mais aussi *ride.* De même, *ride*, en plus d'avoir pour collocation *hour*, a également *by* et *bus. Bus* a pour collocation *by*. *Ride* et *bus* ont tous deux *from* pour collocation.

Précisons que la collocation est mesurée par concordancier, sur un empan de 4 mots. Pour qu'il y ait collocation entre deux mots, il faut que la fréquence soit significative par rapport aux autres co-occurrents. Par exemple, pour Hoey, *in* et *winter* sont des collocatifs : ils apparaissent dans le corpus 507 fois ensemble, et, par rapport aux emplois de *winter*, *in winter* apparaît 1 fois sur 15. 1 fois sur 15 est un taux significatif qui atteste de la réalité collocationnelle. Notons également que Hoey mesure bien les collocations à partir des mots non lemmatisés, et non à partir des lemmes ou de classes sémantiques.

Cette thèse 1 est partagée par les contextualistes qui font de la collocation un phénomène linguistique majeur.

► **Tout mot est amorcé pour être employé dans une configuration sémantique particulière (ses associations sémantiques)**

90 % des adjectifs modifiant le mot *consequence* peuvent être classés dans quatre catégories sémantiques marquant l'expression 1) logique (*logical, ineluctable,* etc.), 2) d'une évaluation négative (*awful*, etc.), 3) de l'idée d'importance (*important, serious*, etc.), de l'idée d'inattendu (*surprising, curious, odd*, etc.).

►**Tout mot est amorcé pour être employé pour des fonctions pragmatiques particulières (ses associations pragmatiques)**

[33] On acquiert d'abord une collocation avant d'avoir conscience du *priming.*

L'association pragmatique relève de la prosodie sémantique ; Hoey donne pour exemple le mot *sixty* (qui a un comportement différent de la forme *60*). Le mot est employé quasi systématiquement en association sémantique avec une notion temporelle ou spatiale conçue comme vague ou approximative.

► Tout mot est amorcé pour être employé dans certaines positions grammaticales (ou pour en éviter d'autres), ou pour être employé dans certaines fonctions grammaticales (ou pour en éviter d'autres) (ses colligations)

Par exemple, *in consequence* a une forte colligation textuelle avec la position thématique et a une tendance forte à refuser les postmodifications, surtout en position initiale. *As a consequence* a une forte association avec la position thématique, a tendance à refuser une postmodification en position initiale, mais accepte très souvent d'être postmodifié en position finale. La colligation n'est pas un effet des règles syntaxiques, au contraire, ce sont celles-ci qui peuvent être considérées comme la généralisation des conséquences de l'amorçage.

► Les co-hyponymes et les synonymes se différencient par leurs collocations, leurs associations sémantiques et leurs colligations

Par exemple, les synonymes *result* et *consequence* ont des amorçages qui se recoupent, mais diffèrent sensiblement cependant sur certains points ; par exemple, *this / that consequence* en fonction sujet n'existe pas dans le corpus de Hoey, alors que *this / that result* est employé (certes assez rarement) comme sujet. Différence plus significative, *result* est volontiers employé avec un défini (94%), mais évite les indéfinis (6%), tandis que *consequence* est amorcé à 67% avec un défini et à 33% avec un défini. On conclut de ces observations que, ce qui est amorcé, n'est pas la signification, mais le mot lui-même (autrement dit, le sens d'un mot est le résultat de l'amorçage du mot). Le mot possède son idiomaticité.

► Quand un mot est polysémique, les collocations, les associations sémantiques et les colligations d'une de ses significations, diffèrent des autres

Le mot *consequence* peut signifier l'idée de résultat ou celle d'importance. Le tableau suivant représente les différences d'amorçages entre les deux emplois :

	Consequence (= result)	*Consequence* (= importance)
collocation avec *any*	-	+
collocation avec *of*	-	+
colligation avec la fonction sujet ou attribut	+	-
association sémantique avec l'idée de logique	+	-
association sémantique avec une évaluation négative	+	-
association pragmatique avec l'expression d'une négation	-	+
colligation textuelle avec une place thématique	+	-

Tableau II-2 : *Amorçages de « consequence » selon les significations*

► **Tout mot est amorcé pour être employé dans un ou plusieurs rôles grammaticaux (sa ou ses catégories grammaticales).**

Comme la grammaire en général, les catégories grammaticales sont la conséquence du principe d'amorçage ; autrement dit, les catégories se révèlent au fur et à mesure des emplois. Ce sont les emplois qui les déterminent et non l'inverse. Ainsi, la catégorie du nom s'applique à tous les mots partageant quelques propriétés communes d'amorçage. Par exemple, dire que *consequence* est un nom, c'est dire que son statut nominal est le produit d'un ensemble de collocations, de colligations qui devient évident à partir du moment où on ne considère plus comme allant de soi que *consequence* est un nom. Ainsi, la différence entre comptable et massif est là encore la conséquence d'un amorçage collocationnel ou colligationnel différent ; par exemple, *reason* (= logique, rationalité) est non comptable, non pas à cause de son sens mais comme résultat d'un *priming* colligationnel, collocationnel qui évite celui de *reason* (= cause).

► **Tout mot est amorcé pour participer à ou pour éviter certains types de relation cohésive en discours (ses collocations textuelles).**

Dans un travail précédent, Hoey avait montré comment certains textes sont parcourus par des réseaux phrastiques, conséquences de la répétition lexicale. L'idée est reprise ici : certains noms ont tendance a être employés dans des chaînes lexicalement cohésives, alors que d'autres évitent de telle chaînes ; autrement dit, ils ont tendance à apparaître une seule fois dans les textes.

► **Tout mot est amorcé pour être employé dans une configuration sémantique particulière en discours (ses associations textuelles sémantiques)**

Sur 126 occurrences de la combinaison *the* + *ADJECTIF* + *side* à l'initiale d'une phrase observées par Hoey, 46% entrent dans la composition d'une relation de contraste, 15 % dans une relation de ressemblance (parallélisme)[34]. On ne remarque pas le même comportement lorsqu'on a seulement *the side*, ou lorsque la combinaison n'est pas en position initiale.

► **Tout mot est amorcé pour être employé dans (ou pour éviter) certains positions discursives (ses colligations textuelles).**

Par exemple, en examinant 300 instances de noms de lieu, Hoey observe que 133 sont à l'initiale d'un paragraphe. Plus encore, sur ces 133 occurrences, 31 sont à l'initiale du texte. L'amorçage d'un mot est également un phénomène textuel ; le mot garde le souvenir de ses places privilégiées dans les textes. Autre exemple, sur 307 occurrences de *sixty,* 200 apparaissent en début de phrase. 9% des occurrences de *sixty* apparaissent à l'initiale du texte.

L'idée forte est donc qu'un mot (ou groupe de mots) n'est pas employé librement, mais qu'il est amorcé en fonction de ses collocations, de ses positions grammaticales, de sa place dans le texte, de ses associations sémantiques. Les mots gardent, dans l'esprit du locuteur, des traces de leurs différents passages dans les discours, traces que dévoile l'analyse des

[34] Relations de contraste et de ressemblance sont des relations discursives de cohérence entre propositions, phrases ou parties de texte.

fréquences en corpus[35]. On pourrait évoquer ici une généralisation du principe de l'idiomaticité de Sinclair.

On voit alors ce que les propositions de Hoey ont de radical[36] : un déterminisme quasi-total de l'emploi lexical, une grammaire émergente qui constitue le résultat de la réalisation des amorçages, et l'affirmation forte que la grammaire est un fait individuel, en perpétuel mouvement. Cela dit, la créativité linguistique est paradoxalement expliquée par la théorie de l'amorçage (Chap 8 et 9). Par exemple la créativité « chomskyenne » (le fait que l'on peut produire des phrases inédites) est expliquée par la notion de prosodie d'amorçage (*priming prosody*). La prosodie d'amorçage se produit lorsque les collocations, les colligations, les associations sémantiques, les collocations et colligations textuelles, les associations sémantiques textuelles des mots composant une phrase, s'harmonisent les unes les autres pour participer à la cohérence de la phrase. Par exemple, dans

In winter Hammerfest is a thirty-hour ride by bus from Oslo

thirty-hour ride et *winter* ont tous deux pour colligation le verbe *to be* (il y a donc harmonie) ; de même que *thirty-hour* et *winter* ont tous les deux une association sémantique avec les noms de lieu. *Oslo* et *Hammerfest* ont respectivement pour association sémantique [nom d'un lieu connu] et [nom d'un lieu moins connu], qui ont à leur tour une colligation avec la position textuelle initiale. *Oslo* et *Hammerfest* sont donc en harmonie avec *winter* par association sémantique avec un nom de lieu. A un niveau plus général, *winter* a pour colligation une préposition, mais la préposition en anglais a aussi pour colligation un nom – et bien sûr *winter* est amorcé pour être employé comme nom. D'autres harmonies dans l'exemple sont possibles. On voit donc comment on peut créer de nouvelles phrases (la prosodie d'amorçage s'applique également au texte) à partir d'amorçages définis : la création se caractérise par sa « naturalité », car fondée sur une harmonisation des amorçages. Ainsi, la théorie de l'amorçage n'est pas une théorie de la répétition systématique (ce qui serait absurde) mais la recherche, d'une harmonisation entre les différents éléments possédant leur propre amorçage.

Le chapitre 9 est consacré à d'autres types de créativité ; donnons deux exemples :

her reason told her …

Ce début de phrase apparaît relativement « créatif » : ici, *reason* possède son sens de *rationalité, logique.* En fait, *her reason* est le résultat d'un amorçage de *reason* (dans le sens de cause), et *reason told her* est le résultat d'un amorçage de *reason* au sens de *rationalité, logique*. Ceci explique pourquoi une telle construction est très peu fréquente dans le corpus de Hoey.

Le second exemple concerne les constructions et les patterns : constructions et patterns seraient ainsi des assemblages d'amorçage donnant lieu à des généralisations. Des phrases comme

He was blackmailed into working for them
A local man had been bullied into guiding through the treacherous, quaking waste

permettent l'acquisition chez un locuteur de l'amorçage de *blackmail* et de *bully* avec [Person (s) + be] (he was blackmailed) ; cette combinaison est amorcée avec *into* + *V-ing* pour former un pattern abstrait amorcé avec la signification « A est contraint par B de faire quelque chose

[35] Notons que la fréquence ne se mesure pas en valeur absolue, mais doit être appréciée selon divers critères. Un amorçage peut en principe être acquis après avoir été rencontré deux, voire une fois. Tout dépend de sa saillance au moment où nous le rencontrons.
[36] Pour Hoey, les *patterns* ou les *constructions* sont les objets d'une linguistique qui distingue encore syntaxe et sémantique.

pour B ». D'où une liste de verbe entrant dans cette construction (*seduce, goad, force, frighten, bounce, talk, terrify*, etc.). Les *primings* concrets permettent donc d'établir des *primings* plus abstraits, et donc plus productifs.

On retiendra donc que la théorie de M. Hoey – théorie qui doit encore être éprouvée- met le texte au centre de la production linguistique : le mot est amorcé en fonction de sa place et de son rôle dans le texte. Cette théorie gomme la distinction classique entre performance et compétence, la grammaire étant toujours émergente à partir de nos expériences. Si une recherche plus systématique doit pouvoir éprouver la théorie, nous pensons que certains points sont déjà fructueux : la dimension textuelle du mot, l'idée d'une mémoire des différents amorçages[37] (et d'un esprit « concordancier »), la combinaison entre association sémantique et pragmatique. Là encore, même s'il est diffus, l'usage de l'EI dans l'argumentation théorique, est à l'œuvre (la notion de EI n'est jamais évoquée par Hoey) : une idiomaticité à la fois syntagmatique et paradigmatique, généralisée sur le domaine du syntagme, de la phrase, du texte[38], de l'intertextualité ; ce qui concourt à une grammaire elle-même idiomatique, bien loin des objets idéalisés des grammaires traditionnelles et « scientifiques ».

II–5.3 La grammaire émergente

On caractérise le type de grammaire défendu ici par Hoey, de grammaire émergente, empruntant en cela à la fois le terme et le « concept » à P.Hopper (1998). Les propos de Hoey et de Hopper sont en effets fort similaires (Hoey fait d'ailleurs référence au linguiste américain). Pour Hopper[39], la grammaire est un objet secondaire, une « construction » (au sens constructiviste et non « constructionnaliste »), un simple nom pour désigner certaines catégories se distinguant par leur répétition. Comme dans la théorie de l'amorçage de Hoey, la nouveauté pour Hopper est toujours produite à partir d'une greffe[40] sur les formes existantes[41]. Le langage est donc considéré comme indéterminé, constamment en construction, et structuré uniquement par des configurations émergentes. Il n'est donc pas composé de modules syntaxiques, sémantiques, morphologiques, mais seulement par des routines contextualisées, résultats de ce que nous avons déjà entendu. L'argumentation de Hopper convoque à la fois la rhétorique (il s'agit de donner la priorité à la rhétorique dans le trivium logique-grammaire-rhétorique), les thèses de Bakhtine sur le dialogisme (l'interaction est le fondement de tout objet linguistique) et l'intertextualité (la répétition des formes à travers les textes). On pourrait multiplier les analogies, mais nous préférons conclure avec Sinclair (1991 : 104) qui résume de façon lapidaire la conception contextualiste de la grammaire : la distinction opérée entre lexique et syntaxe conduit à la création d'une « décharge publique » (*rubbish dumb)* que l'on nomme phraséologie, EI, collocation, etc. Si à la lumière des corpus nous regardons, au contraire, le lexique et la grammaire comme un phénomène mixte, inséparable, on peut alors concevoir que les généralisations grammaticales sont des accumulations de milliers de mots et de syntagmes. De la sorte, il n'y a pas de

---

[37] Ce qui relèverait de l'*entrenchment.*

[38] Et évidemment du type de texte.

[39] Hopper, comme Bolinger (1976) fait le lien entre linguistique américaine et linguistique britannique sur la conception phraséologique de la langue – démarche singulière qui doit être soulignée.

[40] La métaphore de la greffe associée au langage est proposée par Derrida. J. François et M. Sénéchal ici même utilisent avec pertinence le terme de « greffe » pour caractériser l'intégration d'un cadre prédicatif dans un autre.

[41] On lira avec beaucoup de profit la communication passionnante de Boris Gasparov http://www.columbia.edu/~remez/03-04compiled.pdf « Speech, memory and meaning : intertextuality in everyday language », conférence qui traite de ces questions à la fois dans la perspective d'analyse de discours et dans une perspective syntaxique, en montrant – entre autres - comment la nouveauté de formes discursives se nourrit de séquences préfabriquées.

distinction entre grammaire et lexique, ce sont les faces d'une même pièce. Nous terminons en relevant ce formidable et fécond paradoxe : la conception phraséologique poussée jusqu'au bout détruit en quelque sorte la pertinence de la notion d'EI, de collocation, de colligation.

II–6 Conclusion générale

Un tournant phraséologique de la linguistique est donc amorcé depuis quelques temps déjà en linguistique anglo-saxonne. Ce tournant donne naissance à des conceptions relativement diverses de la grammaire, qu'il n'est pas possible (encore) d'homogénéiser. Mais toutes vont dans le sens d'une radicalisation du substrat sémantique de la syntaxe.

Dans le domaine français, les recherches sur l'identification des patterns / constructions[42] sont encore pauvres (mais cf. J.François et M. Sénéchal ici même pour une application, ou les travaux de D. Willems[43] et K. Lambrecht (2000)), malgré certaines orientations françaises (dont l'épistémologie est encore à faire) méfiantes, voir hostiles à la conception compositionnelle[44].

A un niveau heuristique, il est intéressant de montrer comment la phraséologie pourrait bien jouer le même rôle dans l'analyse grammaticale que celui joué actuellement par la métaphore en sémantique : à l'image de la phraséologie, la métaphore a longtemps été considérée comme « déviante » par rapport à un fonctionnement sémantique régulier, puis ré-analysée récemment (théories en France des opérations énonciatives, de l'argumentation dans la langue, des formes sémantiques ou des propriétés extrinsèques) comme le moteur fondamental du lexique, voire de la cognition (Lakoff) : sachant le lien évident entre métaphore et phraséologie, on peut raisonnablement penser que reconsidérées à leur juste place dans les analyses linguistiques, ces deux notions révèlent un fonctionnement plus réaliste de la langue.

---

[42] L'ouvrage de Hoey est bien trop récent pour qu'on puisse mesure les effets de la réception de la théorie du *lexical priming.*

[43] Il faut rendre hommage à l'ouvrage de D.Willems (1981) qui posait indiscutablement les bases de la grammaire de construction, bien avant les travaux américains. Ainsi, écrivait-elle (p.13) : *le fait qu'un verbe comme « collaborer » entre dans une construction spécifique (quelqu'un collabore à quelque chose) et qu'il partage cette propriété avec des verbes tels « adhérer », « participer », « coopérer », « souscrire » et uniquement ceux-là, permet de lier univoquement le sens sémantique de la collaboration à la construction SN1 (pers.) + V + à + SN2 (chose).*

[44] B. Pottier, M. Gross, ou A. Culioli ; ce dernier écrivait en 1968 : 113 : « *tout vaudra mieux que la séparation essentielle de syntaxe et sémantique qui ramène inéluctablement, à une syntaxe avec un lexique muni de règles projectives* ». Les trois noms que nous donnons renvoient, certes, à des théories bien différentes ; cependant, dans sa *Grammaire transformationnelle du français* : *syntaxe du nom* (1977), M. Gross évoque la complétude de l'approche de Guillaume avec ses propres travaux. On sait par ailleurs l'influence de Guillaume sur Pottier.

Chapitre III

Le sémantisme propre des cadres prédicatifs et la polysémie des verbes de production de parole

III–1. La notion de 'construction' appliquée aux structures argumentales par Adele Goldberg

Les « grammaires de construction » sont issues au début des années 90 des travaux fondateurs de Ch. Fillmore (cf. Fillmore, Kay & Connors 1988), R. Langacker (cf. 1987, 1991) et G. Lakoff (cf. 1987). Deux variantes semblent actuellement se distinguer : l'une, plus orientée vers les traitements automatiques, se rapproche formellement de la *Head Driven Phrase Structure Grammar* (HPSG), cf. Kay (1997), l'autre plus directement inspirée par Langacker et Lakoff, trouve une expression vigoureuse dans les travaux récents de W. Croft (1998, 2001, Croft & Cruse 2004 : chapitre 10). Selon Croft (1998 : 90-91, notre traduction) :

> « Jusqu'à un certain point, tout mot peut être employé en principe dans n'importe quelle construction. De ce fait les patrons distributionnels n'établissent pas de catégories grammaticales au sens strict. Ce qui compte c'est l'interprétation sémantique d'un mot dans une construction particulière (..) cette interaction entre les constructions grammaticales et les mots que les locuteurs y insèrent est la source de la richesse et de la flexibilité du langage comme moyen de communiquer le vécu. La flexibilité de la grammaire est limitée à un certain point par nos attentes sur ce à quoi ressemble le monde et sur la manière dont différents types d'événements peuvent être construits mentalement de manière plausible ».

A. Goldberg (1995, 1998, 1999, 2002) applique cette vision 'flexible' ou 'élastique' de la grammaire[1] aux structures argumentales. Elle montre en particulier comment le verbe anglais *sneeze* (éternuer), fondamentalement intransitif et destiné à exprimer une classe d'événements incontrôlés, peut accepter la greffe d'un cadre prédicatif de causation de mouvement, cf. (1).

(1) *Pat sneezed the foam off the cappuccino.*

Des deux valeurs participatives fondamentalement véhiculées par *sneeze*/ [N1+hum __], la valeur [-contrôlé] subsiste, mais la valeur [-causatif] est inversée, l'éternuement de Pat

[1] cf. Levin B. & Rappaport Hovav M.(1995) « The elasticity of verb meaning », Proceeding of the Tenth Annual Conference of the Israel Association for Theoretical Linguistics (IATL2), cité par Willems (2005).

entraînant l'éjection de la mousse du cappuccino. La greffe peut se visualiser sous la forme (2).

(2)				
Cadre prédicatif source	N1:qn	*sneeze-*		
Cadre prédicatif greffon	N1	V+mvt	N2+conc	Oblique: *off* N3
Produit de la greffe	N1:qn	*sneeze-*	N2+conc	Oblique: *off* N3
Illustration	*Pat*	*sneeze*	*the foam*	*off the cappucino*

L'application au français de la notion de « *construction* » dans le domaine argumental telle qu'elle est exploitée par Goldberg (1995), implique à notre avis trois hypothèses :

I. à chaque verbe « polysémique-syntaxique »[2] on peut associer un type primaire de prédication[3] (type rencontré le plus fréquemment par les locuteurs natifs et donc le plus disponible cognitivement) ;

II. certains types de cadre prédicatif sont dotés d'un sémantisme autonome (que nous désignerons comme des « constructions prédicatives ») ;

III. certaines prédication primaire se laissent greffer une (ou plusieurs) construction(s) prédicative(s).

C'est ce que cherchent à illustrer respectivement les figures 1 et 2 à partir des phrases (3) et (4).

(3) *La mère dit aux enfants de se tenir tranquilles.*

(4) *La résolution du problème demande beaucoup de temps (aux élèves).*

Le prédicat verbal *dire* est considéré comme primairement associé à un cadre prédicatif du type [N1: qn<x> V N1 : qch<production verbale :z> (à N2: qn<y>)] qui distribue trois rôles : un locuteur <x>, un allocutaire <z> et un contenu <y>, lesquels spécifient conjointement un acte de parole déclaratif. La greffe d'un cadre prédicatif habituellement associé à des verbes d'ordre ou requête tels que *ordonner*, *recommander*, *conseiller* ou *suggérer* [N1: qn<x> __$_V$ *à* N1: qn<y> *de* INF :action<a>] convertit une prédication source d'acte de parole déclaratif en une prédication résultante d'acte de parole instructif (ordre ou requête, cf. Tableau III-1).

[2] Nous définirons un verbe « polysémique-syntaxique » comme un verbe présentant un éventail de sens (sa polysémie) et un éventail de cadres prédicatifs (sa « polytaxie ») corrélés de sorte que chaque cadre prédicatif soit associable à un sens particulier (sans que l'inverse soit nécessairement vrai car par ex. une action peut être exprimée par une expression prédicative, infinitive ou nominale); cf. Sénéchal (2003) sur la polysémie syntaxique des verbes *assister*, *participer* et *user*.

[3] Dans la terminologie adoptée ici de la *Functional Grammar* et de François (2003: 1), une prédication verbale est constituée d'un prédicat verbal et d'un cadre prédicatif.

prédication source	N : qn<x> ***La mère***	***dit***	N1 : qch <prod.verbale :z> ***quelques mots***	(à N2: qn<y>) (***aux enfants***)
cadre prédicatif greffon	N1: qn<y>	V ↓ {*ordonne, recommande, conseille, suggère*}	*à* N : qn<y>	*de* INF : action<a>
prédication résultante	N1 : qn<x> ***La mère***	***dit***	*à* N2 :qn<y> ***aux enfants***	*de* INF : action<a> ***de se tenir tranquilles***

Tableau III-1 : Genèse par greffe d'une prédication d'acte de discours instructif à l'aide du prédicat verbal *dire*

Dans ce premier cas (3), la greffe ne change pas le domaine conceptuel de la prédication verbale, celui de la production de parole. Dans le second (4), la greffe sur la prédication primaire [N1: qn<x> *demande*$_V$ N : qch<y> *à* N3: qn<z>] d'un cadre prédicatif dont le sujet réfère à une action [N1: qch<action :a> __v N2: qch<y> (*à* N3: qn<z>)] a un effet plus drastique, le domaine conceptuel passant de la production de parole à l'expression d'une relation action-moyen, cf. Tableau III-2[4].

prédication source	N1: qn<x> ***Marie***	***demande***	N2: qch<y> ***de la patience***	à N3: qn<z> ***aux élèves***
cadre prédicatif greffon	a : action	V {*nécessite, implique*}	qch	(de la part de N)
prédication résultante	N1:qch<act :a> ***La résolution du problème***	***demande***	N2: qch<y> ***de la patience***	(à N3: qn<z>) ***aux élèves***

Tableau III-2 : Genèse par greffe d'une prédication de relation action-moyen à l'aide du prédicat verbal *demander*

Ce type de polysémie syntaxique touche également plusieurs synonymes de *demander* : *exiger*, *requérir*, *réclamer* (*La résolution du problème demande / exige / requiert / réclame du temps*), il présente donc un caractère de « régularité » selon Apresjan (1974) et Willems (2002, 2005).

[4] Il est à noter que dans la prédication résultante de relation action-moyen, *demander* conserve de son cadre prédicatif source la possibilité d'introduire un complément prépositionnel introduit par *à*, alors que les verbes typiques de relation action-moyen, *nécessiter* et *impliquer* ne sont compatibles qu'avec un circonstant du type *de la part de* N: qn.

III–2. Les verbes de production de parole, primaires ou dérivés ?

Existe-t-il clairement une classe des verbes de « production de parole » ? D. Willems (2005, §2.2) présente trois verbes français susceptibles d'entrer dans cette classe, mais à la suite d'une greffe syntaxique qui contribue à un chaînage polysémique : *glisser* est fondamentalement un verbe de mouvement, mais on peut *glisser* « à son voisin qu'il est temps de partir / qu'il parte / de partir » ; *rapporter* et *accorder* sont des verbes de donation, mais on peut rapporter à quelqu'un *qu'un événement s'est produit*, et accorder à son adversaire *qu'il a marqué un point* [N1 V **N2** à N3 → N1 V à N2 **que P**]. Il est donc clair qu'un verbe peut dénoter une production de parole à titre primaire ou à la suite d'une greffe déclenchant une dérivation de sens. Inversement, en passant de (5) à (5a) ou (5b), nous quittons le domaine de la production de parole, de même qu'entre (6) et (6a).

(5)	*Marie ne me dit rien.*	[(absence d') activité]
(5a)	*Le silence de Marie ne me dit rien (qui vaille).*	[état expérientiel affectif]
(5b)	*Le nom de Marie me dit quelque chose.*	[état expérientiel cognitif]
(6)	*Je vous demande toute votre attention.*	[activité de communication]
(6a)	*Ce travail demande toute votre attention.*	[relation action-moyen]

Un troisième type de verbe de production de parole peut dénoter selon le cadre prédicatif des types d'acte de parole différents, comme nous venons de la voir pour *dire* (Figure 2). Dans ce cas, l'orientation de la chaîne de polysémie (Willems 2005) n'est pas toujours évidente. Si, pour le verbe *appeler*, (7a) est clairement dérivable sémantiquement de (7) par GREFFE de la construction infinitive, en revanche pour *demander* on peut hésiter entre la dérivation de (8a : requête) à partir de (8 :questionnement) ou la dérivation inverse, car il y a ici SUBSTITUTION entre deux types de complémentation, interrogative indirecte en (8) vs. infinitive en (8a).

(7) *L'institutrice appelle les élèves.*

[activité de communication : appel]

(7a) *L'institutrice appelle les élèves à se lever et à se présenter.*

[activité de communication : appel & requête]

(8) *L'institutrice demande aux élèves s'ils ont leur cahier de textes.*

[activité de communication : questionnement]

(8a) *L'institutrice demande aux élèves d'ouvrir leur cahier de textes*

[activité de communication : requête]

III–3. Les types d'emploi fondamentaux des verbes de production de parole primaires

On peut classer les types majeurs d'emploi des verbes de production de parole sur la base de leur cadre prédicatif primaire[5] :

[5] Ce classement s'inspire librement de la typologie des verbes véhiculant un type d'acte de discours proposée par Vanderveken (1988) et de la typologie des modalités énonciatives de Charaudeau (1992).

i. les emplois d'**élocution** de la forme [N1:qn<x> V], où <x> produit des sons (éventuellement signes linguistiques) d'une certaine manière, ex. *qn chante, bégaie, parle, zézaie* ;

ii. les emplois de **déclaration** de la forme [N1 :qn<x> V (N2 :qch / que P / Pq / INF<e>)] où <x> fournit à <y> une information sur un événement ou une situation <e>, ex. *qn dit, raconte, explique qch à qn*;

iii. les emplois de **requête** de la forme [N1 :qn<x> V N2 :act/chose / à/de INF / que Psubj<a> (à N3 :qn<y>)] où <x> fait connaître à son interlocuteur <y> son souhait que <x> ou <y> accomplisse une action <a>;

iv. les emplois d'**appel**[6] de la forme [N1 :qn<x> V N2 :qn<y>] où <x> entre en communication verbale avec <y>, ex. *qn appelle, interpelle, questionne, interroge qn*;

v. les emplois de **questionnement** de la forme [N1 :qn<x> V à N2 :qn<y> N3 :qch / Pq<e>], où <x> entre en communication verbale avec <y> pour obtenir de celui-ci une information sur un événement ou une situation <e>, ex. *qn demande à qn la date d'un événement* / *si* P;

vi. les emplois d'**appel-déclaration** de la forme [N1 :qn<x> V N2 :qn<y> de N :prop-événéen-act / que P / Pq] où <x> interpelle <y> pour transmettre à celui-ci une information sur un événement ou une situation <e>, ex. *qn informe, avertit, prévient, avise qn que* P;

vii. les emplois d'**appel-requête** de la forme [N1 :qn<x> V N2 :qn<y> à/de INF / que Psubj<a>] où <x> interpelle <y> pour faire connaître à celui-ci son souhait que <x> ou <y> accomplisse une action <a>, ex. *qn invite, pousse, incite, engage qn à* INF ; *qn prie, implore, supplie, somme qn de* INF

viii. les emplois d'**interlocution** de la forme [N1 :qn<x> V avec N2 :qn<y>) alternant avec [N1 :qn<x>& qn<y> V], où <x> et <y> entrent en communication verbale sans but spécifié, ex. *qn s'entretient, bavarde, parle avec qn* ; *qn*<x> *et qn*<y> *s'entretiennent, bavardent, parlent* (*ensemble*)

ix. et enfin les emplois de **nomination** de la forme [N1 :qn<x> V N2 :qch/qn<y> (comme/de) « N », où <x> attribue la désignation « N » à <y>, ex. *qn appelle, nomme qn* « N », *désigne qn comme* « N », *qualifie qn de* « N ».

Les types de modalités énonciatives et leurs sous-classes sont abrégés comme suit :

A :	appel
A-D :	appel-déclaration
A-R :	appel-requête
D :	déclaration
Di :	~ intégrante (cf. *qn dit que* P)
Dc :	~ citante (cf. « », *demande qn*)
Dr :	~ réduite (cf. *qn crie à qc* ≈ *qn crie* : « *Il y a / c'est qc* », ex. *qn crie au feu*)
E :	élocution (production de sons éventuellement dotées d'une valeur de signe linguistique)
Ex :	extralinguistique (production de sons par un corps physique)
L :	emploi en locution
N :	(dé)nomination
Q :	questionnement
R :	requête
RM :	requête métaphorique (ex. qc *demande* qc ⇔ qc *nécessite* qc)

[6] Ce terme fait référence à la « fonction d'appel » dans le modèle 'organique' (*Organon-Modell*) de lacommunication linguistique de Bühler (1936).

L'analyse des données textuelles prend appui pour la rubrique 'Romans' de la base *FRANTEXT* (variante catégorisée, 1990-97) sur 100 occurrences sélectionnées dans l'ordre chronologique (avec, pour les verbes à forte représentation, la sélection de séries de 10 résultats afin d'éviter la surreprésentation d'œuvres romanesques particulières) et pour l'année 1993 du *Monde* sur 200 occurrences (à l'exception du verbe *hurler* qui ne présentait que 100 occurrences exploitables). A l'exception de *dire* (III.3) les données des deux corpus présentent des disparités flagrantes. Pour chaque verbe, nous comparerons le poids des modalités énonciatives afin de dégager un profil énonciatif typique du corpus romanesque et du corpus journalistique.

III–3.1. *hurler* et *crier*, verbes à emploi primaire d'élocution

La prise en compte combinée des deux verbes *hurler* et *crier* vise à évaluer le poids respectif de la valeur primaire d'ELOCUTION par rapport à celle de DECLARATION pour chacun des deux verbes.

III–3.1.1. *hurler*

Les données (cf. Tableau III-3) présentent une disparité majeure : le poids de la modalité de déclaration citante est écrasant dans *FRANTEXT* (46%) et limité dans *Le Monde* (10%). En outre le nombre des occurrences du type *qn* ~ PREP *qc/qn* est surreprésenté dans *Le Monde* (16% contre 1% dans FRANTEXT). Il est constitué d'expressions plus ou moins figées : *hurler à la mort de* N ; *à l'assassin* ; *à pleins poumons* ; *avec les chiens* ; *au blasphème* ; à *plein gosier* ; *avec les loups* ; *comme* DET *brute* ; *de colère* ; *à la mort* ; *de douleur* ; *de joie* ; *de peur* ; *de rire*. On peut en conclure que dans *Le Monde*, *hurler* est employé majoritairement pour exprimer l'expression vocale d'une émotion, soit sans complément, soit avec un complément figé introduit par de (expression de la cause de l'émotion) ou par à (valeur de « déclaration réduite », ex. *qn crie* ***au blasphème*** → qn crie qu'il y a un blasphème ; *qn crie* ***à la mort*** *de qn* → qn crie qu'il faut mettre à mort qn).

Tri par valeur FRANTEXT décroissante	**Mod Enonc**	**% *FT***	**% *LM***	**% Diff**
qn ~ :"" / "", ~ qn	Dc	46	10	**-36**
qn ~	E	38	47	+11
qch ~	Ex	12	11	-1
qn ~ qch (à qn)	D	4	15	**+11**
qn ~ que P	Di	2	2	0
qn ~ PREP *qc/qn*	divers	1	16	**+15**

Tableau III-3 : Types de cadres prédicatifs du verbe *hurler* dans les deux corpus

Le tri par modalité énonciative révèle une prédominance de la modalité déclarative (52%) sur la modalité élocutive (38%) pour le corpus romanesque (le point important étant la surreprésentation de la variante citante de la modalité déclarative avec 46%), et une prédominance inverse de la modalité élocutive (47%) sur la modalité déclarative (27%) pour le corpus journalistique, cf. Tableau III-4. Pour le premier type de texte, le verbe hurler est donc primairement un verbe de déclaration, essentiellement citante, pour le second c'est primairement un verbe d'élocution.

Tri par modalité énonciative	**Mod Enonc**	***% FT***		***% LM***	
qn ~ qch (à qn)	D	4		**15**	
qn ~ que P	Di	2	**52**	2	**27**
qn ~ :"" / "", ~ qn	**Dc**	**46**		**10**	
qn ~	**E**	**38**		**47**	
qch ~	Ex	12		11	
qn ~ PREP qc/qn	indét	1		16	

Tableau III-4 : Tri par modalité énonciative des occurrences du verbe *hurler* dans la sélection FRANTEXT

III–3.1.2. *Crier*

Les disparités entre les deux corpus sont moins marquées pour *crier* (cf. Tableau III-5). Comme pour *hurler*, le corpus du *Monde* favorise le cadre *qn ~ à qc* (modalité déclarative réduite : +13,5%), ex. *crier au loup*, *au scandale*, *au secours*. Les emplois *qn ~* N<figé> y sont également surreprésentés, ex. *crier gare, victoire*, *bravo*, *casse-cou*, *haro sur* N, *justice, vengeance*. Inversement le corpus FRANTEXT favorise la déclaration citante (+14%).

Tri par valeur FRANTEXT décroissante	**Mod Enonc**	***% FT***	***% LM***	**Diff**
qn ~ (à qn) : "" / "" ~ qn (à qn)	Dc	46	32	**-14**
qn ~	E	24	16,5	**-7,5**
qn ~ qc (à qn)	D	12	19	**+7**
qn ~ (à qn) que P	Di	5	3	-2
N<animal> ~	E	4	0	-4
qn ~ à qc	Dr	3	16,5	**+13,5**
qn ~ N<figé>	Dr	3	12	**+9**
qn ~ (à qn) de INF	R	2	0,5	-1,5
qch ~	Ex	1	0,5	-0,5

Tableau III-5 : Types de cadres prédicatifs du verbe *crier* dans les deux corpus

Pour le corpus *FRANTEXT*, le tri par modalité énonciative révèle une prédominance marquée des emplois déclaratifs (69%), dont 46% de déclarations citantes, contre 28% seulement d'emplois élocutifs (production de sons éventuellement chargés d'une valeur de signe linguistique). Pour le corpus du *Monde*, la répartition est analogue, mais les emplois élocutifs sont nettement en recul (16,5%), cf. Tableau III-6.

Tri par modalité énonciative	**Mod Enonc**	***% FT***		***% LM***	
qn ~ qch (à qn)	D	12		19	
qn ~ (à qn) : "" / "" ~ qn (à qn)	**Dc**	**46**		**32**	
qn ~ (à qn) que P	Di	5	**69**	3	**82,5**
qn ~ à qch	Dr	3		16,5	
qn ~ N<fig>	Dr	3		12	
qn ~ N<animal> ~	**E**	**24** 4	**28**	**16,5** 0	**16,5**
qch ~	Ex	1		0,5	
qn ~ (à qn) de INF	R	2		0,5	

Tableau III-6 : Tri par modalité énonciative des occurrences du verbe *crier* dans la sélection *FRANTEXT*

III–3.1.3. Comparaison

Dans le corpus romanesque, la valeur de déclaration citante est identique (46%) pour les deux verbes. Elle constitue le point commun saillant. Mais le poids respectif des emplois déclaratifs vs. élocutifs varie notablement entre les deux verbes. On peut donc en conclure que, dans ce corpus, *crier* véhicule plus aisément que *hurler* la transmission d'un message linguistique sans recourir à la citation (23% vs. 4%). Dans le corpus journalistique en revanche, le profil énonciatif des deux verbes diverge : *hurler* est plutôt un verbe d'élocution (47%), tandis que *crier* est massivement un verbe de déclaration (82,5%), cf. Tableau III-7

Verbe	emplois déclaratifs		emplois élocutifs	
	FT	***LM***	***FT***	***LM***
hurler	52%	27%	38%	47%
crier	69%	82,5%	28%	16,5%

Tableau III-7 : Emplois déclaratifs et élocutifs des verbes *hurler* et *crier* en fonction du corpus romanesque (*FT*) vs. journalistique (*LM*)

III–3.2. *appeler*, verbe à emploi primaire d'appel

Les divergences majeures entre les deux corpus sont faciles à interpréter. Si le corpus *Le Monde* favorise les emplois d'APPEL-REQUETE *(qn appelle qn à faire qc* : +23%*/ à une action :* +11%, ex. *Le Président de la République appelle les français à se ressaisir* / *à un comportement civique*), en revanche le corpus *FRANTEXT* favorise l'emploi d'APPEL *qn appelle qn* (+21%) et l'emploi de (DE)NOMINATION *qn appelle qn* NOM / *par son prénom*. Ces caractéristiques sont en concordance avec la typologie distinctive des discours romanesque et journalistique classiques (cf. Tableau III-8). Il est à noter que la proportion d'emplois figés ou collocatifs[7] est très inférieure dans *Le Monde* à ce qui a été observé pour *hurler* et *crier*, ce qui est peut-être lié à l'absence de contenu émotif.

[7] Cf. *qn appelle qn à l'aide* ; *à la raison* ; *à la rescousse* ; *qn appelle qc de ses vœux*.

Tri par valeur FRANTEXT décroissante	**Mod Enonc**	***% FT***	***% LM***	**Diff**
qn ~ qn (par) N	N(-A)	47	37	**-10**
qn ~ qn	A	25	4	**-21**
qn s'~ N	N	7	14	+7
qn/animal ~	A	6	0	-6
qch ~ qch	RM	2	2	0
qn ~ (qn) à N:act-comp	A-R	1	12	**+11**
qn en ~ à qn/N:act-comp	A-R	1	2	+1
qn ~ (qn) à INF	A-R	0	23	**+23**
qn ~ qn/N qp	A-R	0	3	+3
qn ~ N:act	A-R	0	2	+2
emplois figés	E	0	1	+1

Tableau III-8 : Types de cadres prédicatifs du verbe *appeler* dans les deux corpus

Pour le corpus *FRANTEXT*, le tri par modalité énonciative donne l'avantage aux emplois de dénomination ('N' : 61%) devant ceux d'appel (31%). Pour le corpus du *Monde*, les emplois d'appel-requête (44%) sont au même niveau que ceux de dénomination (44%). Il en ressort que le verbe *appeler* est primairement un verbe de dénomination dans le corpus romanesque et à part égale un verbe de dénomination et d'appel-requête dans le corpus journalistique (cf. Tableau III-9).

Tri par modalité énonciative	**Mod Enonc**	***% FT***		***% LM***	
qn ~ qn	A	25	**31**	**4**	4
qn/animal ~		6		0	
qn ~ (qn) à INF	A-R	0	2	23	**42**
qn ~ (qn) à N:act-comp		1		12	
qn ~ N:act		0		2	
qn ~ qn/N qp		0		3	
qn en ~ à qn/N:act-comp		1		2	
qn ~ qn (par) N	N	47	**61**	**37**	**44**
qn s'~ N		14		7	
qch ~ qch	RM	2		2	

Tableau III- 9 : Tri par modalité énonciative des occurrences du verbe *appeler* dans la sélection FRANTEXT

III─3.3. *dire*, verbe à emploi primaire de déclaration

Le verbe *dire* présente une grande variété d'emploi et en particulier une aptitude reconnue à exprimer secondairement une modalité de requête (*qn demande à qn une action / de faire qc*/ *que* Psubj). Contrairement aux verbes précédemment évoqués, le profil énonciatif de dire varie peu entre les deux corpus, car la seule différence notable est due à un classement différent, l'équivalent dans le corpus *FRANTEXT* des emplois figés répertoriés dans *Le Monde* (12%), cf. *en dire long* ; *en dire trop* ; *que dis-je ?; quoique qn en dise/ait dit*; *vouloir dire* ; *vous m'en direz tant*, ayant été rangés dans le type syntaxique le plus directement apparenté, cf. Tableau III-10.

Tri par valeur FRANTEXT décroissante	**Mod Enonc**	***% FT***	***% LM***	**Diff**
qn ~ (à qn) : " " / " ", ~ qn (à qn)	Dc	36	38	+2
qn ~ (à qn) que P / le ~	Di	21	24	+3
qn ~ qch (à qn)	D	20	16	-4
Emplois figés	**L**	**12**	**0**	**-12**
qn ~ Pq	Q	3	2	-1
qn se ~ que P	Di	2	0	-2
qn se ~ Adj / N	Dr	1	3	+2
qn ~ N Adj / INF[8]	Dr	1	3	+2
qn ~ INF	Di	1	2	+1
qn ~ / P, ~ qn	D	2	3	+1
qch veut ~ que P	E	1	1	0
qn ~ qch (de qn/qch)	D	0	3	+3
qn ~ N<ellipse>	Dr	0	2	+2
qn ~ N:ling<mot,phrase,propos>	D	0	1	+1
qch se ~	D	0	1	+1
qch ~ que	D/Ex	0	1	+1
qn ~ (à qn) de INF	R	0	0	0
qn ~ (à qn) que Psubj	R	0	0	0

Tableau III-10 : Types de cadres prédicatifs du verbe *dire* dans les deux corpus

De ce fait, le tri par modalité énonciative ne révèle pas ici de disparité notable entre les deux corpus. Dans les deux cas, *dire* est un verbe de déclaration avec une proportion dominante de déclarations citantes et une proportion un peu supérieure dans *Le Monde* des déclarations réduites régissant une prédication seconde (*qn dit qn* Adj / *se dit* Adj, etc.). Ce qui est étonnant, c'est l'absence complète dans l'un et l'autre corpus des emplois à valeur de REQUETE et la place minime des emplois EXTRALINGUISTIQUES, ex. *qc me dit* ⇔ me plaît, qc *me dit qc* / *ne me dit rien*, cf. Tableau III-11.

[8] Prédication seconde.

Tri par modalité énonciative	**Mod Enonc**	***% FT***		***% LM***	
qn ~ qch (à qn)		**20**		**16**	
qn ~ / P, ~ qn		2		3	
qn ~ qch (de qn/qch)	**D**	0	**22**	3	**24**
qn ~ N:ling <mot,phrase,propos>		0		1	
qch se ~		0		1	
qch ~ que	D/Ex	0		1	
qn ~ (à qn) : " " / " ", ~ qn (à qn)	**Dc**	**36**		**38**	
qn ~ (à qn) que P / le ~		**21**		**24**	
qn se ~ que P	**Di**	2	**24**	0	**26**
qn ~ INF		1		2	
qn se ~ Adj / N		1		3	
qn ~ N Adj / INF	Dr	1	2	3	8
qn ~ N<ellipse>		0		2	
qch veut ~ que P	Ex	1		1	
qn ~ Pq	Q	3		2	
qn ~ (à qn) de INF	R	0	0	0	0
qn ~ (à qn) que Psubj		0		0	
Emplois figés	**L**	**12**		**0**	

Tableau III-11 : Tri par modalité énonciative des occurrences du verbe *dire* dans la sélection *FRANTEXT*

III–3.4. *demander*, verbe à emploi primaire de questionnement ou de requête ?

Enfin le verbe *demander* semble autant apte à exprimer la modalité de questionnement que celle de requête. Les deux corpus manifestent-ils une préférence pour l'une des deux modalités ? Sur le tableau III-12, on observe effectivement des disparités notables pour les deux principaux cadres propres à exprimer une requête dans *FRANTEXT*, *qn* ~ (*à qn*) Pq (*LM* : -21%) et *qn* ~ « » / « » ~ *qn (à qn*) (*LM* : -18%) et inversement pour les deux principaux cadres dédiés à l'expression d'une requête dans *Le Monde*, *qn* ~ (*à qn*) *de* INF (*FT* : -16,5) et *qn* ~ *qc*<act> (*à qn*) (*FT* : -26).

Tri par valeur FRANTEXT décroissante	**Mod Enonc**	***% FT***	***% LM***	**Diff**
qn ~ (à qn) Pq	Q	26	5	**-21**
qn ~ " " / " " ~ qn (à qn)	Q	20	2	**-18**
qn ~ qc (à qn)	Q/R	18	10	-8
qn ~ (à qn) de INF	R	10	26,5	**16,5**
qn se ~ Pq	Q	8	7	-1
qn ~ qc<act> (à qn)	R	6	32	**26**
qn se ~ " " / " " se ~ qn (à qn)	Q	4	1	-3
qc ~ qc	RM	2	4,5	2,5
qn ~ à INF (à qn)	R	2	3	1
qn ~ N à qn	R	1	0	-1
qn ~ qn	R	1	1	0
qn se ~ qc	Q	1	0	-1
qn~ que Psubj	R	1	6	5
qc ~ (à qn) de INF	RM	0	0,5	0,5
qc ~ que Psubj	RM	0	0,5	0,5
qn ~ ADV	R	0	1	1

Tableau III-12 : Types de cadres prédicatifs du verbe *demander* dans les deux corpus

Ces observations ponctuelles se confirment sur le tableau III-13 qui rassemble les cadres prédicatifs par modalité énonciative.

Tri par modalité énonciative	Mod Enonc	*% FT*		*% LM*	
qn ~ (à qn) Pq		**26**		**5**	
qn ~ " " / " " demande qn (à qn)		**20**		**2**	
qn se ~ Pq	**Q**	8	**59**	7	15
qn se ~ " " / " " se demande qn (à qn)		4		1	
qn se ~ qc		1		0	
qn ~ qc (à qn)	**Q/R**		**16**		**10**
qn ~ (à qn) de INF		10		26,5	
qn ~ qc<act> (à qn)		8		32	
qn ~ à INF (à qn)		2		3	
qn ~ N à qn	R	1	21	0	**69,5**
qn ~ qn		1		1	
qn~ que Psubj		1		6	
qn ~ ADV		0		1	
cc<act> ~ qc<act>		2		4,5	
qc<act> ~ (à qn) de INF	RM	0	2	0,5	5,5
qc<act> ~ que Psubj		0		0,5	

Tableau III-13 : Tri par modalité énonciative des occurrences du verbe *demander* dans la sélection *FRANTEXT*

16% des occurrences de *FRANTEXT* et 10% de celles du *Monde* relèvent du cadre prédicatif *qn ~ qc* (*à qn*) où '*qc'* ne désigne pas une action à accomplir pouvant exprimer une modalité de questionnement (≈ *qn interroge qn sur qc*) ou de requête (≈ *qn réclame qc à qn*). 2% des occurrences de *FRANTEXT* et 5% de celles du *Monde* relèvent d'un cadre prédicatif à sujet

non humain exprimant une relation d'implication entre deux actions, que nous classons comme une 'requête métaphorique' (RM). Pour le reste, le profil énonciatif dominant est l'expression d'un questionnement dans *FRANTEXT* et d'une requête dans *Le Monde* : grossièrement et pour reprendre la distinction de Lucien Tesnière à propos des deux traductions en allemand de *demander* par *fragen* (questionnement) vs. *bitten* (requête, dans le discours romanesque les acteurs demandent majoritairement « pour savoir », dans le discours journalistique ils demandent prioritairement « pour avoir ».

Modalité interrogative	*FRANTEXT*	*Le Monde*
Questionnement	**59%**	15%
Requête	21%	**69,5%**
Indéterminé	16%	10%

III–4. Trois cadres prédicatifs des verbes de production de parole susceptibles de constituer des 'constructions prédicatives'

Notre hypothèse est que les emplois résultant de la greffe d'un cadre prédicatif sur une prédication verbale primaire intègrent le sémantisme propre de ce cadre, mais il reste à illustrer cette hypothèse à partir de cadres prédicatifs effectivement dotés d'un tel sémantisme. Dans ce but, nous avons sélectionné trois cadres (relevant respectivement de la modalité d'appel-requête et de requête) susceptibles de constituer des « CONSTRUCTIONS PREDICATIVES » (pour lesquels on suppose qu'il est possible d'identifier une tendance sémantique) :

Type 1a ► N1$_{<X>}$ V N2$_{<Y>}$ *à* INF$_{<A>}$ (APPEL-REQUETE)

(9) … ma grand-mère **obligeait** sa bonne à enlever la poussière des rainures du plancher avec une épingle à cheveux (M. TOURNIER, 1978, *Le coq de bruyère*).

Type 1b ► N1$_{<X>}$ V N2$_{<Y>}$ *de* INF$_{<A>}$ (APPEL-REQUETE)

(10) Dans le car, je **priai** Valentin de faire arrêter les pin-pon furieux de la sirène (G. MORDILLAT, 1981, *Vive la sociale*).

(11) … ainsi elle **empêcha** François de rebrousser chemin (R. RADIGUET, 1923, *Le bal du Comte d'Orgel*).

Type 2 ►N1$_{<X>}$ V *à* N2$_{<Y>}$ *de* INF$_{<A>}$ (REQUETE)

(12) … la mère **permet** à son enfant de sortir dans cette tenue d'enfant prostituée (M. DURAS, 1984, *L'amant*).

L'objectif est de voir quels verbes apparaissent au sein de ces cadres afin de dégager des tendances sémantiques. Le langage de requêtes dans la partie catégorisée de la base FRANTEXT permet de rechercher des cadres prédicatifs nus (sans mention du verbe). Les résultats obtenus proviennent de cette base pour les romans publiés entre 1900 et 2000.

1. Type 1a : N1$_{<X>}$ V N2$_{<Y>}$ à INF$_{<A>}$

Pour le type 1a, on dénombre 216 occurrences mettant en jeu 28 verbes dont la fréquence d'apparition est représentée sur le graphique III-1.

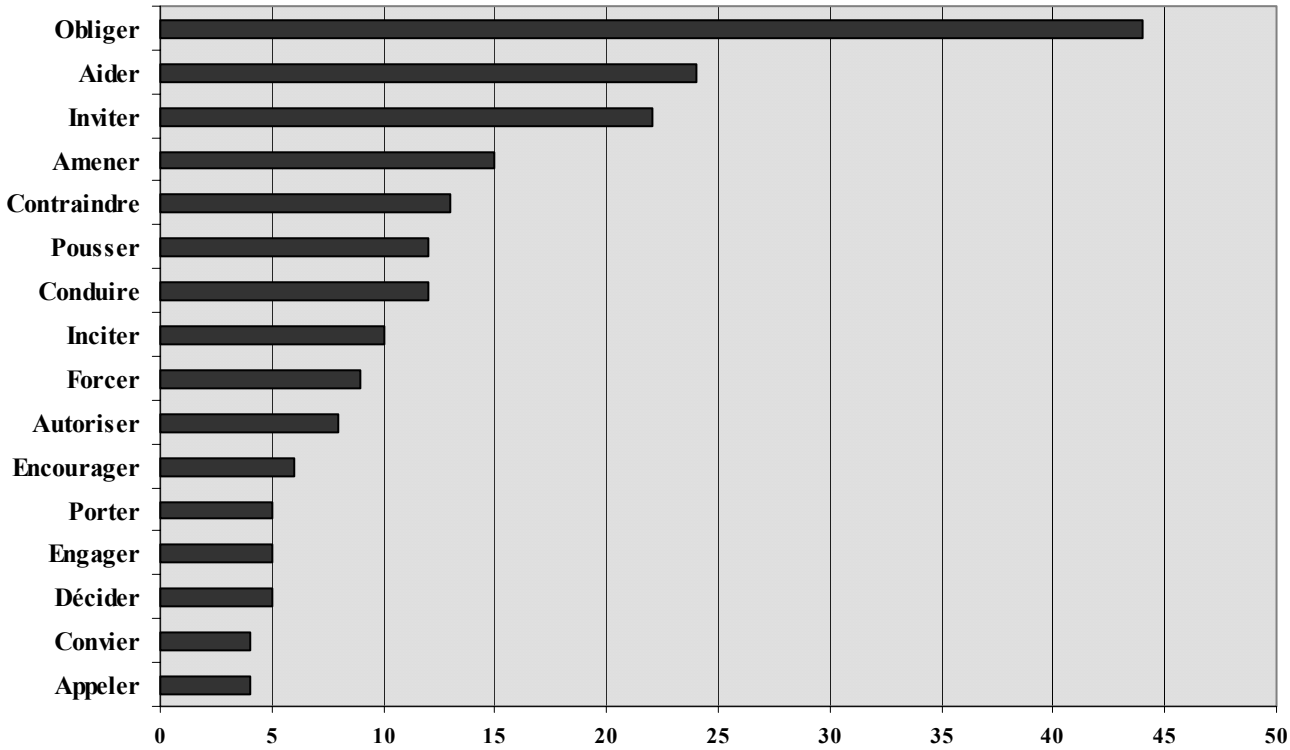

Graphique III-1 : Type 1a - Fréquence d'apparition des 16 premiers verbes

12 verbes présentent une fréquence d'apparition inférieure à 1% : *condamner* (2), *dresser* (2), *exciter* (2), *incliner* (2), *préparer* (2), *solliciter* (2), *convoquer* (1), *déterminer* (1), *exposer* (1), *habituer* (1), *induire* (1), *mener* (1).

Les modalités[9] rencontrées sont de deux types :

a- Interactions entre X et Y pour accomplissement de A (94,9%)

b- X$_{<\text{événement/action}>}$ exerçant sur Y un effet favorisant A (5,1%)

Les 28 verbes du corpus se répartissent entre ces deux modalités de la manière suivante (cf. Tableau III-14)[10] :

[9]. Le type **a** constitue une extension de sens extralinguistique du type **b**

[10]. Le % est obtenu à partir du rapport nbr d'apparition du verbe / nbr total d'occurrences.

	Interactions entre X et Y pour accomp. de A	$X_{<événement/action>}$ exerçant sur Y un effet favorisant A
obliger	20,4%	
aider	11,1%	
inviter	10,2%	
amener	6,9%	
contraindre	6,0%	
pousser	5,5%	
conduire	5,5%	
inciter	4,6%	
forcer	4,2%	
autoriser	3,7%	
encourager	2,8%	
porter		2,3%
engager	2,3%	
décider	2,3%	
convier	1,9%	
appeler	1,9%	
solliciter		0,9%
préparer	0,9%	
incliner		0,9%
exciter	0,9%	
dresser	0,9%	
condamner	0,9%	
mener	0,5%	
induire		0,5%
habituer	0,5%	
exposer		0,5%
déterminer	0,5%	
convoquer	0,5%	
	94,9%	5,1%

Tableau III-14 : Répartition des verbes du type 1a par modalité

Les interactions entre X et Y pour accomplissement de A concernent essentiellement des verbes de production de parole[11].

- 3 verbes couvrent chacun plus de 10% du corpus (*obliger*, *aider* et *inviter*^{P}) ;
- 4 verbes couvrent entre 5 et 10% du corpus (*amener*, *contraindre*, *conduire* et *pousser*) ;
- 16 verbes couvrent moins de 5% du corpus (*inciter*^{P}, *forcer, autoriser*^{P}, *encourager*^{P}, *décider*^{P}, *engager*^{P}, *appeler*^{P}, *convier*^{P}, *condamner*^{P}, *dresser, exciter, préparer, convoquer*^{P}, *déterminer*^{P}, *habituer, mener*).

La deuxième modalité ne concerne que 5 verbes couvrant chacun moins de 3% du corpus (*porter*, *incliner, solliciter*, *exposer*, *induire*). Ce cas reste donc marginal face à l'écrasante présence des interactions pour accomplissement qui couvrent 94, 9% du corpus.

On peut donc en conclure que, contrairement aux types qui suivent, le cadre prédicatif **N1**$_{<X>}$ **V N2**$_{<Y\ :\ qqn>}$ ***à*** **INF**$_{<A>}$ est, sur la base de ce corpus, une véritable « CONSTRUCTION PREDICATIVE » car A constitue toujours une action à accomplir (et non déjà accomplie) et c'est Y qui est destiné à devenir l'agent de l'action A (en termes syntaxiques, c'est N2 qui contrôle l'infinitive).

[11]. Les verbes de production de parole (par nature ou en contexte) sont suivis du symbole P.

2. Type 1b : N1<X> V N2<Y> de INF<A>

Pour le type 1b, on relève 1027 résultats concernant 41 verbes (cf. Graphique III-2).

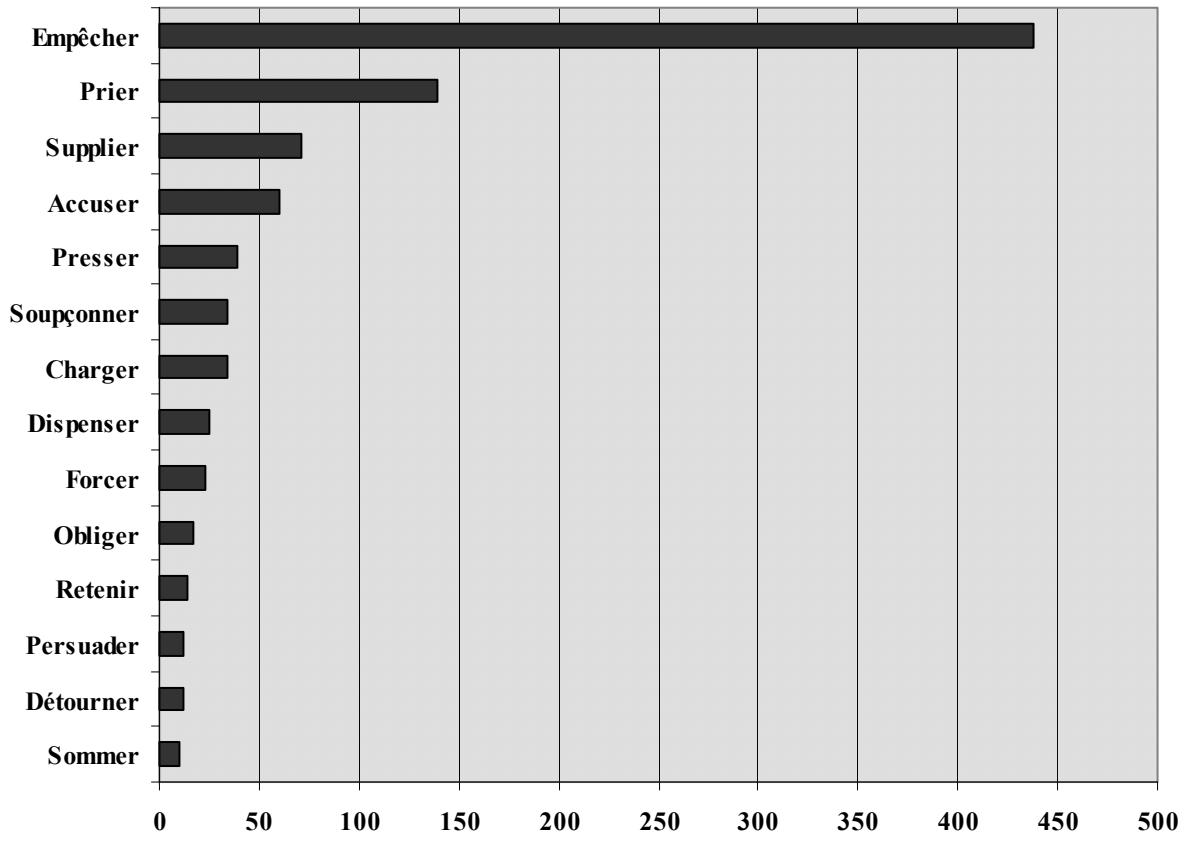

Graphique III-2 : Type 1b - Fréquence d'apparition des 14 premiers verbes

Le verbe *empêcher* se détache nettement des autres avec 438 occurrences. Viennent ensuite *prier* (139) et *supplier* (71). On note également que sur 41 verbes, 27 ont une fréquence d'apparition inférieure à 1%.

27 verbes ont une fréquence d'apparition inférieure à 1% : *contraindre* (9), *envier* (9), *adjurer* (8), *solliciter* (8), *conjurer* (6), *défier* (6), *dissuader* (6), *menacer* (6), *féliciter* (5), *remercier* (5), *garder* (4), *convaincre* (3), *implorer* (3), *préserver* (3), *assurer* (2), *avertir* (2), *excuser* (2), *louer* (2), *récompenser* (2), *autoriser* (1), *convier* (1), *décourager* (1), *délivrer* (1), *exhorter* (1), *glorifier* (1), *requérir* (1), *tenter* (1).

Les modalités rencontrées sont nettement plus nombreuses (cf. Tableau III-15). On en relève 4 :

i. Interactions pour accomplissement de A (39%)[12]
ii. Interactions contre l'accomplissement de A (49,1%)[13]
iii. Jugements à propos de A accomplie ou en cours d'accomplissement (11,7%).
iv. Déclarations à propos de A à accomplir (0,2%)

[12] ou marginalement effet d'une action ou d'une situation X sur Y favorisant l'accomplissement de A (cf. *tenter*)
[13] ou marginalement effet d'une action ou d'une situation X sur Y favorisant le non accomplissement de A (cf. *délivrer*)

	(a) interaction pour accomp. de A par Y	(a') interaction pour accomp. de A par X	(b) interaction contre accomp. de A par Y	(c) jugement	(d) déclaration
empêcher			**42,6%**		
prier	13,5%				
supplier	6,9%				
accuser				5,8%	
presser	3,8%				
soupçonner				3,3%	
charger	3,3%				
dispenser			2,4%		
forcer	2,2%				
obliger	1,6%				
retenir			1,4%		
persuader	1,2%				
détourner			1,2%		
sommer	0,9%				
envier				0,9%	
contraindre	0,9%				
solliciter	0,8%				
adjurer	0,8%				
menacer		0,6%			
dissuader			0,6%		
défier	0,6%				
conjurer	0,6%				
remercier				0,5%	
féliciter				0,5%	
garder			0,4%		
préserver			0,3%		
implorer	0,3%				
convaincre	0,3%				
récompenser				0,2%	
louer				0,2%	
excuser				0,2%	
avertir	0,2%				
assurer					0,2%
tenter	0,1%				
requérir	0,1%				
glorifier				0,1%	
exhorter	0,1%				
délivrer			0,1%		
décourager			0,1%		
convier	0,1%				
autoriser	0,1%				
	38,4%	0,6%	**49,1%**	**11,7%**	0,2%
	39%				

Tableau III-15 : Répartition des verbes du type 1b par modalité

Les interactions pour accomplissement de A sont de deux types :

– C'est Y qui est appelé à accomplir A. Excepté *prier*[P] (13,5%) et *supplier*[P] (6,9%), les autres verbes associés à ce type ont une fréquence d'apparition inférieure à 4% (*presser*, *charger*, *forcer*, *obliger*, *persuader*[P], *sommer*[P], *contraindre*, *adjurer*[P], *solliciter*[P], *conjurer*[P], *défier*[P], *convaincre*[P], *implorer*[P], *avertir*[P], *autoriser*[P], *convier*[P], *exhorter*[P], *requérir*[P], *tenter*).

– C'est X qui est appelé à accomplir A. Ce cas concerne uniquement le verbe *menacer*[P] (0,6%).

Les interactions contre l'accomplissement de A concernent 49,1% du corpus en raison de la présence écrasante d'un seul verbe, *empêcher*, qui couvre à lui seul 42,6% du corpus. Les 8 autres verbes qui relèvent de cette modalité ont une fréquence d'apparition inférieure à 3% (*dispenser*[P], *retenir*, *détourner*[P], *dissuader*[P], *garder*, *préserver*, *décourager*[P], *délivrer*).

Les jugements à propos de A accomplie ou en cours d'accomplissement sont essentiellement représentés par les verbes *accuser*[P] (5,8%) et *soupçonner*[P] (3,3%), les autres verbes qui relèvent de cette modalité ayant une fréquence d'apparition très faible (<1%) *envier*, *excuser*[P], *féliciter*[P], *glorifier*[P], *louer*[P], *récompenser*, *remercier*[P].

Enfin, le verbe *assurer*[P] (0,2%), qui n'apparaît que deux fois, concerne une déclaration à propos de A à accomplir (0,2%). L'emploi « déclaratif » reste donc marginal pour ce cadre.

Le fait que les interactions contre l'accomplissement de A l'emportent (49,1% vs. 39%) pour ce cadre prédicatif est dû à notre méthode de classement basée sur les fréquences d'apparition de chaque verbe. Si l'on accordait le même poids à chaque verbe représenté, ce cadre prédicatif exprimerait en priorité une interaction en faveur de l'accomplissement de A (26 verbes sur 41). Il paraît donc délicat de qualifier ce cadre de « CONSTRUCTION PREDICATIVE » en raison du poids excessif d'un seul verbe. Pour justifier la prise en compte des fréquences, un argument psycholinguistique serait que le verbe *empêcher* fournirait le prototype sémantique de ce cadre. Mais selon Goldberg (2002 :348), les constructions permettent typiquement un éventail d'interprétations étroitement liées, or c'est bien le cas ici, car les deux interprétations ont en commun qu'une action SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCOMPLIE est en cause et que le second partenaire Y est L'AGENT DESIGNE pour l'accomplissement ou le non accomplissement de cette action.

3. Type 2 : N1<X> V *à* N2<Y> *de* INF<A>

Les 159 occurrences rencontrées touchent 22 verbes (cf. Graphique III-3).

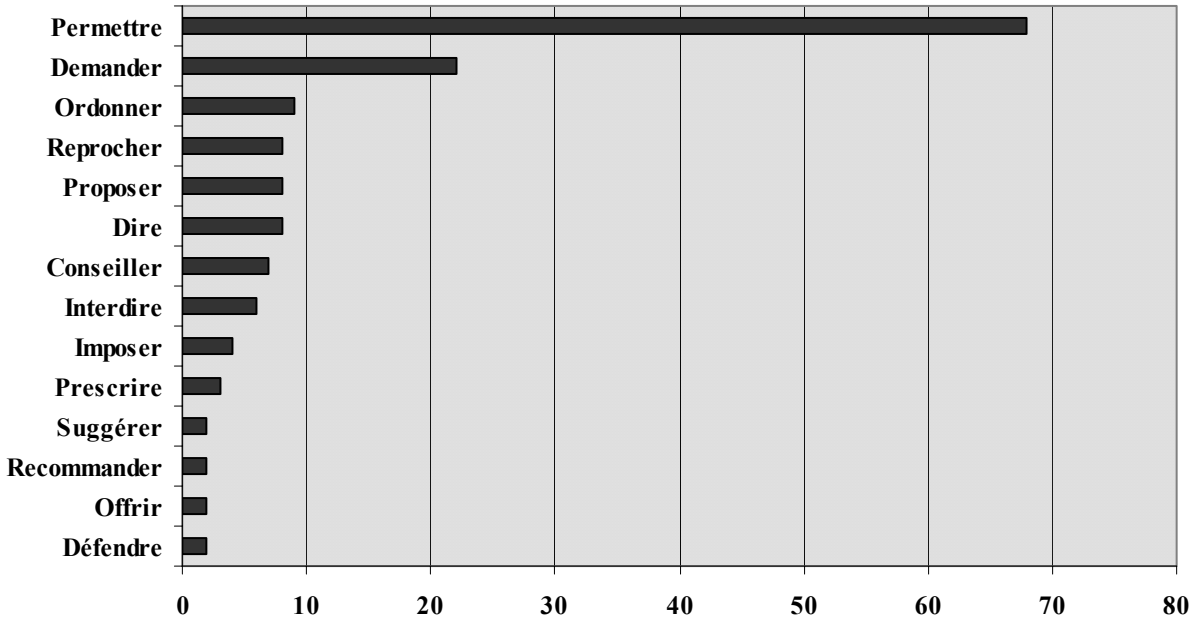

Graphique III-3 : Type 2 - Fréquence d'apparition des 14 premiers verbes

Les verbes les plus fréquents sont *permettre* (68 occurrences) et *demander*^{P} (22). Les autres concernent chacun moins de 6% du corpus (*ordonner*^{P}, *dire*^{P}, *proposer*^{P}, *reprocher*^{P}, *conseiller*^{P}, *interdire*^{P}, *imposer*, *prescrire*^{P}, *défendre*^{P}, *offrir*^{P}, *recommander*^{P}, *suggérer*^{P}) et même moins de 1% pour les verbes *commander*^{P}, *devoir*, *dicter*^{P}, *donner*, *empêcher*, *enjoindre*^{P}, *éviter* et *promettre*^{P} qui n'apparaissent qu'une seule fois dans tous le corpus.

Les modalités rencontrées se répartissent en trois groupes (cf. Tableau III-16) :

i. Interaction pour l'accomplissement de A (88,1%)
ii. Interactions contre l'accomplissement de A (6,3%).
iii. Autres (5,6%).

	(a) interaction pour accomp. de A par Y	(b) interaction pour accomp. de A par X	(c) interaction contre accomp. de A par Y	Autres
permettre	42, 8%			
demander	13, 9%			
ordonner	5, 7%			
reprocher				5, 0%
proposer	5, 0%			
dire	5, 0%			
conseiller	4, 4%			
interdire			3, 8%	
imposer	2, 5%			
prescrire	1, 9%			
suggérer	1, 3%			
recommander	1, 3%			
offrir	1, 3%			
défendre			1, 3%	
promettre		0, 6%		
éviter			0, 6%	
enjoindre	0, 6%			
empêcher			0, 6%	
donner	0, 6%			
dicter	0, 6%			
devoir				0, 6%
commander	0, 6%			
	87, 5%	0, 6%	6, 3%	5, 6%
	88, 1%			

Tableau III-16 : Répartition des verbes du type 2 par modalité

Les interactions pour l'accomplissement de A (88,1%), comme pour le cadre 1b, se subdivisent en deux sous-classes :

- Accomplissement de A par Y (87,5%). Le verbe *permettre* couvre à lui seul 42,8% du corpus. Excepté *demander* qui couvre 13,8% du corpus, les autres verbes ont une fréquence d'apparition de moins de 6% (*ordonner*^{P}, *dire*^{P}, *proposer*^{P}, *conseiller*^{P}, *imposer, prescrire*^{P}, *offrir*^{P}, *recommander*^{P}, *suggérer*^{P}, *commander*^{P}, *dicter*^{P}, *donner, enjoindre*^{P}).
- Accomplissement de A par X qui concerne un seul verbe *promettre* (0,6%).

Les interactions contre l'accomplissement de A (6,3%) concernent 4 verbes (*interdire*^{P} : 3,8%, *défendre*^{P} : 1,3%, *empêcher* : 0,6%, *éviter* : 0,6%).

Deux verbes évoquent des modalités difficilement identifiables ce qui n écéssite la création d'une colonne « Autres » (5,6%). *Reprocher* (5%), tout d'abord ne peut pas vraiment être interprété comme relevant des interactions car il n'implique pas la présence de deux interlocuteurs et *devoir* (0,6%), qui est encore plus marginal et délicat à classer.

Le type 2 présente une analogie avec le type 1b : le verbe *permettre* assure à lui seul 42, 8% des occurrences. Mais contrairement au type 1b, *permettre* ne fait que confirmer une tendance générale : la valeur dominante est une interaction EN FAVEUR de l'accomplissement de A par Y, que les fréquences soient prises en compte ou pas. On peut donc accorder à ce

cadre le statut de « construction prédicative » (identique au type 1a) bien que 11,9% des occurrences rencontrées aient un sémantisme différent (contre 5, 1% pour le type 1a).

III–5. Conclusion

Le bilan de ce chapitre est clair : si un verbe primairement incompatible avec une infinitive se laisse greffer un cadre prédicatif comportant une infinitive, cette greffe a toute chance d'induire chez un locuteur natif la représentation d'une INTERACTION ENTRE DEUX PARTENAIRES X ET Y RESPECTIVEMENT EXPRIMES PAR LE SUJET ET L'OBJET (DIRECT OU PREPOSITIONNEL) VISANT L'ACCOMPLISSEMENT (OU LE NON ACCOMPLISSEMENT) DE <A> PAR <Y> OU L'ACCOMPLISSEMENT DE <A> PAR <X>.

Dans le cadre théorique d'A. Goldberg, ces trois types de cadres prédicatifs présentent un même prototype sémantique sous trois variantes :

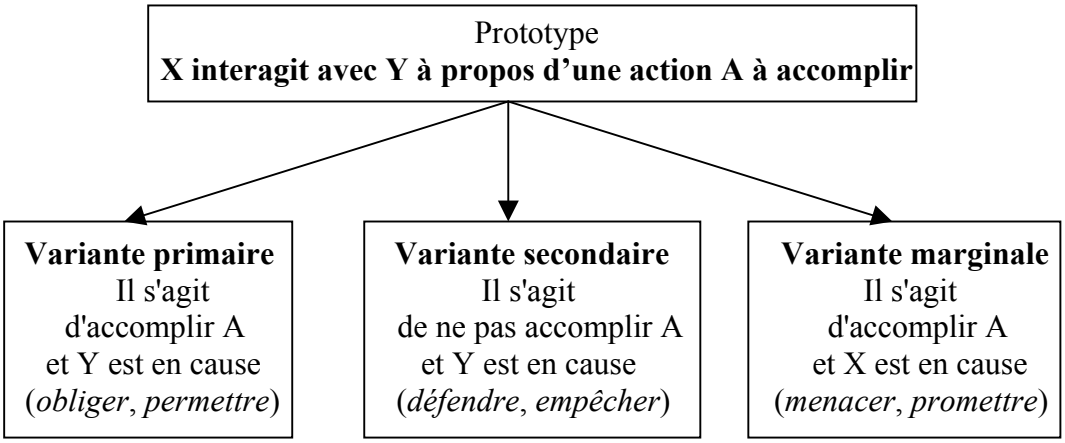

Les autres types d'emploi (déclaration, jugement et relation action-moyen) sont des dérivations périphériques de ce prototype.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM J.M. (1990) «Aspects du récit en anthropologie», Adam J.M., Borel M.J., Calame, C. & Kilani M, *Le discours anthropologique*, Paris, Méridiens Klincksieck : 251-287

BARLOW M. et KEMMER S. (eds.) (2000) *Usage-Based Models of Language.* Stanford: CSLI publications

BOLINGER D. (1976) « Meaning memory » in *Forum Linguisticum*, vol.1, n°1 : 1-14

BÜHLER, K. (1936), *Sprachtheorie*. [cité d'après la réédition de 1982 chez UTB, G. Fischer, UTB]

BYBEE J. & THOMPSON S. A. (1997) « Three frequency effects in syntax.» *Proceedings of the Twenty-third Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Societ*y, 378-388. Berkeley: Berkeley Linguistics Society.

CHAFE W. (1968), « Idiomaticity as an anomaly in the Chomskyan paradigm » *Foundations of language* 4, 109-125

CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

CHOMSKY, N. (1981) *Lectures on government and binding*, Dordrecht (Hollande), Foris publication

CLAUSNER T. & CROFT W. (1997) « Productivity and Schematicity in Metaphors». *Cognitive Science,* 21(3): 247-282

CROFT W (1998) « The structure of events and the structure of language», in M. Tomasello (*ed*.), 67-92

CROFT W. & CRUSE D.A. (2004), *Cognitive Linguistics*. Cambridge UK : Cambridge University Press.

CROFT W. (1998), « The structure of events and the structure of language », in M. Tomasello (ed), *The new psychology of language — Cognitive and functional approaches to language structure.* Mahwah, NJ : LEA. p. 67-92.

CROFT W. (2001), *Radical Construction Grammar : Syntactic theory in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press.

CULIOLI A. (1968), « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'Analyse* 9, 106-117

ERMAN B. & WARREN B. (2000), *«* The idiom principle and the open choice principle *»* in *Text*, 20, 1 : 29-62

FAUCONNIER G. (1984), E*spaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit

FAUCONNIER G. et TURNER M. (1994), « Conceptual Projection and middle spaces », UCSD Cognitive Science Technical Report.

FAUCONNIER G. & TURNER M. (2002), *The way we think: conceptual blending and the mind's hidden complexities*. Basic Books

FILLMORE Ch., KAY P. & KAY O'CONNOR M. (1988), « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone* », *Language* 64, p. 501-38.

FIRTH, J. R. (1957) « A synopsis of linguistic theory 1930-55 », *Studies in Linguistic Analysis* (special volume of the Philological Society), pages 1-32. The Philological Society, Oxford. [repris dans Palmer, F. R. (ed.) (1968). *Selected Papers of J. R. Firth 1952-59* : 168-205. Longmans, London.]

FRANCIS G. (1993) « A corpus-driven approach to grammar: principles, methods and examples » In M. Baker, G. Francis & E. Tognini-Bonelli (eds.) *Text and Technology*: *In honour of John Sinclair*, John Benjamins : 138-156

FRANÇOIS J. (2003a), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain : Peeters [Bibliothèque de l'Information Grammaticale 54].

FRANÇOIS J. (2003b) « La faculté de langage : travaux récents d'inspiration fonctionnaliste sur son architecture, ses universaux, son émergence et sa transmission », *CoReLa*, Volume 1, n°1 [site edel.univ-poitiers.fr/corela/]

FRANÇOIS J. (2005), « Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et « néo-fonctionnelles », *Cahier du CRISCO* n°19 [site www.crisco.unicaen.fr]

GOLDBERG A. (1995), *Constructions – A Construction Grammar approach to argument structure*. Chicago : Chicago University Press.

GOLDBERG A. (1996) «Construction Grammar», *In* Keith Brown & Jim Miller, (eds.), *Concise Encyclopaedia of Syntactic Theories*. Oxford: Pergamon, p. 68-71

GOLDBERG A. (1998), « Patterns of experience in patterns of language », in : M. Tomasello (ed), *The new psychology of language – Cognitive and functional approaches to language structure*. Mahwah, NJ : LEA, p. 203-19.

GOLDBERG A. (1999), « The emergence of the semantics of argument structure constructions », In : W. McWhinney (ed.), *The emergence of language*. Mahwah, New-Jersey, Chapter 7, p. 197-212.

GOLDBERG A. (2002), « Surface generalizations: an alternative for alternations », *Cognitive Linguistics* 13-4, p. 327-356.

GOLDBERG A. (2003) « Constructions : a new theoretical approach to language », *Trends in cognitive science*, vol. 7, n°5, p.219-223.

GOLDBERG A.E., CASENHISER D.M. & SETHURAMAN N. (2004) « learning argument structure generalizations ». *Cognitive linguistics*, vol. 15-3, p. 289-316

GREA Ph. (2004) « Logique de conformité et logique d'intégration ». In D. Amiot (dir.) *La métaphore : regards croisés*. Arras, p. 101-122.

GREA, Ph. (2003) « Les limites de l'intégration conceptuelle ». *Langages* 150, p. 61-74.

GROSS M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français. Vol. 2, Syntaxe du nom*, Paris, Cantilène.

HALLIDAY M.A.K. (1981) « Text Semantics and Clause Grammar: Some Patterns of Realization », in James E. Copeland and Philip W. Davis (eds.), *The Seventh LACUS Forum.* Columbia, South Carolina, Hornbeam Press, p. 31-59.

HOEY M. (2001), *Textual Interaction,* London, Routledge

HOEY M. (2005), *Lexical Priming*, London, Routledge

HOPPER P. (1998), « *Emergent Grammar* » in M. Tomasello (ed.), *The new psychology of language cognitive and functional approaches to language structure.* Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, New Jersey & London, p. 155-177.

HUNSTON S. & FRANCIS G. (2000) *Pattern Grammar,* John Benjamins

HUNSTON S. (2002) « Colligation, lexis, pattern and text » in Scott, Mike and Geoff Thompson, (eds. 2001) *Patterns of Text: In Honour of Michael Hoey*. John Benjamins Publishing Company

JACKENDOFF R. (1990) *Semantic Structures,* Cambridge, Mass : MIT Press

JACKENDOFF R. (2002) *Foundations of language*, Oxford, Oxford University Press.

JORDAN M. (1984), *Rhetoric of everyday English text*, London, Gorge Allen & Unwin.

KATZ, J.J. & POSTAL P. (1963) « Semantic interpretation of idioms and sentences containing them », in *M.I.T. Reasearch Laboratory of Electronics : Quaterly Progress Report* 70, p. 275-282

KAY P. (1997), « Construction grammar feature structures revised » [site www.icsi.berkeley.edu /~kay/bcg/Fsrev.html]

KAY P. & FILLMORE Ch. (1999) « Grammatical constructions and linguistic generalizations : The *What'sX doing Y?* construction ». *Language*, 75, 1-33.

LAKOFF G. et JOHNSON M. (1986), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris : Editions de Minuit.

LAKOFF G. (1987), *Women, fire and dangerous things. What categories reveal about the mind*. Chicago : Chicago University Press.

LAMBRECHT K. (2000) « Prédication seconde et structure informationnelle. La relative de perception comme construction présentative » *Langue Française*, 127 : 49-66.

LANGACKER R. (1987, 1991), *Foundations of Cognitive Grammar*. Vol.1 : *Theoretical prerequisites*. Vol.2 : *Descriptive applications*. Standford : Standford University Press.

LANGACKER R. (2000), *Grammar and Conceptualization*, Berlin, Mouton de Gruyter

LEGALLOIS D. (2004) « Cohésion lexicale et réseaux phrastiques dans la constitution du texte expositif », S. Porhiel et D. Klingler (éd.) *L'unité texte,* Association Perspective.

LEGALLOIS D. (à paraître 2006a) « Des phrases entre elles à l'unité réticulaire du texte », *Langages* 164

LEGALLOIS D (à paraître 2006b) *«* Quand le texte signale sa structure : la fonction textuelle d'une certaine catégorie nominale *»* in *CoReLa* [site edel.univ-poitiers.fr/corela/]

LEVIN, B. (1993,) *English Verb Classes and Alternations*, chicago : University of Chicago Press.

MAKKAI, A. (1972), *Idiom structure in English,* The Hague/Paris, Mouton

MATHIEU Y.Y. (2003), « La grammaire de construction » in *LINX* 48, p. 43-56.

MOESCHLER J. (1996), *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, A.Colin

NEWMEYER F.J. (1974), « The regularity of idiom behavior », *Lingua* 34, p. 327-342.

NUNBERG G., SAG I.A. & WASOW T. (1994) « Idioms », *Language* 70, p. 491–538.

NUNBERG G. (1978), *The pragmatics of reference*, Bloomington : Indiana University Linguistic Club

PINKER S. (1990), *The language instinct*, Harmondworth, Penguin

RUWET N. (1983) « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative », *Revue québécoise de linguistique* 13 : 9-145

SCHMID H.J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells: From Corpus to Cognition,* Walter de Gruyter

SENECHAL M. (2003), *Les verbes et les prépositions : variations de sens et variations de constructions*. Mémoire de DEA, Université de Caen.

SINCLAIR J. (1991), *Corpus, concordance, collocation,* Oxford : Oxford University Press.

SINCLAIR J. (2004), *Trust the text*, London, Routlege

SINCLAIR, J. & COULTHARD R. M. (1975), *Towards an Analysis of Discourse: The English used by teachers and pupils*, Oxford, Oxford University Press.

STUBBS M. (2001) *Words and Phrases: Corpus Studies of Lexical Semantics,* Blackwell Publisher.

TAYLOR J. R. (1998) « Syntactic Constructions as Prototype Categories » in Tomasello (ed.).

TOMASELLO M. (ed. 1998) *The New Psychology of Language - Cognitive and Functional Approaches to Language Structure,* Mahwah, NJ : LEA.

VANDERVEKEN D. (1988), *Les actes de discours*. Bruxelles : Mardaga.

VENDLER Zeno (1968) *Adjectives and nominalizations*, Mouton.

WILLEMS D (1981) *Syntaxe, lexique et sémantiques des constructions verbales*, Gand. : Rijksuniversiteit

WILLEMS D. (2002), « Classes et relations verbales. A la recherche d'une typologie intégrée ». In : J. Chuquet & M. Paillard (dir.), *Morphosyntaxe du lexique-I : Catégorisation et mise en discours*. *Travaux linguistique du CerLiCO 15*. Presses Universitaires de Rennes, p.285-302.

WILLEMS D. (2005), « Typologie des procès et régularités polysémiques » , in D. Bouchard & I. Evrard (dir.), *Représentations du sens* II, *Travaux de Linguistique*, p. 2005.

WILLIAMS G. (2003) « Les collocations et l'école contextualiste britannique » In F. Grossmann et A. Tutin (éd.). *Les collocations : analyse et traitement*, coll. Travaux de recherches en linguistique appliquée, Paris : Éditions De Werelt, p. 33-44

Le ***Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte*** (CRISCO) contribue au débat linguistique à l'aide de trois outils éditoriaux :

I

Syntaxe & Sémantique

Revue de linguistique créée en 2000 aux Presses Universitaires de Caen

Responsables de la revue : J. FRANÇOIS & N. LE QUERLER

Comité de rédaction : C. GUIMIER, A. LACHERET, F. NEVEU, R. RENAULT, J. FRANÇOIS, N. LE QUERLER

Comité scientifique : P. BLUMENTHAL (Cologne), A. BORILLO (Toulouse-le-Mirail), M. CHAROLLES (Paris 3), B. COMBETTES (Nancy), J.P. DESCLES (Paris 4), D. GEERAERTS (Leuven), B.N. GRUNIG (Paris 8),), P. HIRSCHBUHLER (Ottawa), G. KLEIBER (Strasbourg 2), P. KOCH (Tübingen), B. LAMIROY (Leuven), A. LEMARECHAL (Paris 4), R. MARTIN (INALF), S. MEJRI (Tunis), C. VET (Groningen), B. VICTORRI (CNRS).

n°1 ***Connecteurs et marqueurs de connexions***, sous la direction de Claude GUIMIER (mars 2000)

n°2 ***Sémantique du lexique verbal***, sous la direction de Françoise CORDIER, Jacques FRANÇOIS et Bernard VICTORRI (avril 2001)

n°3 ***Les grammaires du français et les "mots outils"***, sous la direction de Gudrun LEDEGEN et Nathalie ROSSI (mars 2002)

n°4 ***La valence vue d'Allemagne***, sous la direction de Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH (mars 2003)

n°5 ***Polysémie et polylexicalité***, sous la direction de Salah MEJRI (avril 2004)

n°6 ***Aux marges de la prédication***, sous la direction de Irmtraud BEHR, Jacques FRANÇOIS, Anne LACHERET-DUJOUR & Florence LEFEUVRE (décembre 2005)

II

Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique

collection de linguistique créée en 2002 aux Presses Universitaires de Caen

Traits d'union, sous la direction de Nicole LE QUERLER & Georges KLEIBER [Actes des *Journées de Linguistique Rhénane* de novembre 2000, organisées par SCOLIA et le CERLICO] (mai 2002)

L'adjectif en français et à travers les langues, sous la direction de Jacques FRANÇOIS [Actes du colloque de Caen, 28-30 juin 2001] (janvier 2005)

Composition syntaxique et figement lexical, sous la direction de Jacques FRANÇOIS & Salah MEJRI [Actes de l'atelier franco-tunisien de Caen, septembre 2002] (à paraître au printemps 2006)

III

Cahiers du CRISCO

Cahiers de recherche linguistique diffusés par le CRISCO depuis 2000. Les ***Cahiers du CRISCO*** sont distribués gratuitement.

A. Cahiers 1-12 en format papier

n°1	Jacques FRANÇOIS, *Sur la grammaire de van Valin* (septembre 2000)
n°2	Véronique LENEPVEU, *Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique* (janvier 2001)
n°3	Jacques FRANÇOIS & Hansjakob SEILER, *Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung* (mai 2001, version originale en allemand)
n°4	Denis RAMASSE, *L'intonation des phrases présentant un détachement à gauche en français : une première approche* (juin 2001)
n°5	Heike BALDAUF, *Voyage au bout de la langue : quelques remarques sur des énoncés minimaux* (mars 2002)
n°6	Jacques FRANÇOIS (avec la participation de Hansjakob SEILER, *La faculté de langage et les universaux : perspectives fonctionnalistes actuelles* (mars 2002)
n° 7	Catherine CAMUGLI GALLARDO, *La langue des jeunes en Italie — Guide à une enquête de terrain* (mars 2002)
n° 8	Jacques FRANÇOIS, *La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle* (mai 2002)
n° 9	Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, *Windowing of attention and the core-periphery boundary* (septembre 2002)
n° 10/1	Maxi KRAUSE, *AUS, élément prépositionnel, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (septembre 2002)
n° 10/2	Maxi KRAUSE, *VON, préposition et élément constitutif d'adverbes et de tournures adverbiales* (octobre 2002)
n° 10/3	Maxi KRAUSE, *BEI, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule verbale* (novembre 2002)
n° 10/4	Maxi KRAUSE, *MIT, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule adverbiale* (novembre 2002)
n° 11	Richard RENAULT, *Morphosyntaxe des participes finnois* (décembre 2002)
n° 12	Dominique LEGALLOIS (coordination), *Unité(s) du texte* [Journée Scientifique du CRISCO, 6 décembre 2002] (juin 2003)

B. Cahiers 13-20 téléchargeables sur le site du CRISCO : www.crisco.unicaen.fr

n°13	Jacques FRANÇOIS (dir.), *Aspects de la « Role and Reference Grammar »* [Journée Scientifique du CRISCO, 14 mars 2003] (septembre 2003)
n°14	Jacques FRANÇOIS, Jean-Luc MANGUIN & Bernard VICTORRI, *La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire* (octobre 2003)
n°15	Emmanuelle ROUSSEL, *Le commentaire associé au passif anglais* (février 2004)
n°16	Corinne OZOUF, *Caractère différentiel et relation d'équivalence entre* ***voir*** *et* ***regarder*** (juin 2004)
n°17	Jean-Luc MANGUIN & Jacques FRANÇOIS (coordination), *Le Dictionnaire Electornique des Synonymes du CRISCO – Un mode d'emploi à trois niveaux* (juillet 2004)
n°18	Dominique LEGALLOIS & Song-Nim KWON, *Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence* (janvier 2005)
n°19	Jacques FRANÇOIS, *Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles'* (juin 2005)
n°20	Jacques FRANÇOIS, *Le fléchage synonymique de la polysémie verbale* (octobre 2005)